

UNIVERSITÉ DE NICE

Institut
d'Etudes et de Recherches
Interethniques et Interculturelles

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITÉ
SECTION LETTRES
100, Bd Herriot
06200 NICE

INSERTION DES IMMIGRES ET COHABITATION :
PROLEGOMENES D'UNE RECHERCHE

VICTOR BORGOGNO
avec la collaboration
de Lise VOLLENWEIDER-ANDRESEN.

NICE, IDERIC, 1985

*"Notre prochain n'est pas notre
voisin mais le voisin de celui-
ci." Ainsi pense chaque peuple."*

Friedrich NIETZSCHE.

Par delà le bien et le mal :
maximes et interludes.

Publication
IDERIC

C. 6919

S O M M A I R E

	pages
I LES RAPPORTS DE COHABITATION DANS TOUS LEURS ETATS	1
II IMMIGRES ET CLASSES POPULAIRES	13
IIIDISPOSITIF SCOLAIRE ET DISPOSITIF RESIDENTIEL	26
III.1. L'ECOLE	27
III.2. LE QUARTIER	34
ANNEXE I LES STATISTIQUES SCOLAIRES (1983-84) ..	53
ANNEXE II ELEMENTS STATISTIQUES CONCERNANT LA POPULATION DE LA SEYNE-SUR-MER	72
ANNEXE III BIBLIOGRAPHIE	95

I. LES RAPPORTS DE COHABITATION DANS TOUS LEURS ETATS

I.O.

Vers quelque champ ou domaine social que l'on se tourne, le paradigme sous-jacent sur lequel repose, en règle générale, l'interprétation des difficultés d'insertion des immigrés (1) est identique et peut s'exprimer ainsi : ils connaissent des difficultés d'adaptation, aggravées par des problèmes de cohabitation : racisme, ségrégation, rejets... mettant en cause les attitudes négatives de divers représentants, - groupes, couches sociales - de la société dite d'accueil.

Le paradigme que nous proposons inverse ce schéma. L'insertion des immigrés, dans ses diverses modalités et dans tous les domaines, est d'abord fonction de la nature, ou de l'état, des rapports de cohabitation qui s'établissent entre les immigrés et les membres ou groupes socialement spécifiés, de la société d'accueil, qu'elle concerne. Et nous donnons au terme "rapports de cohabitation" un

(1) Le terme "immigré" en est venu, par euphémisation, à désigner dans l'usage courant, un ensemble de populations, (en général) d'origine étrangère (formellement ce n'est pas le cas des "harkis"), objectivement fort diversifiées : par l'origine nationale ou régionale, la nationalité présente, le statut juridique du séjour, leur implantation... mais qui ont en commun, caractéristique qui les circonscrit négativement, de posséder des traits ethniques ou culturels dont on dit parfois pudiquement qu'ils sont éloignés des traits nationaux. On voit qu'au premier chef les Maghrébins ou les Africains sont concernés, mais la relativité étant de règle dans ce type de définition négative, ce "rôle" pourra être tenu par d'autres populations plus proches, suivant les cas... Cet usage témoigne, en fait, de l'émergence significative d'une figure particulière dans les catégories interprétatives du monde social. Il est commode de s'y plier, à condition que ce soit en connaissance de cause, dans un texte de portée générale, mais il est évident que le terme devra être précisé au niveau des enquêtes empiriques.

sens délibérément éloigné du registre psychosociologique, où l'on pourrait tenté de les confiner, et que nous allons préciser. Nous entendons par rapports de cohabitation l'activité symbolique -latente ou manifeste - développée par l'une et l'autre des populationsimpliquées dans le processus d'insertion, et qui a pour objet la définition ou la redéfinition des frontières symboliques qui les séparent et qui sont constituées sur la base de la représentation de leur identité respective. Seules l'identification et l'analyse des formes de ces rapports et de leur évolution, peut permettre d'appréhender totalement, dans chaque cas, la véritable nature des difficultés d'insertion des immigrants, et de prédire les nouvelles formes sociales et culturelles sur lesquelles va déboucher l'implantation durable des immigrants (et notamment ceux de la dernière vague migratoire, forme historiquement identifiable).

Précisons encore que le sens du terme "rapports de cohabitation" ne se confond pas avec celui de "relations de cohabitation" ou "de voisinage", au sens restreint des contacts dans les situations de proximité spatiale propres à l'habitat; s'il comporte une référence spatiale, c'est en ce qu'il renvoie à un "cohabiter", comme totalisation de pratiques inscrites dans tous les champs sociaux possibles et dont le cadre virtuel est le *territoire* national dans son ensemble, entité à la fois matérielle et symbolique. Les situations de (co)habitat notamment dans les zones d'habitat social et l'interaction qui leur est propre, peuvent, certes, être constituées en objet d'étude séparé (c'est notre démarche), mais, même s'il est juste de voir en elles des conjonctures sociales remarquables et révélatrices pour les problèmes qui nous intéressent, elles ne doivent

être considérées, conceptuellement, que comme l'un des champs d'expression des rapports de cohabitation au sens où nous les avons entendus.

Soulignons enfin que si les rapports de cohabitation sont pour nous d'essence symbolique, ils n'en sont pas moins liés à des enjeux sociaux réels, et n'en ont pas moins des effets sociaux et matériels réels.

Ces rapports peuvent épouser des figures qui s'ordonnent selon deux virtualités opposées et extrêmes.

I.1.

Selon l'une de ces virtualités, il peut être entièrement soumis à ce qu'on pourrait appeler des "intérêts de classe". Son enjeu réel est, alors, au fond, la reproduction de la position socialement dominée des immigrés, de leur infériorité sociale (ce qui se traduit au plan concret par diverses formes d'exclusion ou de minoration, au moins tendancielle...)

En cette situation du rapport, celui qui en est le protagoniste dominant - le membre concerné de la population dite d'accueil - est habitué à son insu, par le projet, méconnu comme tel, de pérenniser un état de la structure sociale dans lequel les immigrés occupent le dernier rang des stratifications; ce dernier rang pouvant être relatif à la position sociale réelle telle qu'elle peut s'inscrire dans divers champs, et en premier lieu, dans la sphère du travail et de l'emploi, ou bien renvoyer à la dimension expressive des classements sociaux, telle qu'elle se marque, par exemple, dans l'ordre des signes culturels ou "consommatoires".

Dans cette version des rapports de cohabitation, les dominants conservent, produisent et reconstituent sans relâche une représentation assimilable à une gestion, de l'identité des dominés, qui a, inséparablement, pour double caractéristique, de définir celle-ci "en nature" (elle n'est pas d'essence sociale) et de la doter d'attributs infériorisants.

Pourquoi faire ce détour par ce que nous avons appelé les "rapports de cohabitation", au lieu de faire référence aux phénomènes bien répertoriés du racisme ou de la racisation ?

Le racisme renvoie, pour nous, à des formes de violence ou d'exclusion "totales", qui ont leur propre fin en elles-mêmes. La fin "idéale" du racisme est la disparition matérielle ou symbolique de son objet.

Les rapports de cohabitation, dans la version que nous avons définie ci-dessus et les formes de gestion de l'identité du dominé qui leur sont corrélés diffèrent du racisme comme phénomène total et aveugle dans un double sens :

. Ils sont "intéressés", même si cet intérêt est méconnu comme tel, par le dominant. Ils mettent en jeu des profits de position ou "distinctifs". Cet intérêt et ces profits sont évidemment d'autant mieux dissimulés, que les expressions sociales de cette identité dominée finissent par circuler, comme figures réifiées et résistantes, dans une multiplicité de conjonctures où de tels enjeux ne sont pas présents de manière visible. Cependant, quantité de situations (1), des plus quotidiennes ou fugitives aux plus permanentes

(1) parmi lesquelles on peut ranger les situations d'entretiens directifs ou semi-directifs comme "lieux" de mise en scène sociale.

(Pour appliquer à ce cas la conceptualisation de E. Goffman - voir biblio - on pourrait dire que l'"identité réelle" de cet immigré est marquée par un stigmate "positif" par rapport à son "identité virtuelle").

LeDeuxième cas de dissonance qui fait plus expressément référence aux situations de co-habitat, est le cas que nous pourrions appeler du "voisin à stigmate". Il est clair que les dominés, dans l'état figé du rapport de cohabitation que nous décrivons toujours, sont dotés, si on peut dire, de la propriété de déclasser l'environnement résidentiel. Investissant des signes de l'infériorité sociale, à laquelle les voue leur nature et que signale la marque ethnique, les zones d'habitat (notamment la frange sociale du parc de résidence où les statuts peinent à s'affirmer...) qu'ils partagent avec certaines couches sociales du pays d'"accueil", ils mettent ces dernières en grand danger d'être assimilées à eux. Or, le comportement de voisinage des immigrés serait-il parfait, que le processus de déclassement dû à leur seule présence visible n'en produirait pas moins ses effets. D'où une sorte de *nécessité* que le comportement de voisinage des immigrés soit a-normal (corresponde à leur "identité virtuelle" selon la formulation de E. Goffman à la double fin, d'une part, de justifier les demandes de réduction de cette présence indésirable (les seuils, les quotas...), le "déclassement objectif" dû à cette présence étant inavouable en tant que tel, comme motif, et, d'autre part, de maintenir vivace l'expression publique de la distance sociale - de la différence de nature - et de l'incongruence du rapprochement social. Tout ceci

et stables, comme les situations de voisinage pluri-ethnique, peuvent révéler soudain de tels enjeux (sous l'effet d'éléments "analyseurs" par exemple).

. Ils n'impliquent pas, serait-ce comme figure limite, l'exclusion totale ou l'annihilation du dominé, mais requièrent la congruence de sa position sociale et des formes expressives de son statut, avec son identité et sa "nature" inférieure.

La présence immigrée peut même, si cette congruence est respectée, parfaire, en quelque sorte, l'ordre social, en assurant une distribution plus équitable des privilèges et des avantages de la domination, dont certains groupes sociaux, dans une société largement acceptée dans sa logique hiérarchique par ses membres, pouvaient se sentir légitimement exclus, jusqu'à l'irruption des immigrés sur la scène sociale.

I.1.1.

Deux conjonctures sociales marquées par leurs dissonances avec les logiques inhérentes à la forme des rapports de cohabitation décrits ici, sont remarquables.

. La première est la dissonance créée par le fait qu'un immigré occupe une position sociale incongruente, c'est-à-dire supérieure à celle que lui assigne son identité sociale. La violence symbolique employée à réduire cette dissonance peut se traduire en diverses formes qui restent à étudier (l'une d'entre elles est sans doute la recherche de traits pervers seuls capables d'expliquer l'anormale réussite) ou bien atteindre une sorte de paroxysme et se convertir en formes d'exclusions totales, latentes ou actives.

débouche sur la production collective de sortes de mythologies orchestrant et amplifiant les traits négatifs de l'identité sociale pré-constituée des immigrés, production à laquelle la réalité finit par répondre, dans la mesure où des comportements de ce type bien réels pensés comme représailles, sont développés par les jeunes immigrés, nourrissant une circularité des événements, où la recherche des causes et des effets, est bientôt privée de tout sens.

I.1.2.

Une des particularités de cet état des rapports de cohabitation que nous décrivons mérite d'être évoquée, c'est celle qui marque sa traduction dans les situations de contact envisagées du point de vue des logiques de la communication.

L'analyse qu'on fait certains auteurs (P. Watzlawick et al. voir Biblio...) de ce qu'ils appellent la *pragmatique* de la communication, terme par lequel ils désignent les propriétés de l'interaction communicative en tant que telle envisagée du point de vue de la relation entre "émetteur" et "récepteur" qu'elle implique (indépendamment de la question du contenu du message, objet de la "sémantique", ou de son codage, objet de la "syntaxe") a montré qu'une telle interaction met en jeu, intrinsèquement, entre l'un et l'autre de ces sujets, une définition "de soi et d'autrui", qui peut recevoir trois types de traitements réciproques :

- . la confirmation : acceptation de la définition.
- . le rejet : refus de la définition.
- . le déni; qui revient "à nier la réalité de l'autre comme source de définition de soi-même" (P. Watzlawick et al.)

Tout en envisageant avec beaucoup de prudence une telle transposition, il nous semble qu'on pourrait tenter l'application d'un modèle interprétatif analogue aux situations de contact ou de proximité spatiale entre français et immigrés, et considérer ces dernières comme situations - prêtant - à communication :

Il ne fait pas de doute que ce qui répond, de ce point de vue, à l'état des rapports de cohabitation que nous décrivons dans cette première partie, c'est la figure du *déni*. Et ceci, quelle que soit la forme concrète de la communication, qui peut être effectivement réalisée, en telle ou telle occurrence, ou prendre la forme de sa propre absence.

L'opposition pertinente de ce point de vue, insistons-y, n'est pas entre l'acceptation, processus qui déboucherait à terme sur un contexte d'intégration, et le rejet, processus qui déboucherait à terme sur un contexte de ségrégation, mais entre les deux premières figures de la communication et la troisième.

Les deux premières figures de la communication impliquent toutes deux la reconnaissance de *l'autre* comme sujet à part entière d'une relation qui a pour objet implicite l'affirmation de l'identité de chacun (sa réassurance sur ce point...) que cet échange soit marqué par l'acceptation ou le rejet de l'un ou de l'autre par l'un ou l'autre; car ce rejet, directement exprimé n'invalide pas l'autre comme *sujet* de cette relation et implique sans nul doute la reconnaissance du fait qu'il participe d'une essence sociale commune.

La troisième figure, le *déni*, quel que soit le contenu - la sémantique - du message échangé, exclut *l'autre*, comme source légitime

- sujet - de quelque définition de lui-même que ce soit. Elle répond bien à la première virtualité des rapports de cohabitation que nous décrivons, où *l'autre* participant d'une essence différente et inférieure, ne peut par là accéder au débat même qui a pour enjeu son acceptation ou son rejet.

Il importe de considérer que comme traduction des rapports de cohabitation, ces figures de la communication peuvent certes, et c'est le plus courant, s'exprimer dans des situations de contacts sociaux, mais peuvent également très bien être incorporées dans les formes matérielles ou imprégner de multiples formes de l'action sociale ou culturelle (notamment quand elles exaltent l'identité...)

I.1.3.

Il est clair que cette première figure du rapport de cohabitation se traduit pour le dominé par l'expérience de la violence sous de multiples formes : violence de la mythologie identitaire qui enferme son image dans des stéréotypes, pressions à l'exclusion dans divers domaines, ségrégation aux multiples expressions, "déli" dans les situations et structures de communication.

Cette violence, dont l'analyse doit se garder, pervertie en dramaturgie de l'oppression, de faire une forme exceptionnelle, appartient à la sphère du social dont elle épouse les logiques.

Sa fin, méconnue évidemment comme telle, est la reproduction, "en l'état", de la position sociale des immigrés, et, inséparablement de la congruence avec cette dernière de leur position symbolique.

Dans les situations où cette fin est atteinte, situations impensées de domination locale où l'ordre qui doit, de toute évidence, régler l'insertion des immigrés n'est pas troublé, c'est la paix sociale qui prévaut. Mais l'apparition sur la scène sociale de ce qu'il est convenu d'appeler la seconde génération d'immigrants, socialisée, elle, dans les cadres nationaux formellement égalitaires, provoque une déstabilisation générale et historique de ces situations dont il importe de prendre globalement la mesure.

Face aux effets concrets de la violence symbolique de multiples sortes de réponses et de stratégies pratiques, individuelles ou collectives se dessinent chez le dominé, dont certaines se situent elles-mêmes sur le registre de la violence, ou celui de la ruse.

Ce qui importe c'est d'analyser le fondement et la dimension symbolique de ces réponses, en relation avec la question du maintien des identités d'origine, du renforcement des liens communautaires, et des frontières des groupes.

I.2.

I.2.1.

La deuxième virtualité du rapport de cohabitation, opposée en tous points à la première, est celle où le rapport se confond avec la figure de la confrontation interculturelle : elle peut avoir la forme de l'échange ou celle du conflit mais elle se caractérise par son autonomie par rapport aux enjeux de position : relation quelque peu idéale et limite, nous y reviendrons, qui se présente comme purgée des surdéterminations de la structure sociale.

Le rapport de cohabitation comme rapport d'un sujet aux identités, et jeu intime de la séparation entre identité et altérité, se confond avec un procès de questionnement, d'interpellation, d'interprétation

d'appropriation ou de rejet, de l'altérité comme telle.

Le sens des comportements, des traits, des pratiques, de l'"autre" peut se dérober, être mis en question, mais il n'est pas dénié comme tel; il est au contraire présupposé et recherché.

Il serait évidemment absurde de penser que cet état du rapport de cohabitation ait, en tant que tel, le pouvoir de suspendre les conflits, la compétition sociale, ou les luttes de classement entre français et immigrés, mais tous ces processus sont réintroduits dans le jeu social normal, dans une situation où les jeux ne sont pas faits avant l'ouverture de ces jeux, et où la confrontation interculturelle s'est proprement constituée en sphère autonome.

La violence a dès lors à se penser comme telle en assumant son arbitraire, et non plus comme expression d'un ordre légitime; et la domination s'y voit, enfin, privée de cette évidence aveuglante du naturel et de l'institué, qui lui donnait sa puissance glacée.

I.2.2.

Dans l'ordre des logiques de la communication la traduction de cette virtualité du rapport de cohabitation exclut, de toute évidence, la figure du "déni" que nous avons décrite plus haut.

Elle implique, au contraire, on serait tenté de dire consubstantiellement, des manifestations communicatives appartenant à l'ensemble formé par les deux premières formes évoquées (acceptation/rejet) : formes dans lesquelles le fait essentiel est que l'"autre" y est reconnu comme *sujet* légitime de la relation, un sujet qui participe d'une essence sociale et humaine commune aux deux partenaires, source acceptée d'une affirmation de lui-même, que cette affirmation soit acceptée ou refusée dans le sens qu'elle propose.

Cette dernière remarque est importante si l'on veut caractériser avec justesse des situations et des processus distincts qu'une vision mal dégagée de considérations morales, tend à confondre dans des analyses en forme de condamnations.

Dans la perspective d'interprétation que nous essayons de valider ce n'est plus le contenu du message qui livre le sens des situations mais les conditions de leur expression. La forme compte davantage que le fond.

Ainsi une séquence de communication, si elle témoigne *en sa forme* de l'absence de ce que nous avons appelé le "déli", peut très bien être l'indice d'une situation des relations interethniques d'où le racisme a disparu comme fondement structurel, quand bien même *le contenu* du message puisse être jugé raciste, et d'abord, par ses auteurs mêmes qui, prédisposés à cette auto-accusation par un contexte idéologique confus, sont portés à rejeter dans l'enfer du mal, les mouvements compulsifs de résistance qu'ils éprouvent de manière bien compréhensible face à l'inclusion de l'"autre" du trop visiblement "différent", dans l'espace social familial.

Est-il besoin de préciser que ces deux virtualités du rapport de cohabitation entre français et immigrés : la violence reproductive des identités sociales et la confrontation interculturelle ne se trouvent jamais à l'état pur, tels des "curiosa", dans le réel social ? On doit les considérer comme figures heuristiques, ou comme des

types-idéaux au sens Weberien, dessinant une bi-polarité entre les termes de laquelle quantités d'états intermédiaires et composites sont possibles, tous marqués, en fait, par l'ambivalence et comme habités par une tension secrète, signe un peu souterrain entre les deux virtualités.

L'étude de ces rapports, de leur état, de leur traduction, de leurs effets et de leur jeu secret, et celle des facteurs qui agissent pour leur permanence ou leur métamorphose, constitue l'un des objets de notre démarche.

II. IMMIGRES ET CLASSES POPULAIRES

II.0.

Le questionnement sur l'insertion des immigrés, non seulement quand il est d'origine politique mais aussi, trop souvent, quand il est d'origine scientifique a pour particularité d'ignorer ou de poser de façon confuse la question de la spécification sociale et culturelle des populations que ce processus implique de part et d'autre. Les figures convoquées aux problématiques sont souvent ce qu'on pourrait appeler des acteurs sociétaux abstraits, la population immigrée - ou celle des (travailleurs immigrés) - d'une part, considérée comme untout homogène et identifié implicitement à ses composantes les plus éloignées ethniquement et culturellement des populations du pays d'immigration, et la société française ou société d'accueil dans son ensemble, d'autre part. (Dans la version morale de cette opposition l'acteur sociétal unique du pays d'immigration

surgit sous la forme d'un "nous", parfois culpabilisé ou anxieux; exemple : saurons-nous accepter la différence, devenir une société pluri-ethnique etc...)

Le problème des différenciations et, partant, des positions différentielles des diverses couches sociales - ou groupes d'acteurs - relativement à l'événement historique qu'est cette insertion, est-il mieux posé dans le domaine scientifique ? Rien n'est moins sûr, ou plus exactement, on a souvent l'impression qu'il est considéré comme résolu avant d'être posé. La vision scientifique semble parfois marquée, dans ce domaine par une sorte d'essentialisme qui présuppose les identifications ou les démarcations au lieu de les enregistrer comme le résultat, au moins partiel, de l'activité propre des sujets sociaux dans les conditions objectives où ils sont placés.

II.1.

Pour toute une série d'approches, constituées à partir de conceptions qui, sous des formes variables, accordent un poids et un rôle essentiel aux structures et aux logiques socio-économiques, la population immigrée occupant, de toute évidence, comme l'indiquerait notamment et de façon décisive sa place au travail, les derniers rangs des hiérarchies sociales, elle est réputée avoir, implicitement ou explicitement, une vocation immanente à s'intégrer à - et à être intégrée par - les couches sociales voisines ou homologues du pays d'accueil.

Diverses formes d'enregistrement du social expriment et contribuent à renforcer du même coup, le caractère d'évidence d'une telle vision

C'est le cas, par exemple, de l'enregistrement statistique, - opération scientifique mais aussi sociale et rien moins que neutre, on le sait - qui confond travailleurs immigrés et travailleurs nationaux dans ses recensements, sous la catégorie "ouvrier" et ses subdivisions, l'attribut de la nationalité donnant lieu à une classification distincte qui les amalgame aux autres étrangers. Mais c'est aussi le cas de nombreuses démarches sociologiques qui, lorsqu'elles s'interrogent, comme il arrive, sur l'identité populaire incorporent distraitemment les immigrés aux classes françaises du même nom. Pour ne rien dire du point de vue délibéré selon lequel l'appartenance des travailleurs immigrés à la classe ouvrière, résultant d'une nécessité quasi-transcendante et appartenant à l'ordre des accomplissements historiques, n'ouvre à aucune interrogation sociologique décisive.

De ces perspectives qu'on pourrait qualifier d'identificatrices, semblent s'écarter quelque peu - mais, pourrait-on dire, en restant sur le même terrain - ceux qui croient déceler les indices concordants d'une infériorisation et d'une ségrégation généralisée des immigrés, qui tendraient à les constituer, implicitement, en classe spécifique, séparée, irréductiblement, des couches sociales "proches" du pays d'accueil : mise en question qui procède soit d'une interprétation fine des propriétés de la proximité sociale (elle serait davantage le lieu d'une puissante dynamique distinctive débouchant sur l'édification de frontières symboliques farouchement gardées, que celui du rapprochement et de l'intégration entre les classes ou fractions de classe) soit de la conviction que la ségrégation

tendancielle absolue des immigrants répond aux nécessités et aux logiques profondes de notre ordre politique et social.

On aurait tort cependant de voir dans ces deux positions voisines l'expression d'une perspective opposée au point de vue dominant décrit brièvement plus haut. Elles s'inscrivent, en effet, dans une vision semblable selon laquelle l'intégration des immigrants aux couches sociales voisine ou homologues du pays d'accueil (la classe ouvrière ou les classes populaires) est le phénomène normal et attendu à bon droit, la ségrégation ou l'exclusion comme mises en échec de cette intégration logique relevant implicitement des processus généraux d'aliénation à l'oeuvre dans notre système social (et qui offrent éventuellement matière à théorie autonome) et qui frapperaient ici, spécifiquement, les "voisins" des immigrants.

II.2.

Les démarches propres au champ d'études qui portent sur les conditions du maintien ou de la dissolution des appartenances culturelles et nationales d'origine chez les immigrants peuvent être, très schématiquement divisées, on le sait, en deux grands courants :

Pour le premier de ces courants, le processus d'insertion des immigrants s'identifie à des phénomènes bien répertoriés, observés dans d'autres pays comme les Etats-Unis, qui sont décrits par une série de concepts classiques comme assimilation, acculturation, intégration et qui marquent tous la ruine progressive de ces appartenances et de ces rémanences.

Le second de ces courants souligne, au contraire, à juste titre sans doute, la puissance des dynamiques distinctives et identitaires qu

émanent des communautés immigrées, et que la rigueur des exclusions dont sont victimes certaines de ces communautés est loin de pouvoir expliquer, à elle seule.

En raison de lacunes communes, les deux courants prêtent, selon nous, à des critiques parfois semblables et parfois symétriquement opposées.

II.2.1.

En effet, en constituant les phénomènes culturels en un champ autonome - où le *sujet* se voit, à bon droit sans doute, rendre le rôle essentiel - par une opération qui renvoie du même coup à la marge de l'analyse le questionnement sur le rôle des structures socio-économiques et sur l'effet propre des mécanismes de reproduction de ces dernières, les deux courants marquent des carences parallèles :

Le premier s'expose à méconnaître ou à sous-estimer un ordre de facteurs d'exclusion sociale possibles, dont les effets dans la sphère culturelle peuvent être décisifs.

Le second, lui, risque d'ignorer ou de sous-évaluer un ordre important de facteurs d'identification (ou d'inclusion) dont les effets peuvent être également massifs.

Dans les deux cas ce qui est sous-estimé ou ignoré, évacué pour ainsi dire avec le concept des structures économiques, ce n'est certes pas un pouvoir d'assignation sociale magique qui serait propre à ces dernières, mais l'effet propre, des conditions matérielles concrètes (les traits matériels de la condition sociale) qui traduisent ces structures, avec lesquelles jouent les propres stratégies de réinterprétation des sujets sociaux. Ces conditions forment, nous y reviendrons, des dispositifs concrets (l'exemple le

plus évident est celui de l'habitat) théâtre de gestions locales spécifiques, aux effets propres d'identification/distinction, (inclusion/exclusion).

En second lieu, par ce renvoi à la marge des structures socio-économiques, les deux démarches s'exposent au risque semblable d'évacuer, du même coup, hors du champ des investigations, un ordre d'enjeux important opposant les immigrés à leurs "voisins" et qui peut surdéterminer, ou investir subrepticement, des rapports se situant, selon toutes les apparences, sur le registre culturel. Cet ordre d'enjeux, à l'interface du matériel et du symbolique, nous l'avons appelé les "intérêt de classe" (ou "de classement").

II.2.2.

. Deuxième série de critiques : bien qu'opposées les deux conceptions présentent une lacune semblable que nous présenterions ainsi : le processus d'insertion des immigrés n'a pas de lieu social spécifié dans la société d'immigration. Autrement dit, la différenciation au point de vue culturel - au point de vue de l'identité culturelle - quant à ce processus des différentes couches ou classes sociales du pays d'accueil, différenciation que l'irruption des immigrés sur la scène sociale a pourtant le pouvoir notoire de révéler ou d'accuser, n'émerge pas comme question scientifique.

La représentation qui s'impose dans ce domaine est celle d'un jeu impliquant les immigrés et les cadres sociaux et culturels du pays d'accueil considérés abstraitement et où se joue la seule identité des immigrés. L'ensemble sociétal ainsi proposé - et opposé - aux immigrés apparaît comme un bloc culturellement homogène, exempt de

toute fracture symbolique, d'où émaneraient en tous lieux, de manière diffuse et uniforme, les mêmes messages, les mêmes signaux, les mêmes informations, les mêmes pressions. L'immigré est bien présent, comme sujet, au centre du processus d'insertion, mais le sujet, homologique, de la "société d'accueil" est absent comme tel ou abstrait. C'est dans la logique de cette indifférenciation qu'il faut situer l'impensé du rapport social et culturel spécifique qui s'établit concrètement entre les immigrés et leurs "voisins" ou homologues des classes populaires françaises.

Cet "impensé" se marque tout particulièrement dans les discours opposés, mais témoignant de lacunes symétriques, qui se tiennent sur les turbulences et les problèmes dont les lignes de rencontre - notamment les quartiers d'habitat social - entre immigrés et français des classes populaires, sont le siège.

On a d'une part le discours des gestionnaires sociaux et des acteurs politiques (1) qui, en substance et en dernière analyse, reposent sur le schéma de l'inadaptation voire de l'incongruence des immigrés avec les cadres d'insertion et de vie que leur propose la société française (dans les versions humanistes de ces discours cette dernière se voit pressée d'accepter "la différence"...) sans que les groupes français précis, qui sont une composante essentielle de ce cadre de vie, soient considérés comme impliqués, spécifiquement, dans un rapport plein et entier, entraînant des effets sociaux et culturels précis pour les deux groupes, et se voient dès lors convoqués comme acteurs dans ces turbulences..

(1) Discours qui dans ce dernier cas est de plus en plus souvent intéressé et manipulateur.

On peut recomposer, par ailleurs, avec quelque vraisemblance, un discours en réponse au précédent, propre celui-là peut-être à certains intellectuels ou chercheurs qui ne voient dans ces turbulences que le signe de l'incapacité de la société française, homogénéisée, atomisée, modernisée dans le mauvais sens du terme.. à donner leur place à ces groupes différents - à l'identité desquels tout suggère que ces intellectuels pensent avoir un rapport privilégié et ineffable - sans prêter attention au fait que la société française s'incarne en l'occurrence dans les groupes socialement spécifiés, porteurs d'intérêts spécifiques, et dont l'identité revêt une autre forme que l'absence d'identité.

II.3.

Notre propos est de rabattre la question de l'insertion des immigrants sur celle des rapports de cohabitation, au sens où nous avons entendu ces termes, qui s'établissent entre immigrants et français des classes populaires.

Cette démarche se distingue des approches dont nous avons esquissé les grands traits, sur les points suivants

II.3.1.

. Elle s'écarte par sa nature même, des démarches qui font l'impasse sur, ou ignorent la question de la différenciation culturelle et sociale des groupes ou couches qui sont impliqués du côté de la société d'accueil, par le processus d'insertion des immigrants. Nous refusons de considérer ce dernier comme se produisant dans un cadre sociétal abstrait, privé de toutes spécifications sociales. L'usage du terme rapport indique, enfin, que les transformations et les

ruptures liées à ces processus peuvent affecter tous les protagonistes de l'interaction, et ne se réduisent pas aux impositions univoques des cadres sociaux du pays d'accueil sur les immigrants.

Formellement, soulignons-le, la question scientifique de la cohabitation entre immigrants et français des classes populaires (question articulée, nous n'aurions garde de l'oublier, à une question sociale et politique urgente) pourrait être considérée comme appartenant à une série paradigmatique de questions de ce type, impliquant d'autres groupes sociaux (la cohabitation entre immigrants et classes moyennes, la cohabitation entre immigrants et intellectuels "petits bourgeois" etc...)

Si elle est pour nous un objet privilégié d'étude, comme quasi-co-extensive à la question globale de l'insertion des immigrants, c'est, bien entendu, parce qu'immigrants et classes populaires françaises sont situés de fait dans un rapport unique : leur condition sociale est voisine ou commune (le choix du qualificatif appartient davantage aux sujets du rapport eux-mêmes qu'au chercheur, et les modalités de ce choix sont parties intégrantes de l'étude). Cette communauté ou cette proximité de condition se traduit notamment par des conjonctures de contact et de communication généralisées...

L'inclusion ou l'exclusion des immigrants, leur "ségrégation" ou leur "intégration", comme le dit le vocabulaire courant, se joue d'abord par rapport aux classes populaires, ce que nous exprimons en disant

que c'est là leur lieu social. On voit facilement que notre question est à double face. Nous étudions l'insertion des immigrés et inséparablement l'évolution des classes populaires territorialisées dans notre pays.

II.3.2.

. Elle s'attache à penser ensemble, à unifier dans le même objet conceptuel, comme elles le sont dans la réalité sociale la dimension socio-économique de ces rapports, où se marque la présence sous-jacente d'enjeux de classe - ou de classement - précis, et la dimension culturelle par quoi nous désignons les processus qui affectent spécifiquement, dans le sens de leur renforcement ou de leur dissolution, les frontières culturelles entre les groupes. Nous refusons le renvoi à la marge méthodologique d'une dimension ou de l'autre.

Le jeu des deux états virtuels de ces rapports que nous avons décrits en commençant est propre à constituer un cadre conceptuel permettant d'embrasser simultanément les deux dimensions.

II.3.3.

. Le dernier point sur lequel nous nous éloignons sensiblement des démarches décrites, c'est que nous ne considérons pas que l'identité ou la proximité de condition entre immigrés et français des classes populaires, puisse permettre de préjuger des identifications et des intégrations réelles. Ni positivement, ni, si on peut dire, "par défaut, en prophétisant l'interruption fatale d'un processus d'intégration considéré comme normal, sous l'effet aliénant de facteurs idéologiques ou politiques.

Le jeu complexe des identifications et des distinctions n'est pas pour nous figé dans une vision préalable du monde social, il s'ouvre

à l'interrogation et à l'analyse.

Ceci ne revient pas à ignorer le poids des structures et des conditions objectives, mais à accorder un poids égal à l'activité propre des sujets sociaux eux-mêmes. Cela revient aussi à penser un *rapport* de ces sujets aux structures et aux conditions qui soit autre chose qu'un rapport d'identification absolue.

Si nous refusons aux conditions matérielles de privilège de clore avant même qu'il soit ouvert, tout débat sur les (re)définitions d'appartenance entraînées par l'insertion des immigrés, nous n'en reconnaissons pas moins le rôle important de ces conditions et la nécessité d'étudier soigneusement ce rôle.

Ce qu'il faut considérer c'est que ces conditions n'"identifient" certes pas les groupes, au sens où se réaliserait dans le réel social cette parfaite adéquation des sujets aux catégories que le chercheur a seul le pouvoir magique d'accomplir, mais qu'elles peuvent exercer des effets (au sens de pressions ou de messages) d'identifications.

Structures et traits de la condition sociale ont, en effet, un *pouvoir* d'identification, qui est inséparablement un pouvoir de distinction, (ou, dans une autre version, un pouvoir d'agrégation, qui est inséparablement un pouvoir de ségrégation), mais ces pouvoirs s'exercent de manière *différente*, par l'intermédiaire d'éléments matériels ou symboliques (1) dont certains peuvent prendre la forme de

(1) Notons que les identifications conceptuelles préconstituées propres à certains chercheurs, et dont nous avons citées plusieurs exemples, sont moins à critiquer qu'à analyser, phénoménologiquement dans leur rôle et leurs effets, comme appartenant à l'un de ces dispositifs, le dispositif symbolique, ou comme constituant la dimension symbolique de certains dispositifs concrets (elles peuvent influencer les gestionnaires, les travailleurs sociaux, les enseignants

"dispositifs concrets" (au sens de M. Foucault).

Ces dispositifs, malgré leur puissance de socialisation, n'invalident pas l'ordre des rapports de cohabitation, et ne disqualifient pas les sujets qui les développent comme acteurs. Ces rapports, au contraire, entrent en jeu avec, et dans, ces dispositifs, s'expriment dans leur cadre, les soumettent à des agencements inédits, s'incorporent à eux, se les approprient, les pervertissent...

Enfin, ces dispositifs sont l'objet ou le cadre d'interventions "exogènes" ou "endogènes", portant en totalité ou en partie sur les rapports de cohabitation, et qui en modifient les conditions de réalisation, délibérément ou objectivement.

Ces interventions peuvent se situer sur un registre politique ou syndical, appartenir au domaine de l'action sociale ou culturelle... et être l'inspiration locale ou nationale (mais dans ce dernier cas le niveau local constitue toujours une sorte de prisme qui réfracte de manière plus ou moins accusée les actions ou les décisions émanant du niveau national...)

Ces interventions, enfin, peuvent être conjoncturelles ou constituer à leur tour une sorte de dispositif permanent (Les associations, les Syndicats d'usagers, les projets d'action éducative). On peut considérer que ces "dispositifs", incorporent eux-mêmes, pour partie, des rapports de cohabitation (ceux de leurs agents...) et constituent inséparablement, une sorte de gestion des rapports de cohabitation "de terrain".

Les situations de cohabitation ou de proximité spatiale entre immigrés et français des classes populaires, et notamment, bien sûr, les

quartiers de logements sociaux avec les équipements collectifs qui leur sont associés, constituent pour nous un exemple de ces dispositifs.

II.3.4.

Une des difficultés de notre question est l'imprécision de la notion de classes populaires, notion quelque peu scientifiquement "introuvable", ou plutôt lieu commun et carrefour conceptuel où se côtoient la perspective sociologique pour qui cette catégorie est d'un usage quelque peu abstrait et davantage fondé sur sa nécessité structurale que sur une véritable identification culturelle et sociale des groupes qu'elle concerne, et la perspective ethnologique qui s'inscrit en faux contre l'abstraction précédente et lui opposant la diversité quasi-exotique des groupes et des types sociaux réels, tend à par trop méconnaître le poids des déterminations structurelles.

Nous dirions, quant à nous, que l'identification de la forme sociale que désigne cette notion ne figure pas au rang des présupposés ou des postulats de notre démarche, mais au rang de ses objets.

Il s'agit de décrire cette forme et d'approfondir sa connaissance sous l'aspect de sa formation continuelle et de son renouvellement, en étudiant les rapports symboliques et sociaux entre les groupes qui sont appelés à la composer, et qui par ces rapports même en fixent ou déplacent les contours.

L'insertion des immigrés, aspect sociologique d'une conjoncture historique singulière, constitue un moment particulièrement critique et décisif pour cette formation.

Les immigrés partagent la condition sociale de certains groupes français, ou connaissent des conditions voisines, cette communauté ou cette proximité de condition, a, d'une part, des effets symboliques intrinsèques, et se traduit, d'autre part, par des situations de proximité spatiale et à une communauté générale de cadre de vie - situations qui sont socialement produites, réglées, gérées. Ces éléments peuvent concourir à des formes d'intégration et d'identification, comme ils peuvent au contraire accentuer les coupures et les distances. Tout un travail de réagencement entre les frontières des groupes s'opère où les immigrés jouent, en quelque sorte, le rôle d'analyseurs. On comprendra sans peine qu'enquêter sur les rapports de cohabitation entre les immigrés et leurs voisins c'est enquêter aussi bien sur les immigrés que sur la classe populaire française comme forme évolutive, et que c'est enfin approfondir le concept même de classe populaire.

III. DISPOSITIF SCOLAIRE ET DISPOSITIF RESIDENTIEL

III.O.

L'étude que nous avons engagée et qui porte sur des quartiers d'habitat social avec les écoles qui leur sont associées, se confond donc pour nous avec l'étude de dispositifs particuliers, au sens que nous venons de décrire, cadres d'expression, de réalisation, de transformations... des rapports de cohabitation entre immigrés et français des classes populaires, et peut être considérée comme une contribution aux recherches sur l'insertion des immigrés et l'évolution de la forme sociale "classe populaire".

Il importe de souligner que ces deux lieux, l'école et le quartier, théâtre de phénomènes sociaux de nature fort différente qui renvoient à des champs d'étude ordinairement distincts, ne constituent pas, à proprement parler, pour nous, des unités d'analyse séparées. (Démontrer la pertinence de leur intégration dans le même objet constitue l'un des objets de notre démarche...)

Ceci étant précisé, il faut cependant situer les spécificités de ces deux "lieux" au regard de nos questions et marquer, dans chaque cas, les particularités de notre démarche, par rapport à certaines des approches auxquelles, respectivement, ils renvoient.

III.1. L'Ecole

III.1.1.

Les études sur la scolarisation des enfants d'immigrés s'opposent souvent sur la question de la spécificité de la carrière scolaire de ces enfants.

Certains auteurs, comparant le taux de réussite scolaire de l'ensemble des élèves étrangers à ceux de l'ensemble des élèves français, arrivent à la conclusion qu'un échec scolaire massif caractérise spécifiquement les premiers. La recherche des causes oppose alors ceux qui mettent en avant, comme facteur décisif, la notion de *handicap* - socio-culturel - mais surtout linguistique - à ceux qui, au contraire, soulignent la responsabilité du système scolaire et son incapacité à, ou son refus de prendre en compte, dans ses stratégies et projets pédagogiques la spécificité culturelle de ces élèves.

D'autres auteurs (dont certains, par ailleurs, relativisent la portée | actuelle du phénomène de l'échec scolaire, et parlent

plutôt de la visibilité nouvelle, due à l'évolution des conditions sociales générales, d'un phénomène ancien et historique) soutiennent que la comparaison de *l'ensemble* de la population des élèves étrangers avec *l'ensemble* de la population des élèves français n'a aucun sens, et qu'à *origine sociale comparable*, les enfants d'immigrés ont un taux d'échec très voisin de celui de leurs camarades français.

(Conclusion de deux de ces auteurs : "Si les enfants étrangers sont en échec dans notre système scolaire, cela tient avant tout, non pas à leur qualité d'étrangers mais à leur qualité d'ouvriers" Serge Boulot - Danielle Boyson Fradet - voir Biblio.).

Parallèlement, ces même auteurs soulignent que la spécificité culturelle des enfants des classes populaires françaises subit le même traitement pédagogique que celle des enfants d'immigrés, et qu'on note dans les deux cas la même distance entre l'univers culturel de l'école et celui de l'enfant.

Ces deux thèses, trop schématiquement décrites, ont ceci de commun que la question de la spécificité de la carrière scolaire n'y est pas rapportée en première analyse, aux facteurs scolaires et processus pédagogiques réellement observables, mais rabattue presque entièrement sur la question de la réussite ou de l'échec scolaire; plus précisément, c'est l'échec scolaire qui est considéré comme le critère souverain de cette spécificité, les facteurs sociaux, ou relatifs au procès d'enseignement, qui expliqueraient spécifiquement cet échec, étant davantage *inférés* à partir des régularités statistiques qui permettent de le mesurer, qu'identifiés à partir d'analyses d'ensemble de la réalité scolaire.

Le débat sur la spécificité devient alors difficile à trancher et s'enferme dans les alternatives quelque peu irréelles du "tout ou rien" (ou "tout immigré" ou "tout ouvrier") : les partisans du "tout immigré" se voient opposer que bien des enfants français des classes populaires partagent le sort des enfants immigrés. Tandis que les partisans du "tout ouvrier" se voient, eux, opposer l'évidence du caractère majoritaire et même massif de l'échec scolaire de la population des élèves immigrés considérée séparément.

Cette impasse est, selon nous, le résultat d'un mode de pensée où les identifications des sujets par les observateurs reflètent trop fidèlement un système de catégorisation pré-existant - parfois sur-déterminé par leur position idéologique (1) ou même leur position dans le champ scientifique - et se voient reconnues un efficace causal décisif, sans que soit perçu avec suffisamment de clarté que s'agissant des immigrés, de l'insertion des immigrés comme phénomène historique, l'école est précisément un des lieux principaux, où ce système de catégorisation se voit précisément mis à l'épreuve, ré-interprété, réélaboré par une série de processus dans lesquels la part même des sujets sociaux en interaction est importante.

L'école ne saurait être considérée, face au problème de l'insertion des enfants étrangers comme un simple lieu d'enregistrement mécanique

(1) Danielle Boyson-Fradet, Serge Boulot : "La recherche de la spécificité des causes de l'échec scolaires des enfants étrangers est un autre argument abusivement porté au compte de leur spécificité et visant à les soustraire de leur appartenance à la classe ouvrière vivant sur le sol national".

des appartenances mais un des lieux importants où se joue leur (re)constitution. Le résultat scolaire doit être considéré, selon nous, davantage comme un élément interne de ce processus, un de ses jalons, simultanément cause et effet, que comme son critère décisif d'interprétation.

III.1.2.

Nous voulons poser la question de la spécificité de la carrière scolaire des enfants d'immigrés en l'autonomisant de la question particulière de l'échec scolaire.

Nos questions portent sur l'école comme dispositif de socialisation ou, autre versant d'une même réalité, comme dispositif de réalisation, d'expression, et d'évolution des rapports de cohabitation entre jeunes immigrés et jeunes français, et parmi ces derniers, un groupe remarquable, celui des jeunes issus des classes populaires. Dans ce dispositif, deux aspects ou deux dimensions doivent être pris en compte : l'école comme "machine à enseigner" (Michel Foucault) ou, si l'on veut, l'école (re)distributrice de capital éducatif...; l'école comme espace public singulier, rassemblant des sujets sociaux selon un critère légal (la carte scolaire...) opérant entre eux des regroupements, des sérialisations, leur imposant des règles formelles de relation, une discipline commune... Les rapports de cohabitation, il est bon de le souligner, interviennent dans ces deux dimensions. Les protagonistes de ces rapports de cohabitation dans leur version scolaire sont, à un premier niveau des élèves français et immigrés (et indirectement les membres de leurs familles, acteurs importants, eux-mêmes, d'un lieu de socialisation décisif) et, à un second niveau, les agents du système scolaire.

L'école considérée dans sa dimension d'espace public particulier joue d'abord un rôle intrinsèque comme totalité : elle rassemble autoritairement les élèves d'une zone urbaine particulière, qui, si on excepte l'"évasion" vers les écoles privées ne peuvent exprimer, dans ce domaine de choix consommatoires, A ses "clients" de cette zone urbaine, homogène socialement ou non, elle s'impose comme un élément d'identification qui peut être accepté ou refusé violemment, mais où se dessine en tout état de cause une fonction d'"analyseur" (R. Lourau) pour les rapports de cohabitation.

En second lieu, l'école comme espace public intervient dans les rapports de cohabitation entre les jeunes immigrés et les jeunes français qu'il rassemble, en leur imposant ses codes de conduite et sa discipline : par exemple, l'expression du racisme y est généralement censurée, et on ne peut se dérober aux proximités imposées (sinon par des stratégies dissimulées) mais surtout, en créant une configuration permanente de contact, il permet à ces rapports de s'exprimer et de se modifier, dans des relations durables ou non et dans des séquences de communication.

Dans sa fonction de "machine à enseigner" on peut se représenter l'école comme un lieu de réalisation ou d'expression des rapports de cohabitation entretenus par les enseignants avec les immigrés. Mais ce rapport est inséparablement, notons-le, rapport et intervention dans le rapport entre immigrés et membres des classes populaires françaises, ou encore porte médiation intime de ce dernier

Ces rapports propres aux agents du système scolaire passent en part

par le procès d'enseignement lui-même, sont incorporés à lui; un procès d'enseignement qui s'adresse, en principe, d'une manière uniforme à tous les élèves sans distinction (ce caractère non adapté lui est d'ailleurs souvent reproché comme générateur objectif de discrimination...) d'où de bonnes raisons pour certains analystes de nier la possibilité d'un rapport distinctif qu'ils identifient à la figure de la discrimination. Thèse qui se traduit, dans une version plus critique, et inversée, par l'affirmation que l'école ne prend pas mieux en compte la spécificité culturelle des enfants des classes populaires françaises, que celle des jeunes immigrés.

La conceptualisation que nous avons proposé des rapports de cohabitation permet, on l'a vu, de penser leur variabilité et leur conversion à des formes positives. Le rapport distinctif, incorporé dans les actes d'enseignement que nous évoquons plus haut, ne s'identifie donc pas pour nous nécessairement à la figure de la discrimination ou du racisme. Cette première remarque nous permet de purger le débat de ses éléments polémiques et de sa coloration morale.

En second lieu, il est sans doute erroné d'imaginer que ce rapport distinctif opère en détachant, si l'on peut dire les élèves immigrés d'un fond indifférencié, dans lequel ils s'inscriraient en négatif... Ce rapport distinctif n'implique sans doute pas ces oppositions en blanc et noir.

Nous voulons dire que ce rapport distinctif est parfaitement compatible avec un traitement semblable, et pareillement aliénant, de la

spécificité culturelle des enfants immigrés, et des enfants des classes populaires françaises. Autrement dit, le "traitement" par l'école des enfants des classes populaires françaises et des enfants d'immigrés peut être de même essence (approprié à la notion globale de classe populaire définie par "circonscription négative". c'est-à-dire témoigner de la même méconnaissance des référents culturels propres, différents dans les deux cas, tout en demeurant distinctif. Tandis que la conscience de cette distinction, une mobilisation inégale des référents identitaires (supérieure évidemment chez les immigrés), des situations et des statuts sociaux dissemblables au plan global, peuvent amener des réactions fort différentes, ou conduire à des stratégies d'adaptation opposées. (Mais on peut très bien imaginer aussi que la dimension de la similitude l'emporte sur celle de la distinction, et que la conscience d'un même rejet, associée comme facteur à l'effet propre des conjonctures de relations ou de communication conduise à une "identification" réciproque des élèves immigrés et des élèves des classes populaires françaises, prélude à des attitudes communes et à une plus profonde "intégration".)

Parallèlement, si l'on imagine un contexte favorable à la prise en compte fine des spécificités culturelles ou des identités, il nous semble qu'on pourrait concevoir quelque doute sur un projet pédagogique qui ne viserait que les élèves étrangers, sans intégrer cette démarche à une réforme d'ensemble de la pratique pédagogique, à l'égard de tous ses "usagers".

L'esquisse que nous venons de faire du "dispositif" scolaire ne serait pas complète, relativement à notre schéma si l'on n'y situait ce que nous avons appelé les interventions.

Ce niveau est tout naturellement représenté par les actions explicites sur les rapports de cohabitation, qui peuvent être engagés dans les établissements (débat sur le racisme etc...) ou encore les projets d'action éducative. Et bien sûr toutes les mesures et les actions qui ont pour origine les réflexions menées dans le cadre des ZEP (Zone d'éducation prioritaire).

III.2. Le quartier

III.2.1.

Il n'est pas question pour nous dans le cadre de ce texte de situer notre démarche par rapport au vaste panorama des études urbaines dans son ensemble.

Nous voudrions, plus modestement, nous référer à un travail qui reste essentiel pour notre domaine, celui de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1) (voir Biblio.)

III.2.1.2.

Ces auteurs font une critique sévère des conceptions selon lesquelles les conditions d'habitat propres aux grands ensembles annoncent

(1) Il est aisé de se rendre compte que l'étude citée s'inscrit dans une perspective critique par rapport à deux courants théoriques marquants de la sociologie urbaine.

. Le courant de l'"Ecologie humaine" dont les auteurs mettent notamment en cause l'"illusion des mouvements spontanés de population", comme traduction plate et mécanique dans l'espace urbain des logiques du marché.

. Le courant plus composite des "utopies urbanistiques" qui a constitué l'environnement scientifique de la première génération des grands ensembles et, où la perspective révolutionnaire de Henri Lefebvre notamment, et une tradition culturaliste plus ancienne, se confondent dans la conviction commune que la ville, comme forme, anthropologique dans un cas (post)révolutionnaire dans l'autre, à la propriété, en tant que telle, de faire émerger une sociabilité nouvelle ou des rapports sociaux nouveaux.

"l'émergence d'une société nouvelle affranchies des divisions de classes traditionnelles sous l'effet de la co-existence de groupes sociaux auparavant séparés" (l'article est "daté", son contexte polémique aussi !); mais ils rejettent pareillement l'argumentation critique qui est généralement opposée à la perspective précédente, selon laquelle la population des grands ensembles étant à l'image, dans sa moyenne, de la population moyenne du reste des villes, l'interaction sociale propre à ces quartiers ne présenterait pas de différence notable avec d'autres zones de résidence, et n'aurait aucune conséquence spécifique. Ils notent à ce propos : "l'illusion de la moyenne risque de condamner à l'alternative de nier en bloc toutes les caractéristiques des grands ensembles, notamment les signes de moindre intégration sociale et les formes originales qu'y prennent les rapports sociaux". Les auteurs soulignent que cette illusion de la moyenne dissimule la caractéristique principale des grands ensembles, une forte hétérogénéité sociale interne, pour l'identification de laquelle ils engagent à faire intervenir des différenciations beaucoup plus fines que celles qu'appréhendent les catégories statistiques usuelles (notamment la notion "Bourdiesienne" de position de trajectoire), et remarquent que c'est cette forte hétérogénéité même, et l'absence de groupe modal dominant, qui caractérise en propre les grands ensembles par rapport aux quartiers plus anciens.

Dans ces conditions, seule une étude approfondie des conditions de peuplement de ces zones d'habitat et de la morphologie sociale qui en résulte, peut permettre une analyse proprement sociologique des rapports sociaux qui s'établissent entre leurs habitants.

Au terme d'analyses conduites selon ces principes, les grands ensembles apparaissent bien davantage comme le lieu où les différenciations sociales s'aiguisent et s'accusent et débouchent même sur de nombreux conflits, que comme un microcosme urbain inédit propice à la fusion des classes et à l'émergence d'un homme nouveau.

Il nous faut indiquer nos points d'accord et nos points de désaccord avec cette démarche.

En simplifiant à l'extrême, on peut dire que le texte articule deux idées sous-jacentes :

- 1) Les rapports sociaux réels "transcendent" le cadre de résidence - de cohabitation... - ils ne s'originent pas dans les lieux d'habitat; comme les différences sociales qui les fondent et leur donne leur nature réelle, ils sont antécédents à la situation de cohabitation, s'y expriment, et évidemment lui survivent.
- 2) Cependant, les grands ensembles ne sont pas qu'un cadre de reproduction pur et simple, ou d'inscription pour ces rapports et ces différences : la combinaison originale d'éléments sociaux et spatiaux qu'ils en viennent à constituer sous l'effet de leurs mécanismes spécifiques de peuplement, exercent sur ces rapports un effet de modification, ou de gauchissement. Mais un effet qui est à l'opposé de celui qu'imaginaient les "utopistes urbains". La mise en coexistence de groupes aux différences très contrastées débouche, en effet, sur une situation marquée

par de fortes dynamiques sociales de *différenciation*, et se traduit par la production locale de distances sociales - vécues/exprimées - fortes, qui annule et au-delà, les effets imprudemment présumés comme bénéfiques de la proximité spatiale (De ces dynamiques néfastes finit par résulter l'émergence d'une structure sociale locale - propre au quartier - reproduisant homologiquement la structure sociale globale et ses inégalités; les différences de niveau social même faibles résultant en "propriétés de position" relatifs à cette structure locale).

Ces deux points recueillent de notre part un acquiescement partiel.

Par référence au point (1) : nous pensons, de manière semblable, que nos rapports de cohabitation ne s'originent pas dans la situation d'habitat ou de proximité qui n'est pour eux, nous l'avons dit en commençant, qu'un cadre de manifestation.

Par référence au point (2) : nous reconnaissons comme les auteurs le font, au cadre de cohabitation en tant que tel un pouvoir d'action et de restructuration propre sur les manifestations des rapports sociaux. Le concept de "dispositif" que nous avons emprunté à M. Foucault, s'il va plus loin sans doute que la conceptualisation proposée, n'en est pas moins situé dans la même logique.

Par ailleurs, en récusant les conceptions fondées sur ce qu'ils ont appelé les illusions de la moyenne, en mettant en évidence

l'efficace propre du dispositif social et spatial que représentent les grands ensembles, nos auteurs ouvrent implicitement la possibilité d'études fondées sur la variabilité de tels dispositifs (autour d'un paradigme commun : l'hétérogénéité forte comme caractéristique propre). Ceci permet d'envisager des démarches qui s'attachent à penser la *comparabilité* des situations locales en leur jeu de différenciation d'un schéma commun. On peut pousser d'ailleurs plus loin les conséquences de ce principe de variabilité et l'étendre de la dimension spatiale et géographique à la dimension temporelle et historique, en observant que le pouvoir relatif des facteurs de différenciation peuvent varier avec le temps. A titre d'exemple, on peut souligner que la crise économique qui marque la période actuelle porte à relativiser l'importance de facteurs différenciants comme la "position de trajectoire sociale", qui sont beaucoup plus opératoires dans les périodes de croissance - c'est à une telle époque qu'appartient l'article cité - où la mobilité professionnelle et sociale est beaucoup plus développée (L'observation est faite par F. Godard et J.R. Pendaries - voir Biblio.).

III.2.1.2.

Les points de désaccords et même, dirions-nous, de rupture avec nos deux auteurs à présent :

. Tout d'abord, la différence ethnique, n'est pas prise en compte, en tant que telle, par les auteurs. Ceux-ci, implicitement (car, significativement, la présence des étrangers n'est guère mentionnée

en tant que telle, ne retiennent chez les immigrés que leur identité de classe, et finissent par agir à l'égard de ces derniers exactement, comme ils constatent que le font leurs voisins de niveau social supérieur, il les identifient aux classes populaires, aux "classes-repoussoirs". Or cette analyse qui se borne au constat d'un rejet se révèle plus qu'une simple lacune.

Aucun moyen, en effet, dans un tel système, de penser sous la forme d'un "concept légitime", l'exclusion, par exemple, des immigrés par les classes populaires. De tels phénomènes sont renvoyés à l'enfer de la pathologie sociale, ou à celui de l'ignorance et des conduites erratiques.

Cette insuffisance tiendrait-elle au fait que l'étude excluerait de son champ, d'une manière générale, la sphère du culturel et du symbolique ? rien n'est moins sûr. Au contraire, elle fait une part essentielle à l'activité de symbolisation développée par les autres groupes sociaux en cohabitation, à partir de leur identité sociale objective, finement repérée par les auteurs. Ce qui se révèle ici, c'est qu'immigrés comme français des classes populaires sont exclus du symbolique. Ils sont confondus dans cette exclusion. (Voir, à ce propos, les remarques de Patrick Cingolani dans l'ouvrage collectif "l'empire du sociologue"... Cf. Biblio.). On retrouve ici la localisation usuelle de l'insertion des immigrés : elle a bien "lieu" | au sein des classes populaires. Mais une notation supplémentaire est permise : l'identification se fait "par défaut" : un défaut d'identité, si on peut dire. L'amalgame s'opère sur la base des manques des deux groupes, sur l'exclusion qu'ils partagent d'un

rapport social légitime, voire sur l'interdiction qu'ils se voient signifier d'accéder au champ de la conflictualité sociale légitime.

On a vu que la réhabilitation de ce rapport comme objet consistant et légitime d'étude était notre projet même. Mais par le détour que nous avons fait se révèle davantage l'un de ses enjeux essentiels : valider l'étude de ce rapport ce n'est pas seulement mieux appréhender la question de l'identité des immigrés ou celle de leur insertion, mais c'est intégrer cette question dans une approche renouvelée et plus globale de l'identité populaire.

Précisons, cependant, pour finir sur ce point, qu'il ne s'agit en aucune façon pour nous d'isoler ou d'autonomiser ce rapport pour l'analyser, mais de penser sa relation avec la dynamique de différenciation sociale ou de restructuration symbolique des positions sociales - autre lecture de réagencement des frontières entre les groupes - qui caractérise sans doute ces situations locales, et dont, au fond, la classe populaire, groupe circonscrit "en négatif" par cette dynamique même, est la base "topique".

. Notre second point de rupture concerne la conception des rapports sociaux et symboliques qui se dégage de l'article.

En effet, si le rappel de la primauté d'une analyse sociologique sérieuse sur les visions utopiques sans fondements réels ou les facilités psychosociologiques (1) s'imposait de toute évidence

(1) Les péripéties qui ont marqué l'histoire récente des grands ensembles ont, de toute façon, achevé de balayer ces prédictions.

on peut regretter que cette entreprise salutaire s'accompagne d'une conception trop étroite des rapports sociaux - de cohabitation - où ces derniers se voient réduits à n'être que la simple réalisation expressive, la simple symbolisation de la "nature" de classe des sujets. La seule activité repérable dans ce domaine semble de l'ordre de la pure négativité : c'est une inlassable reconstitution des extériorités, des exclusions, des frontières distinctives par les sujets sociaux devenus les gardiens locaux de la reproduction, les dépositaires de ses intérêts. Il n'y a aucune distance entre le jeu symbolique des acteurs le rapport - mérite-t-il encore ce nom ? - réciproque à leurs identités, et le jeu social qui le sous-tend et que seul le sociologue est en mesure de dévoiler. Ce rapport est assujettissement violent de "soi" et de l'"autre" à l'emprise de la structure sociale et aux messages identitaires qu'elle émet.

Tout notre projet, on l'a vu, consiste à montrer que ce n'est là qu'une des virtualités du rapport de cohabitation, une de ces figures extrêmes; et que sa translation ou sa conversion en une forme contraire et positive est possible. Dans cette forme la transgression des frontières de groupe et la subversion des assignations identitaires est possible par une quête du sens, une (en)quête sur le sens de l'altérité. On voit mieux ici que notre entreprise revient à restituer au sujet une partie de sa souveraineté, et que la forme positive du rapport de cohabitation que nous envisageons est co-extensif à une pratique sociale (auto)consociante. S'ouvre ainsi un champ d'études portant sur la variabilité de ces pratiques au point de vue de leur intensité ou de

leur caractère délibéré ou spontané, à celui des conditions propices, ou non, à leur développement; au point de vue encore des acteurs diversement motivés ou influents qu'elles peuvent impliquer...

Et soulignons encore qu'il ne s'agit pas pour nous de verser dans les utopies fusionnelles, mais de penser une certaine variabilité du rapport, de rendre possible une problématique raisonnablement fondée du changement social.

La virtualité positive du rapport de cohabitation que nous envisageons, n'est qu'un état ou un moment possible, et rare, de ce rapport, mais il appartient encore à l'ordre des rapports de cohabitation. On peut le penser comme un stade ultime où ces rapports sont prêts à se liquider comme rapports de domination, laissant enfin le champ libre à une interaction ou un jeu culturel, confrontation sur le sens supposant le sens, où se dessinent des figures inédites du social.

Nous ne ferons que pointer, sans l'aborder vraiment, le dernier point de rupture avec Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire. Il concerne la place faite aux effets de la proximité spatiale entre les groupes différenciés. La réponse de ces auteurs à cette question est simple : ces effets sont nuls ou négatifs. De telles cohabitations ne dessinent que des figures dissimulées et inédites de la ségrégation.

Sans nous convertir le moins du monde aux mythologies des sociabilités nouvelles que susciteraient les agrégations spatiales contre "nature sociale", il semble que le constat réaliste de ces

auteurs relativement au rôle de l'espace devrait ouvrir plutôt que fermer le champ des analyses dans ce domaine.

Ce type de cohabitation ne permet en rien de préjuger de leurs conséquences sociales. Peut-on pour autant assimiler ses effets à l'insignifiance et au néant sociaux ?

Ce qui se passe (c'est-à-dire ce qui ne se passe pas...) entre des groupes séparés spatialement a-t-il réellement le même contenu que ce qui se passe entre les mêmes groupes une fois que ces groupes ont été rapprochés et se "touchent de près" comme on dit ? ce contenu n'est-il fait de rien d'autre que du projet proprement utopique de recréer inlassablement la distance perdue ?

Notre questionnement dans ce domaine portera sur la symbolique d'identification des cohabitats, et sur l'occurrence de communication que ces derniers représentent.

III.2.2.

Une zone ou un quartier de logements sociaux où cohabitent - voient, se côtoient.. - des immigrés et des français à caractéristiques sociales proches ou similaires à celles des immigrés, est donc pour nous un dispositif social et spatial *remarquable* pour l'expression la réalisation et l'évolution éventuelle des rapports de cohabitation entre les uns et les autres.

Ce dispositif peut être examiné sous trois aspects que nous distinguons pour la présentation, mais qui dans la réalité sont étroitement intercorrélés.

- 1) C'est un espace résidentiel, délimité à la fois par des principes de clôture externes et internes (1), qui "incorpore" les rapports de cohabitation sous des formes matérielles - les formes architecturales l'implantation des immeubles - et des modes de peuplement.
- 2) C'est un cadre s'offrant à, permettant, ou parfois même imposant des manifestations sociales diverses, dont les auteurs sont les cohabitants eux-mêmes qui expriment partiellement ou totalement les rapports de cohabitation entretenus par les immigrés et leurs "voisins".
- 3) C'est un lieu d'interventions sociales, culturelles ou politiques qui peuvent incorporer des rapports de cohabitation et les exprimer, ou qui visent, délibérément ou objectivement, à agir sur eux, c'est-à-dire à les gérer, les utiliser, ou les transformer.

On peut aisément discerner les diverses configurations et les divers protagonistes du rapport de cohabitation qu'implique chacun des aspects :

Dans le premier cas le rôle essentiel est tenu par les agents des organismes qui construisent et attribuent les logements, puis qui gèrent le peuplement sur la durée. Ces agents médiatisent fortement les rapports de cohabitation. Dans le second cas, les protagonistes sont les sujets et les groupes sociaux concernés

(1) qui peuvent ne pas coïncider, la clôture symbolique du quartier étant un enjeu appartenant au champ des rapports de cohabitation.

eux-mêmes, c'est-à-dire ceux que nous appellerons les cohabitants (avec cette difficulté que certains d'entre eux peuvent avoir un rôle d'acteur, comme militant, membre d'association... qui le fait participer aussi du 3ème aspect).

Dans le troisième cas, le rôle essentiel est tenu par les acteurs caractéristiques de ce champ : membres d'associations, animateurs culturels, agents de services sociaux, travailleurs, élus, militants syndicaux et politiques, etc...

Quelques remarques sur ces trois aspects :

- 1) L'analyse faite au présent (synchronique) de la composition sociale du peuplement - ou, si l'on veut, de l'état social et spatial du peuplement - est nécessaire : il s'agit d'identifier avec le maximum de précision les groupes en présence. Mais il faut référer cette analyse à la question des rapports de cohabitation (leur expression, leur gestion...). De ce point de vue, ce qu'il s'agit de réaliser, c'est moins une photographie statistique, que l'identification et l'analyse du procès permanent par lequel le "dispositif" se produit, se reproduit, et évolue. Car ce procès "incorpore" en lui-même des rapports de cohabitation, les exprime, et leur imprime des modifications. De plus, ce procès doit être examiné non seulement en son état présent, en son fonctionnement actuel, mais il doit être mis en perspective historique, considéré avec une certaine "profondeur de champ".

La construction d'un espace résidentiel de ce type doit être représenté et analysé comme un processus *différé* (et nous donnons à ce terme une connotation Girardienne - voir Biblio.): procès de division-différenciation de l'espace conjugué avec un procès de division-différenciation du social... A mesure que des constructions sortent de terre, répondant à une succession de décisions politiques et urbanistiques complexes, le courant du peuplement est orienté et modelé par ses gestionnaires, à l'action desquels s'articulent dialectiquement les stratégies individuelles et collectives d'appropriation des groupes, qui entrent en rapport à travers ce procès même...

La composition des voisinages et des inscriptions spatiales des différences, à un moment donné fruit d'une "intrigue" (Paul Veyne : voir Biblio) qui est rendue encore plus complexe par le renouvellement permanent des acteurs, ne traduit qu'un état, cristallisé, des rapports de cohabitation. Pour comprendre tout le pouvoir de socialisation de ce procès, rendu imperceptible par sa lenteur, il importe de reconstituer son histoire ce qui ne signifie pas qu'il faille négliger l'état présent du dispositif social et spatial, et la signalétique de structure sociale qu'il comporte. C'est à travers lui que les enfants et les jeunes font en grande partie l'expérience du monde social et de ses stratifications.

C'est à ce niveau que s'observe la tension permanente entre la "pression à l'identification" qu'exerce le grand ensemble, et les puissantes dynamiques distinctives qu'elle rencontre. Là

se situe l'effet de socialisation qui lui est propre.

Par ailleurs la composition sociale de cet espace résidentiel et son procès de constitution, doit être rapporté à la composition sociale du reste de la ville et son évolution. Le niveau micro-social des rapports de cohabitation doit être pensé en liaison avec le niveau macro-social de la ville dans son ensemble. X

Donnons un exemple : un grand ensemble ou un quartier de grands ensembles, outre les différences objectives qui le sépare du reste de la ville au plan de sa composition sociale, ne témoigne-t-il pas, en bien des cas, d'une coupure symbolique extraordinairement prégnante au sein de la population urbaine ? Ne voit-on pas très souvent s'instaurer une sorte d'identité de quartier qui s'impose comme un stigmate à leurs habitants, et dont le poids en certaines occurrences sociales peut être décisif ? Il semble qu'on assiste là à l'édification, par une sorte de rapport de cohabitation de niveau supérieur, d'une frontière sociale fondamentale.

- 2) Pour le second aspect, les manifestations sociales dont les auteurs sont les cohabitants eux-mêmes, il importe d'avoir à l'esprit plus que jamais la distinction fondamentale que nous avons établie entre rapports de cohabitation et relations de voisinage : les relations de voisinage ne sont qu'un véhicule parmi d'autres pour ces rapports. Elles sont à inclure dans le champ beaucoup plus vaste des pratiques ou des relations que nous devons prendre en considération pour notre question.

Ces manifestations sont nombreuses et fort diversifiées au regard d'autres critères que celui qui nous intéresse (voir à ce sujet V. Borgogno - Biblio.). Certaines d'entre elles sont inhérentes à la situation d'habitat, d'autres sont offertes ou permises par elle, d'autres enfin peuvent être requises (légales et obligatoires). En voici une énumération un peu "théorique".

- . Usage d'espaces collectifs (places, lieux publics...), un usage qui peut dériver vers l'appropriation par un groupe précis, c'est-à-dire la territorialisation du groupe sur cet espace. (Pour ce terme voir Isaac Joseph et Alain Battega: -Biblio.)
- . Usage de locaux collectifs destinés aux loisirs ou aux activités culturelles.
- . Usage d'équipements collectifs ou sociaux.
- . Activités liées à l'affiliation obligatoire à un syndicat de co-propriétaires.
- . Relations de voisinage ou ayant le voisinage pour origine.
- . Production de "graffiti"
- . Dégradations d'objets ou de bâtiment, petite délinquance.

Les rapports de cohabitation peuvent être incorporés à toutes ces manifestations, investir partiellement ou totalement chacune d'entre elles. Bien évidemment toutes ont un objet, ou une dimension, neutre du point de vue qui nous intéresse. Pour analyser leur contenu par rapport à notre question, il faut

renvoyer cet objet à la marge de l'analyse, ne considérer que leur "charge en rapports de cohabitation". On voit sans peine que la "charge" risque d'être beaucoup plus importante pour certaines de ces manifestations que pour d'autres. On voit aussi que certaines de ces manifestations peuvent se combiner entre elles (relations dans un usage commun de locaux ou d'équipements collectifs).

Rappelons encore une fois que les rapports de cohabitation, cependant, appartiennent à l'ordre symbolique, qu'ils sont d'essence représentative et qu'on ne doit les assimiler directement à aucune de ces manifestations.

Si nous insistons sur ces dernières en les énumérant quelque peu formellement, c'est d'abord pour montrer qu'aucun de ces champs de pratiques ou de relation marqués ordinairement par ce qu'il est convenu d'appeler les "problèmes de cohabitation" ne doit être tenu à l'écart d'une analyse faisant intervenir les rapports de cohabitation.

Mais c'est surtout parce qu'elles finissent par constituer dans leur logique d'ensemble un environnement social résistant, dominant, qui possède sa symbolique propre et qui exerce en retour un effet de renforcement (ou de dissolution) sur les symbolismes internes fondant les rapports.

Une fois toutes ces précisions données, on peut enfin indiquer que parmi toutes ces "manifestations" sociales du cohabitat les

formes relationnelles pures doivent être privilégiées par l'étude, non parce qu'elles permettent de conclure, en elles-mêmes, à un état du rapport de cohabitation mais parce qu'elles sont l'indice d'une conjoncture dynamique et évolutive pour ces derniers, et qu'elles signalent des acteurs remarquables. Et surtout elles doivent être regardées comme des situations de communication réalisées dont il est concevable qu'on puisse analyser la pragmatique selon le schéma interprétatif que nous avons énoncé plus haut.

3) quelques brèves remarques sur le 3ème aspect (les interventions)

On y retrouve un schéma qui présente quelque analogie avec la situation scolaire : l'intervenant (le militant, le travailleur social, l'animateur, l'élus, le prêtre) apparaît en tiers dans le rapport de cohabitation. Plus exactement, son action est inséparablement expression de son propre rapport et intervention, plus ou moins explicitée, dans le rapport entre les protagonistes du "terrain". La première dimension sera évidemment d'autant plus affirmée - marquée par des enjeux et des intérêts propres - que l'intervenant est lui-même un cohabitant.

Ces interventions sur les rapports de cohabitation sont incorporés au contenu propre de l'action exercée ou du service offert (par l'association, l'organisme etc...). A nouveau il faut penser le difficile démarquage entre un objet ou un contenu propre affecté d'une certaine neutralité et une certaine charge en "rapports de cohabitation", une dimension implicite qui porte sur ce champ.

Bien entendu les diverses formes d'actions, d'interventions, ou de services sont dans des positions très inégales quant à leur rôle dans ce domaine. La neutralité des services sociaux ou administratifs paraît plus affirmée a priori, que celle des associations relevant du syndicalisme d'habitant (pour ce terme voir Biblio : Manuel Castells et al.) ou que celle des associations culturelles.

Les associations propres aux immigrés occupent une place à part tant leur position est stratégique par rapport aux questions qui nous occupent.

Soulignons que les organisations ne doivent pas échapper, du point de vue qui nous préoccupe, à des analyses portant sur le *procès de communication* permanent qui se greffe sur les divers modes de réalisation de leur objet propre. On peut même avancer, sans doute, que c'est essentiellement dans cette dimension communicative des interventions que se marque le véritable rôle de ces organisations (organismes, instances...) locales, quant à l'expression et la modification éventuelle des rapports de cohabitation. Ceci suppose que ces organisations soient moins interrogées sur leur objet explicite et formel, sur leur pratique codifiée (et officialisée dans les discours qu'elles tiennent sur elles-mêmes, où abondent les catégories socialement neutres comme l'"habitant", l'"usager", "le client", voire le "travailleur"...) que sur les modes de communication utilisés en fonction des divers groupes sociaux. Rappelons, de plus, que dans ce domaine, on doit être attentif à la distinction entre les deux niveaux structurels de

la communication que nous avons évoqués plus haut. Le niveau du "contenu" et le niveau de la "relation"; la prise en compte de ce dernier niveau pouvant seule permettre une pleine identification des rapports de cohabitation.

Nous avons mis jusqu'à présent sur le même plan des organisations ou des organismes très dissemblables, parce qu'ils présentaient une identité ou une homologie structurelle par rapport à notre problématique, mais il est évident que leurs différenciations sont à identifier ou à souligner.

Comme c'est à ce niveau des interventions que nous situons l'existence possible d'une sorte de mouvement social pour la transformation des rapports de cohabitation, c'est par référence à la figure de ce mouvement social potentiel (A. Touraine, voir Biblio.) que doivent s'opérer la classification et la démarcation essentielle entre les divers agents et les divers organismes. On peut avancer sans grand risque de se tromper, d'ailleurs, que c'est le secteur de l'action sociale et culturelle qui est susceptible de fournir les pistes les plus sûres pour la recherche de ces acteurs remarquables.

Un mot pour terminer sur ces trois aspects du cohabitat : il nous paraît clair que la comparabilité de deux situations locales de ce type séparées géographiquement, fait surtout intervenir les aspects 1 et 3 : La genèse du dispositif et sa vie présente d'une part, les ferments de changements, de l'autre...

ANNEXE IIIBIBLIOGRAPHIE

AGLIETTA M., BRENDER A.

Les métamorphoses de la société salariale. Ed. Calmann Levy, Coll. Economie contemporaine, 1984, p. 274.

ALTHABE G.

"Eléments pour une analyse des relations interpersonnelles dans l'espace commun d'immeubles H.L.M. In Vie quotidienne en milieu urbain. Paris, ed. Centre de Recherche d'Urbanisme, 1980, pp. 325-34.

ANDEZIAN S.

Pour une approche de l'Islam au sein de l'immigration algérienne en France. Communication au Colloque du GRECO 13, 1983.

ANDEZIAN S. et STREIFF-FENART J.

"Réseaux féminins dans l'immigration maghrébine : régulations pratiques et rôle symbolique". In Annuaire d'Afrique du Nord, 1981.

Relations de voisinage et contrôle social. Le rôle des femmes dans les communautés maghrébines immigrés dans le Sud de la France. In Peuples Méditerranéens n° 22-23, 1983, pp. 249-255.

BACHMANN Ch., BASIER L.

Le Verlan : "argot d'école ou langue des Keums ?" . In Mots n° spécial L'Autre l'Etranger, n° 8, mars 1984, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

BARTH F.

Ethnic groups and boundaries. Oslo, Universitetsforlaget, 1969, 148 p.

Social antropologiska problem. Oslo, Ed. PRISMA, 1971, 266 p.

BASDEVANT C.

"Les carrières scolaires : étude comparative de la trajectoire scolaire d'adolescents français et immigrés". In Annales de Vaucresson n° 20, 1983.

BASTIDE H.

Les enfants d'immigrés et l'enseignement français. Paris, PUF, coll. Travaux et Documents, 1982, 279 p.

BATESON, BIRDWHISLELL, GOFFMAN, HALL, JACKSON, SCHEFLEN, SIGN, WATZLAWICK

La nouvelle communication. Ed. Seuil, Coll. Point, 1981, 332 p.

BAUDELLOT Ch. ESTABLET R.

L'école capitaliste en France. Paris, Maspéro, 1973, 336 p.

BEAUGE G.

Logique du travail social et usage des équipements collectifs par les familles immigrées. Nice, Université de Nice, IDERIC, 1979.

BORGOGNO V.

"La cohabitation interethnique et l'action du sociologue". In Le Logement des immigrés en France. Lille, OMINOR, 1982, pp. 224-265.

"Une situation migratoire". In Revue Les Temps Modernes n° 52-53-54, Mars-Avril 84, p. 2. 148 - 2.180.

BORGOGNO V., VOLLENWEIDER-ANDRESEN L.

"Corse : situation migratoire et insertion des immigrés". Nice, IDERIC, Déc. 1983, 167 p.

BOULOT S.

"Echecs scolaires des enfants d'immigrés". In Les Temps Modernes n° 452-53-54, Mars-Avril-Mai 1984, pp. 1902-1915.

BOURDIEU P.

"Condition de classe et position de classe". In Archiv. Europ. Sociol., VII, 1966, pp. 201-229.

"Classement, déclassement, reclassement". In Actes de la Recherche, n° 24, 1978.

La Distinction : critique sociale du jugement. Paris, Minuit, 1979, 640 p.

"L'identité et la représentation : Eléments pour une réflexion critique sur l'idée de région". In Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 34, Nov. 1980, pp. 63-72.

BOURDIEU P., PASSERON J.C.

Les héritiers. Paris, Ed. Minuit, 1964, 179.

BOURDIEU P., PASSERON J.C.

La reproduction. Paris, Ed. Minuit, 1970, 279 p.

BOURDIEU P., SAYAD A.

Le Déracinement. Paris, Ed. Minuit, 1977.

CAILLE A.

"La sociologie del'intérêt est-elle intéressante ?". In Sociologie du Travail 3/81 Juil.-Sept, 1981, pp. 257-274.

CARRAZ R.

Recherche en éducation et en socialisation de l'enfant. Paris, La Documentation Française,

CASTEL R.

"Présentation". In Asiles de Goffman E. Minuit, 1968, pp. 7-35.

La gestion des risques, Minuit, 1981, 227 p.

CASTELLS M.

La question urbaine. Paris, Maspéro, 1972, 451 p.

CASTELLS M., CHERKI E., GODARD F., MEHL D.

Crise du logement et mouvements sociaux urbains. Paris-La Haye, Mouton, 1978, 594 p.

CERFISE

L'inscription spatiale de la seconde génération d'immigrés maghrébins dans les quartiers d'habitat social. Réponse à l'appel d'offre de recherche, "modes de vie, rapports sociaux, dynamique sociale et espace", Janv. 1984.

CHAMBOREDON J.C. et LEMAIRE M.

"Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement". In Revue Française de Sociologie, XI, 1970, pp. 3-33.

CHAREF M.

Thé au harem d'Archi Amed. Paris, Mercure de France, 1982,

CLAVEL M.

"Eléments pour une nouvelle réflexion sur l'habiter". In Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol. LXXII, Janv.-Juin 1982, pp. 17-32.

COING H., MEUNIER Ch.

L'insécurité urbaine ? Ed. Anthropos, 1980, 237 p.

COLLECTIF APREF

Cause français, non ? Paris, Maspéro, 1984.

COLLECTIF

L'empire du sociologue. Paris, Ed. de la Découverte, 1984, 165 p.

COLLECTIF. Pour un bilan de la sociologie de l'éducation. Cahiers du Centre de Recherches Sociologiques n° 2, Mai 1984, Université de Toulouse Le Mirail et CNRS.

DE CERTEAU M.

L'invention du quotidien. Tome 1, "Arts de faire", U.G.E. Coll. 10/18, 1980.

DUMOUCHEL P., DUPUY J.-P.

L'enfer des choses. Paris, Seuil, 1979, 265 p.

FOUCAULT M.

Surveiller et punir. Paris, Gallimard, 1981.

FRANCEQUIN-GALLAIS G., HAZALAIGUE M.F.

On n'a pas honte de le dire. Adolescence au CET. Paris, Maspéro, 1979.

FREIRE P.

Pédagogie des opprimés. Maspéro, Petite Coll., 1974, 202 p.

GABEL J.

La fausse conscience. Paris, Minuit, 1962, 273 p.

GRAFMEYER Y. ISAAC J. (TRA)

L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Paris, Ed. Aubier-Montaigne, Coll. Champ Urbain, 1979, 336 p.

GARAI L.

"Les paradoxes de la catégorisation sociale". In Recherche de Psychologie Sociale, 1981, pp. 131-141.

GARNIER J.P., GOLDSCHMIDT D.

La comédie urbaine ou la cité sans classe. Paris, Maspéro, Textes à l'appui, 1978, 327 p.

GASPARD F., SERVAN-SCHREIBER J.

La fin des immigrés. Paris, Seuil, 1984.

GIRARD R.

Le bouc émissaire. Paris, Grasset, 1982, 298.

GODARD F., PENDARIES J.R.

Les rapports de propriété du logement. Université de Nice, Laboratoire de Sociologie, Déc. 1976, 435 p.

GOFFMAN E.

Stigmate. Paris, Minuit, 1975.

Asiles. Paris, Minuit, 1968.

GUILLAUMIN C.

L'idéologie raciste : Genèse et langage actuel. Paris, Mouton, 1972, 243 p.

GUILLAUME M.

Eloge du désordre. Paris, Gallimard, 1978.

GUYOT C., CUIN H.

"Faire de l'analyse sociologique des inégalités scolaires ? Opposition pour une nouvelle problématique". In Perspectives de réussite au-delà des insuccès scolaires. Colloque Bordeaux, Févr. 1984,

HALBWACHS M.

Morphologie sociale. Paris, A. Colin, 1938.

HIRSCHMAN A.

Les passions et les intérêts. Paris, PUF, 1980, 129 p.

KATUSZEWSK J., DGIEN R.

Réseau total et fragment de réseaux. Université de Provence, CERESM, 1978. (Cordes 23/76).

KHATIBI A.

Maghreb pluriel. Paris, Ed. Denoël, 1983.

LACASCADE J.L.

"Analyse critique du concept de ségrégation spatiale et des discours sur la ségrégation". In Ségrégation spatiale, Actes de Colloques de Rennes. Plan Construction, 1978, pp. 7-15.

LAPIERRE J.W.

Normes égalitaires et différences socio-culturelles". In Inégalités - Différences, contributions à l'analyse des stratifications sociales. Actes du colloque de Genève, Francfort, Ed. Peter Lang, 1983, pp. 113-128.

LAUTIER B., TORTAJADA R.

Ecole, force de travail et salariat. Paris, PUF, 1978,

LAZARUS S.

"A partir d'une recherche sur les besoins en formation des jeunes Algériens en France : de la notion de deuxième génération au concept de minortié". In L'immigration algérienne en France. Actes du Colloque de Grenoble, GRECO-CNRS n° 13, 1982, 15 p.

LECLERCQ J., DESBOIS

"Les revendications portées par les jeunes d'origine algérienne en France". In L'immigration algérienne en France. Actes du Colloque de Grenoble, GRECO-CNRS n° 13, 1982, 13 p.

LEFEVRE H.

La révolution urbaine. Paris, Gallimard, Coll. Idées, 1980, 248 p.

Le droit à la ville. Paris, Ed. Seuil, Coll. Point, 1972, 281 p.

LOURAU R.

L'analyse institutionnelle. Paris, Minuit, 1970, 293 p.

MARANG J., LEBON A.

L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française. Paris, La Documentation Française, 1982,

MARIE M.

"Les mécanismes institutionnels de l'exclusion urbaine". In Droit Social, n° 11, NOV. 1974, pp. 53-59.

MARIE M.

Situations migratoires ou la fonction miroir. Paris, Galilée, 1976.

MARTINENQ P.

Ouvriers des chantiers navals et mode de vie : La Seyne-sur-Mer et son marché de l'emploi : 1830-1981. Thèse de 3e cycle. E.H.E.S.S. Marseille.

MAUGER G., FOSSE-POLIAK C.

"Les loubards". In Actes de la Recherche en Sciences Sociales n° 50, Nov. 1983, pp. 49-67.

MAUVIEL M.

"Cultures en contact : remarques épistémologiques à propos de la migration maghrébine". In Pluriel n° 20, Paris, 1979, pp. 53-58.

MERLLIE D.

"Une nomenclature et sa mise en oeuvre : ses statistiques sur l'origine sociale des étudiants". In Actes de la Recherche en Sciences Sociales n° 50, Nov. 1983, pp. 3-47.

OGIEN R.

Théories ordinaires de la pauvreté. Paris, PUF, Le Sociologue n° 51, 1983.

ORIOU M.

"Les cultures en mouvement : Propos épistémologiques à l'écoute des communautés immigrées". In Pluriel n° 14, 1978, pp. 13-27.

Bilan des études sur les aspects humains et culturels des migrations en Europe occidentale : 1918-1979. Strasbourg, Fondation Européenne de la Science, 1981.

"De l'intellectuel organique au gestionnaire de l'identité". IDERIC, Sept. 1982.

ORIOU M. (sous la dir. scient. de)

Etude de l'évolution de l'identité culturelle des enfants d'émigrés Portugais en France et au Portugal. Rapport final de l'ATP 054, vol. 1.

ORIOU M., HILY M.A.

L'identité, signifiants et dimensions. In Identité culturelle : approches méthodologiques. Actes du Colloque IDERIC-CIRB, Québec, CIRB, 1982, pp. 149-157.

PATY D.

Douze collèges en France. Paris, La Documentation Française, 1981.

PETONNET C.

Espaces habités, ethnologie des banlieues. Paris, Galilée, 1982.

PERALOI M., ANSELME M., MAURY H.

Situations de cohabitation et construction sociale des différences : enjeux du logement social Marseille - Le cas des 13e et 14e arrondissements et du centre urbain. CERFISE, Juin 1983, 24 p. (ronéo.)

PINÇON M.

Cohabiter; groupes sociaux et modes de vie dans une cité H.L.M. Paris, Plan Construction, 1982.

PINELL P., ZAFIROPOULOS M.

"La médicalisation de l'échec scolaire". In Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 24, 1978.

ROSENTHAL R.A., JACOBSON L.

Pygmalion à l'école. Ed. Castermann, Coll. Orientations, 1971, 292 p.

SAYAD A.

De la culture des immigrés et de ses fonctions idéologiques. Juin 1978. (ronéo.)

"Les effets naturels du logement". In Panorama des Sciences Sociales, Alger, n° 4-5, Oct.-Nov., 1980, pp. 11-27.

"Le foyer des sans-famille". In Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 32-33, Avril-Juin 1980, pp. 89-103.

"Un logement provisoire pour des travailleurs "provisaires". In Recherche Sociale, n° 73, Janv.-Mars 1980, Ed. Fondation pour la Recherche Sociale.

"La naturalisation, ses conditions sociales et sa signification chez les immigrés algériens". In GRECO 13, nos 3 et 4-5, 1981, 1982.

STREIFF-FENART J.

"Choix du conjoint et identité sociale. Les mariages des immigrés maghrébins de la deuxième génération". In Peuples Méditerranéens, n° 24, Juil.-Sept., 1983, pp. 83-102.

TAJFEL H.

La catégorisation sociale. In Moscovici C. Introduction à la Psychologie Sociale, vol.1, p. 272-300, Paris, Larousse, 1973, Bibliographie, 325 p.

TODOROV T.

La conquête de l'Amérique. La question de l'autre. Paris, Seuil, 1982, 269 p.

TOURAINÉ A.

La voix et le regard. Paris, Seuil, Coll. Sociologie Permanente, 1978, 310 p.

TOURAINÉ A., WIEVIORKA M., DUBET F.

Le mouvement ouvrier. Paris, Fayard, Coll. Mouvements 2, 1984, 438 p.

VERRET M.

L'espace ouvrier. Paris, A. Colin, 1979.

VEYNE P.

Comment on écrit l'histoire. Paris, Seuil, Coll. Point Histoire, 1971.

VIGNAUX G.

"Réflexions sur les échecs scolaires, marginalisation et identification culturelles chez les migrants de la seconde génération". In Courrier du CNRS, n° 51, Juin 1983, pp. 41-44.

WARNER S., WELLMAN D., WEITZMAN L.

"Le héros, le pauvre type et le combinard". In Espace et Sociétés n° 38-39, Juil.-Déc., 1981, pp. 87-110.

WATZLAWICK P.

La réalité de la réalité. Paris, Seuil, Coll. Point, 1978, 238 p.

WATZLAWICK P., HELMICK-BEAVIN S., JACKSON D.

Une logique de la communication. Paris, Seuil, 1972, 286 p.

WATZLAWICK P., WEAKLAND J., FISCH R.

Changements paradoxaux et psychothérapie. Paris, Seuil, 1975, 189 p.

WELLMAN B., LEIGHTON B.

"Réseau, quartier et communauté". In Espace et sociétés, n° 38-39, Juil.-Déc., 1981.

WILLIS P.

"L'école des ouvriers". In Actes de la Recherche en Sciences Sociales n°24, 1978, pp. 53-61.

ZAVALLONI M.

"L'identité psychosociale, un concept de la recherche d'une science". Pp. 245-263. In Moscovici Serge, Introduction à la Psychologie Sociale, Vol. 2, Bibliographie, Paris, Larousse, 1973, 363 p.

ZIROTTI J.P.

La scolarisation des enfants de travailleurs immigrés.
Tome I : Evaluation, sélection, orientation . Nice, IDERIC,
Rapport de Recherche, Juin 1979, 192 p.

La scolarisation des enfants de travailleurs immigrés. Tome II
Taxinomies et situations scolaires. Nice, IDERIC, Rapport de
Recherche, Nov. 1980, 146 p.

"Les effets de la scolarisation sur les stratégies des émigrés". In L'Emigration maghrébine en Europe. R. Amelial et M. Kessal (éds.). Alger, CREA, Centre de Recherche en Economie Appliquée, 1982, pp. 402-425.

"La scolarisation des enfants de travailleurs immigrés. Les effets paradoxaux du procès scolaire". In Politique d'Aujourd'hui. Nouvelle série, n° 4, 1984, pp. 99-108.

ANNEXE I

Les statistiques scolaires (1983-84)
de La Seyne-Sur-Mer et
de l'Ariane (Nice)

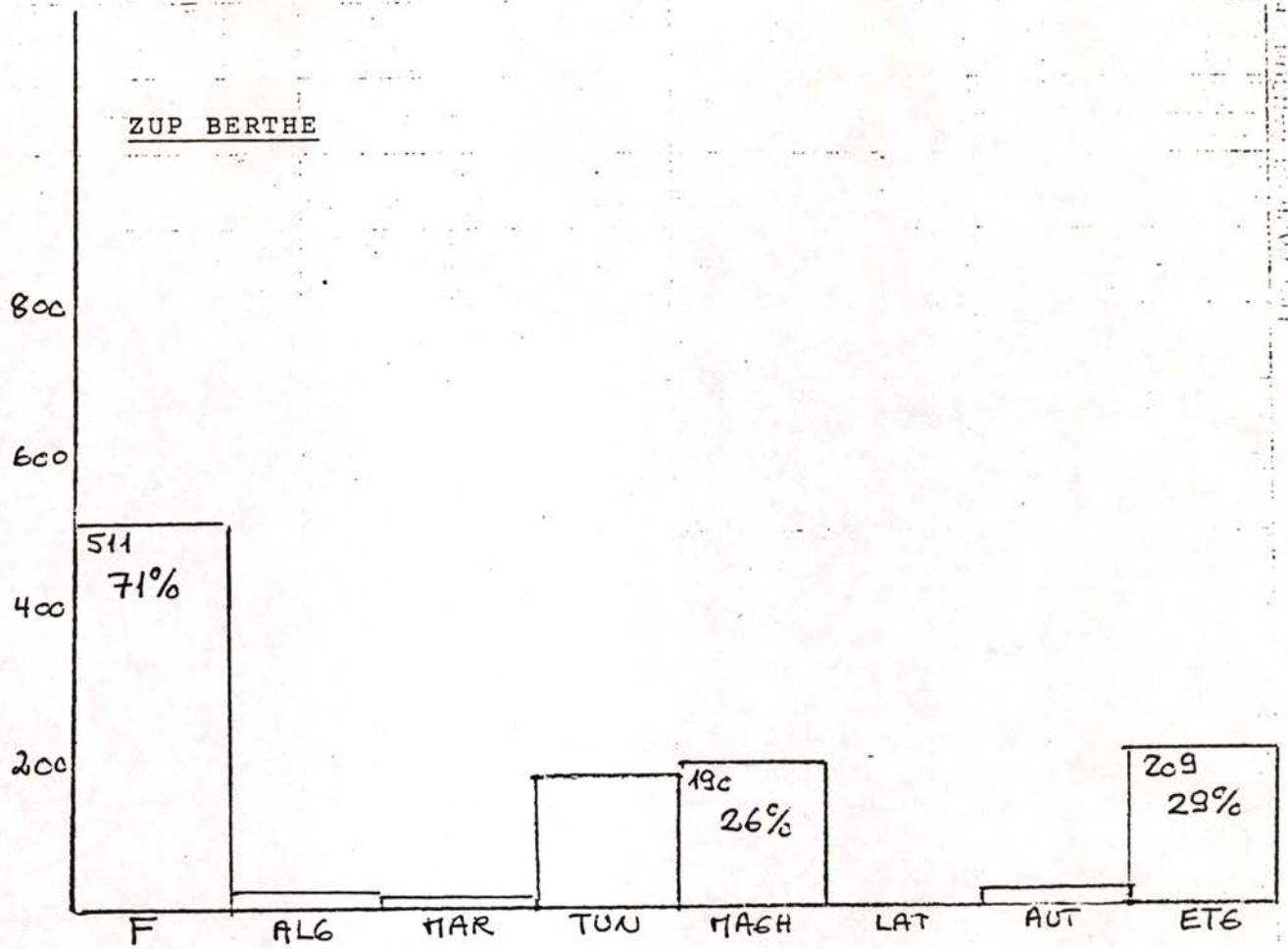
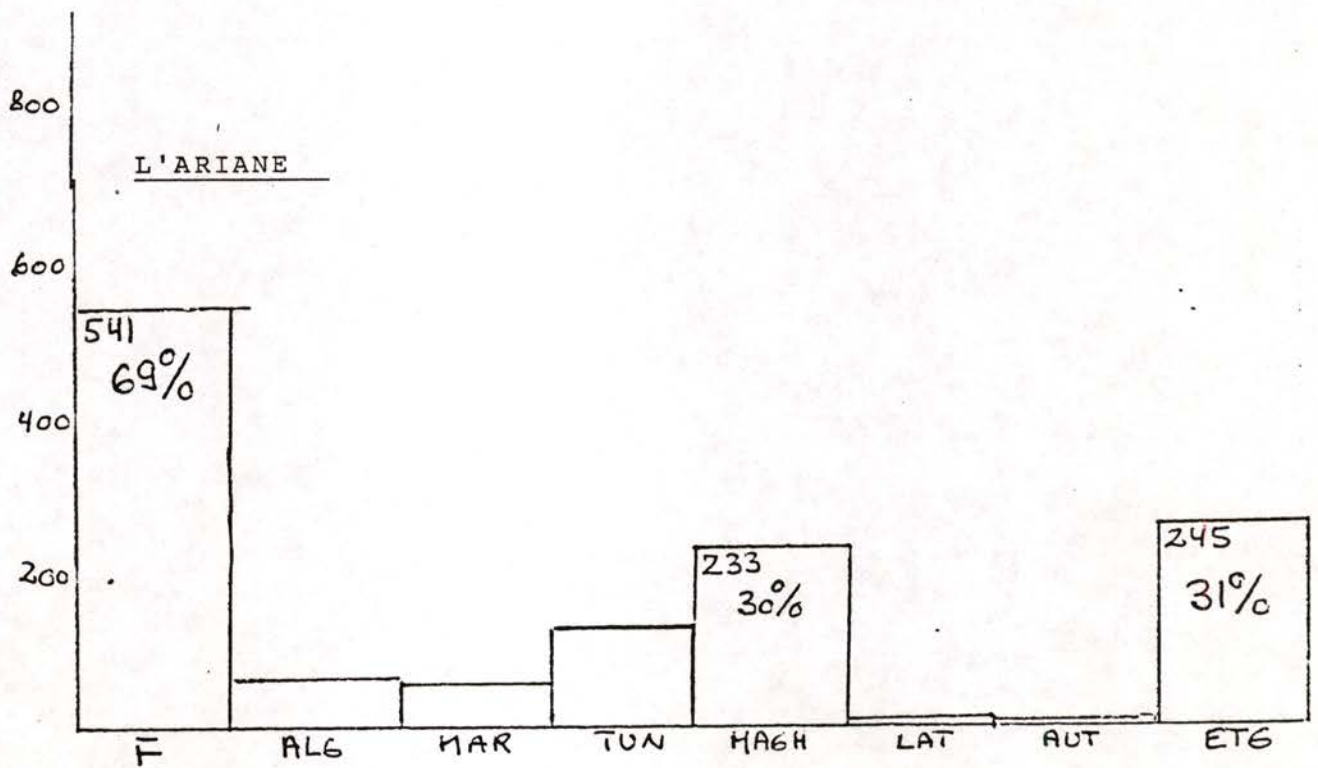
Les statistiques scolaires

Un premier recueil des chiffres relatifs à la présence des enfants de travailleurs immigrés dans les différents établissements et niveaux d'enseignement des quartiers de la ZUP Berthe et de l'Ariane ont été obtenus auprès des deux inspections académiques départementales. Ces statistiques n'ont d'intérêt que dans la mesure où elles permettent une première approche de la population concernée et de l'espace social qui nous préoccupe. En effet, elles ne nous permettent ni de situer précisément la place des élèves des différentes nationalités dans les diverses sections et filières, ni de comparer la position scolaire de ces enfants avec celle de leurs "voisins naturels" les membres de la classe populaire. De par leur élaboration dichotomique français/étrangers, ne prenant pas en compte l'origine sociale de ces élèves, ces statistiques produisent l'image d'un échec scolaire massif des enfants d'immigrés.

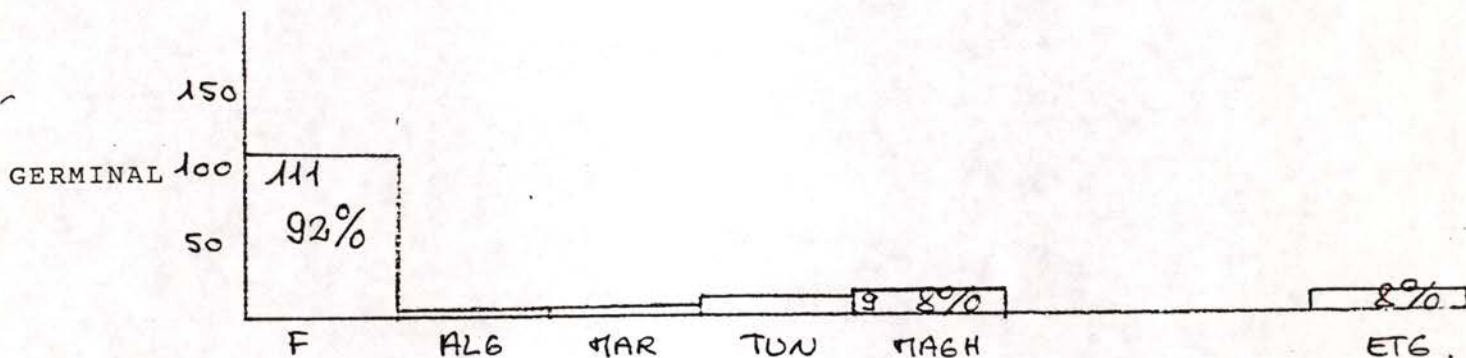
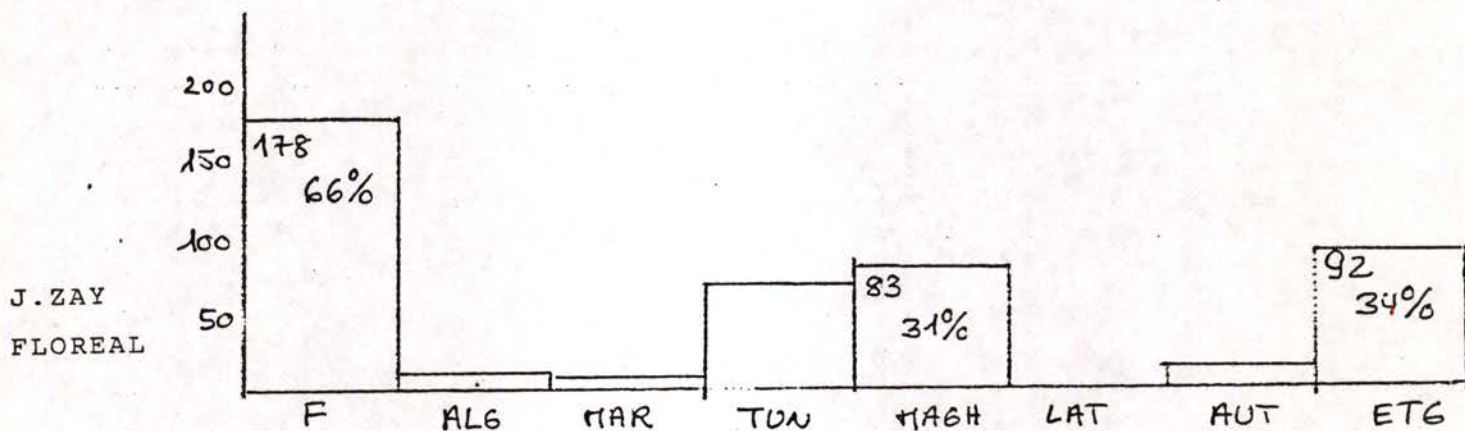
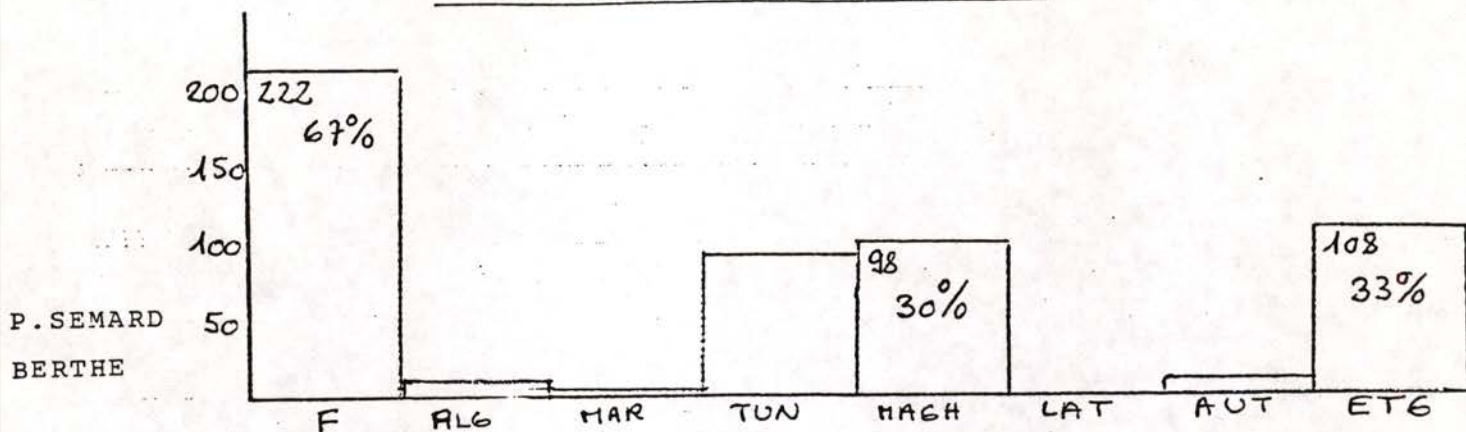
Le Pré-élémentaire. (Maternelles)

Les deux zones urbaines étudiées connaissent un taux de fréquentation d'élèves maghrébins très semblable : 26% de Maghrébins à la ZUP Berthe contre 30% à l'Ariane dans le pré-élémentaire. Cependant, l'observation de la représentation des Maghrébins dans les différentes écoles maternelles fait apparaître une répartition très inégale de ces élèves suivant les établissements.

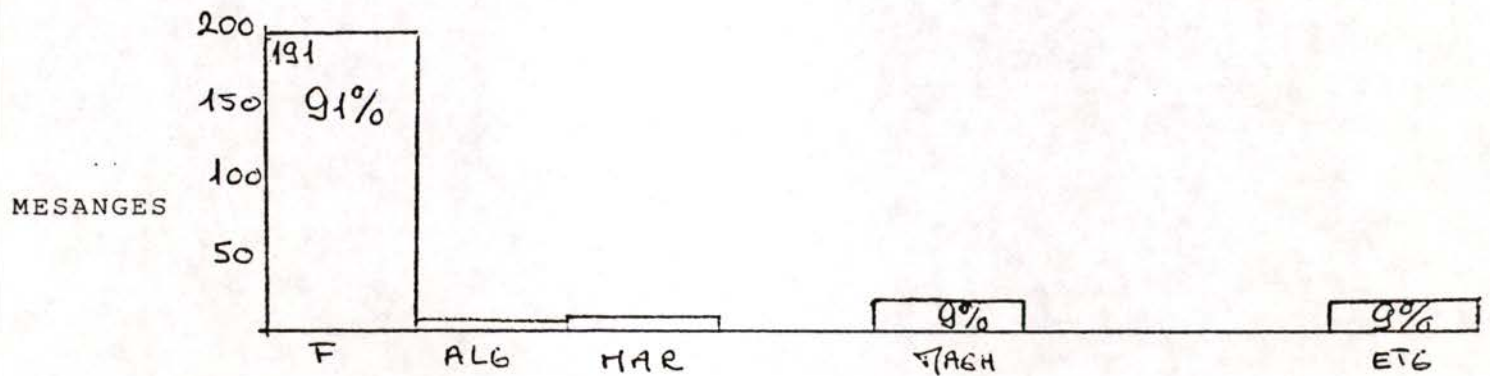
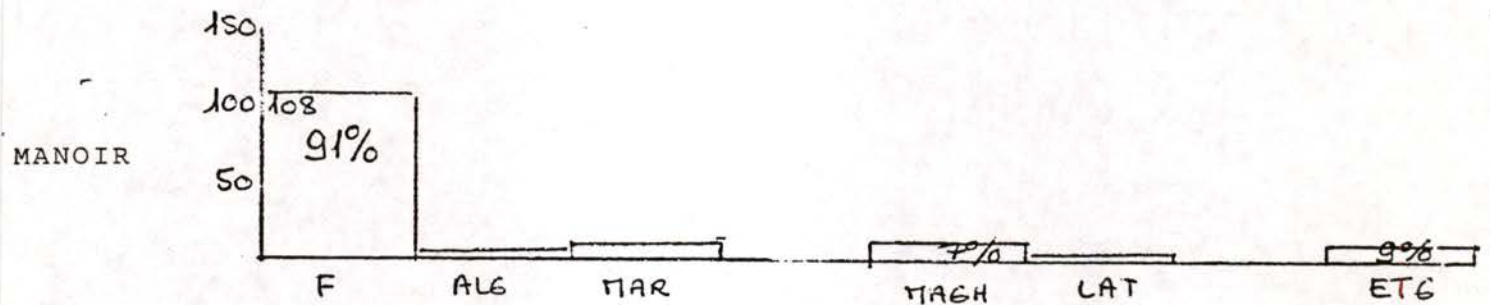
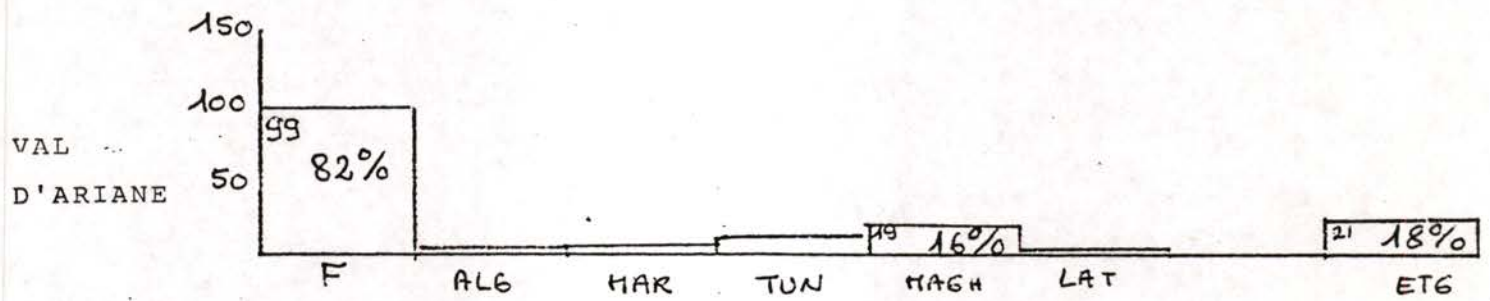
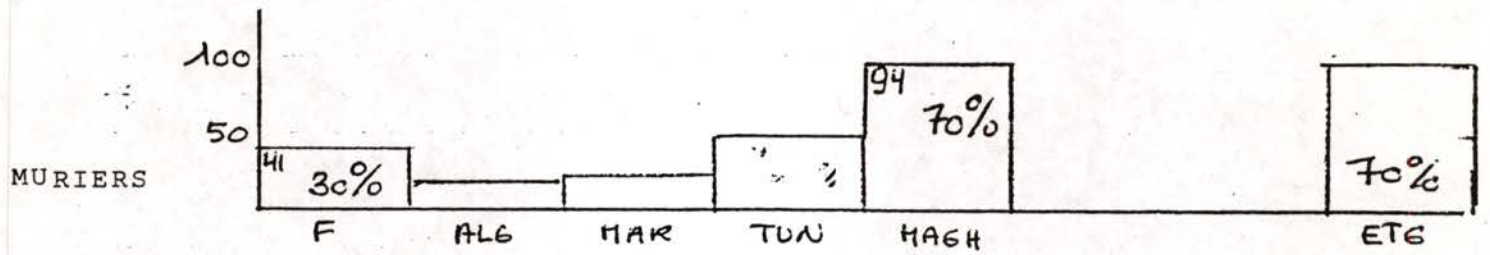
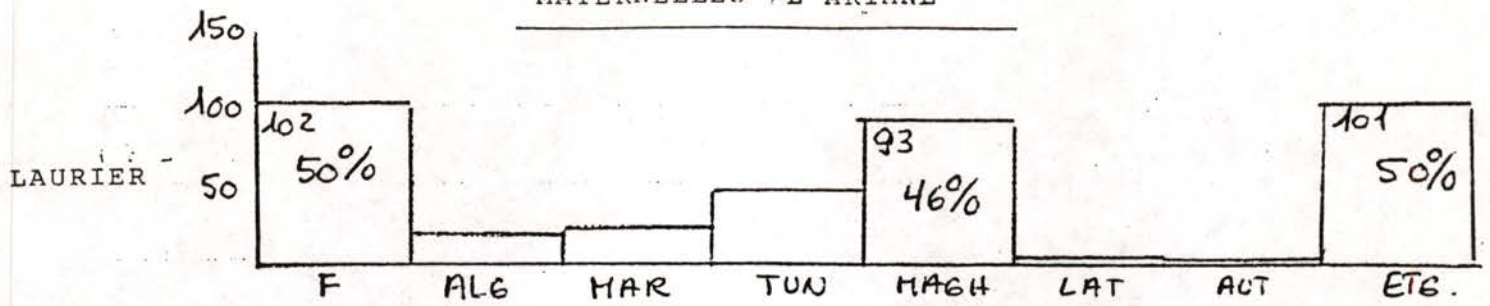
A l'ariane deux écoles sur cinq accusent un taux élevé d'élèves étrangers (70% et 50% contre 18% et 9%). A la ZUP Berthe, la situation est similaire, deux écoles maternelles comptent 33% et 34% contre 8% dans le dernier.

MATERNELLESZUP BERTHEL'ARIANE

MATERNELLES ZUP BERTHE

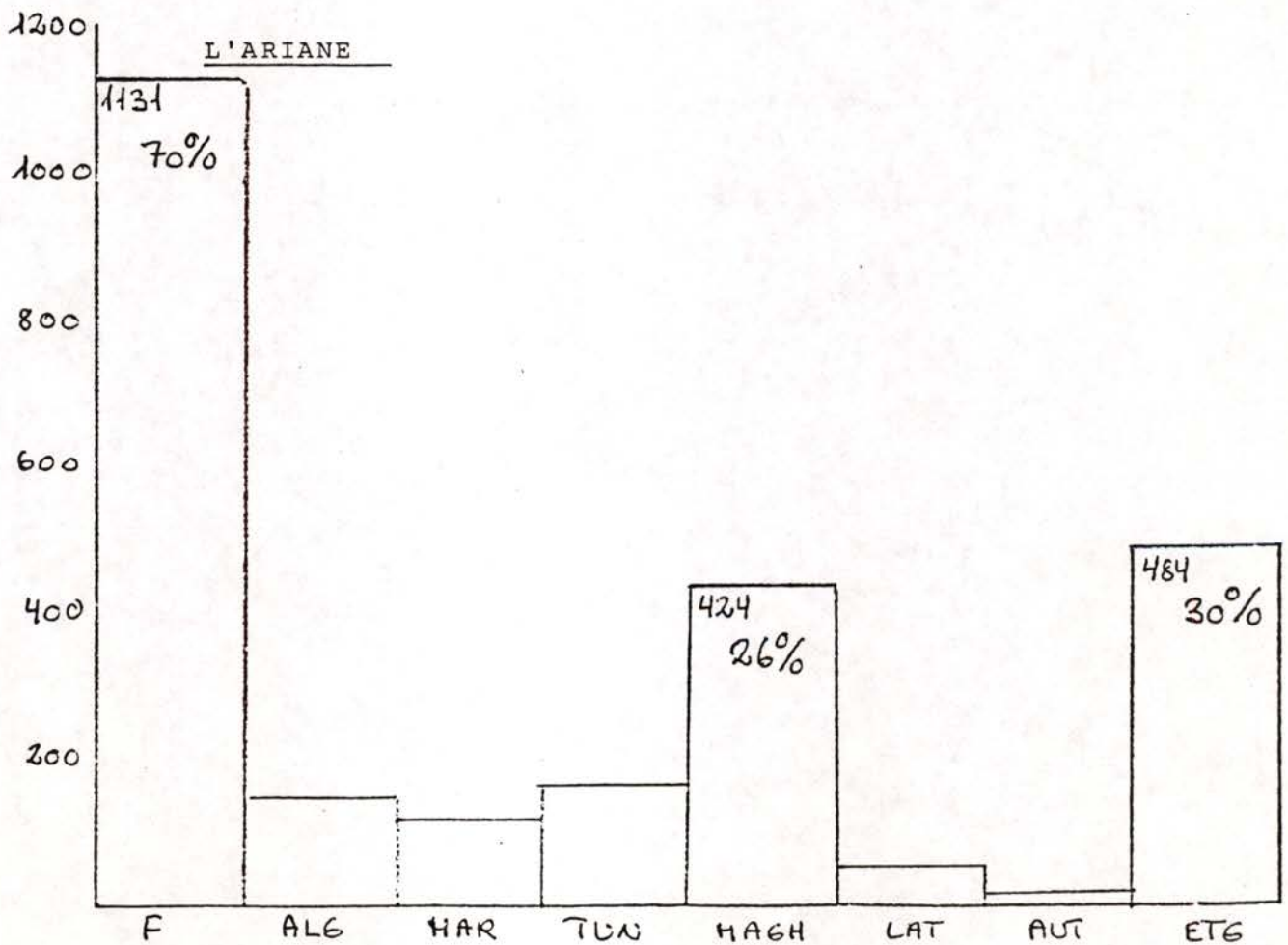
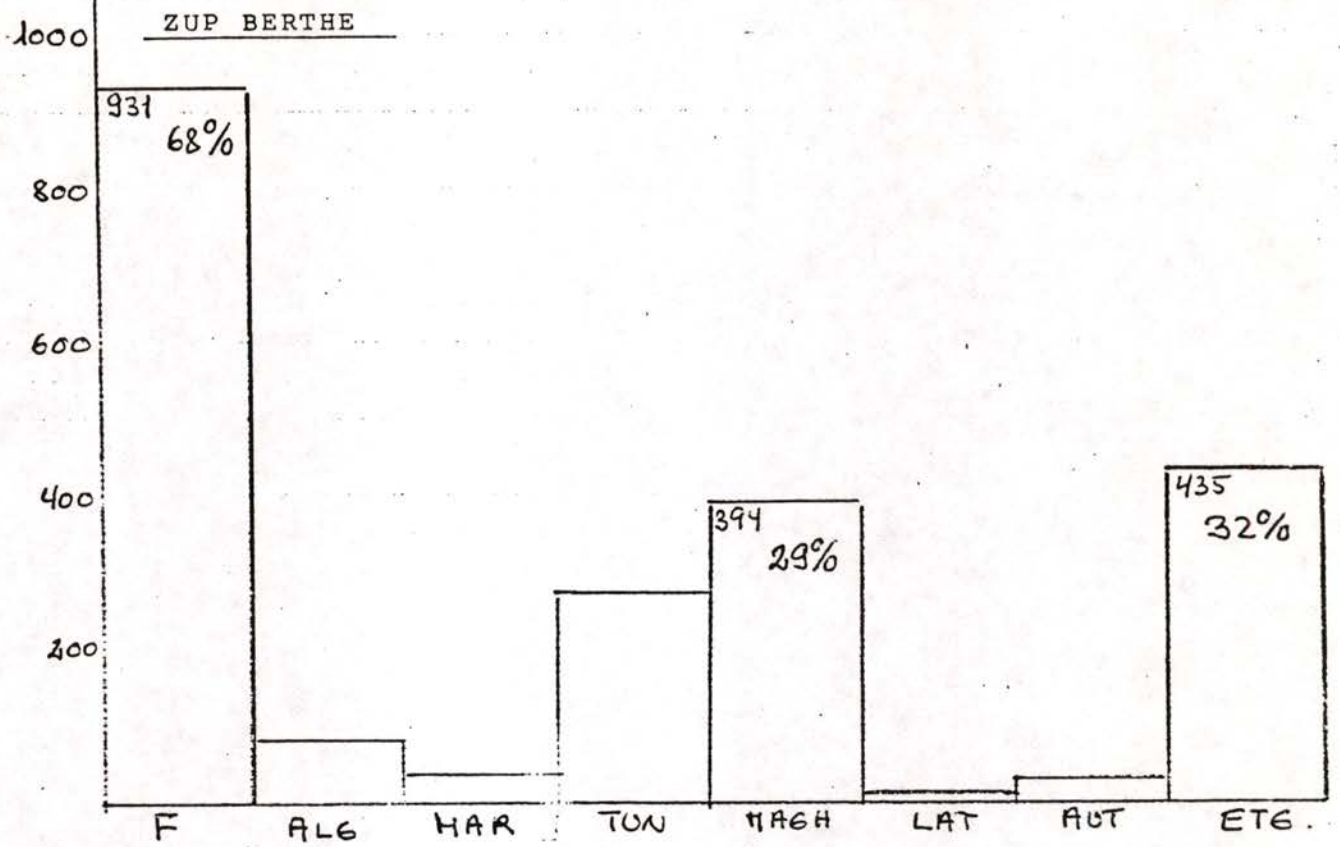


MATERNELLES, D'ARIANE



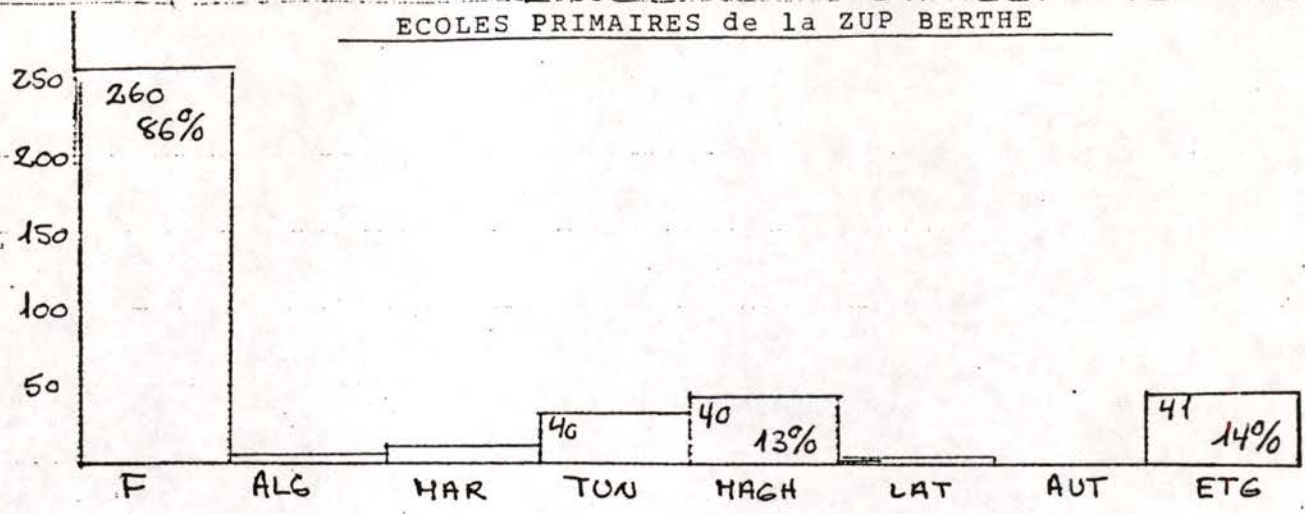
Le primaire :

La représentation de la population maghrébine dans le 1er degré connaît une évolution différente dans les deux zones urbaines. Si à l'Ariane le taux des Maghrébins est plus élevé dans le pré-élémentaire que dans le primaire (30% contre 26%), c'est l'inverse qui se produit à la ZUP Berthe (26% contre 29%). Il nous est difficile, à ce stade, d'identifier les raisons de ce décalage qui peut tenir à la différence de composition démographique des quartiers, ou au fait que l'un d'entre eux (la ZUP Berthe) ne dispose pas d'équipements scolaires en nombre suffisant, ce qui se traduirait par une sorte de discrimination de fait. Nous constatons aussi au niveau du primaire une répartition inégale des élèves étrangers selon les écoles : A l'Ariane, deux écoles sur quatre comptent un taux supérieur à 37% d'enfants d'immigrés et sur la ZUP Berthe une école sur quatre a un effectif bien plus réduit d'élèves maghrébins que les autres établissements. Si les Maghrébins sont largement majoritaires parmi les étrangers, ce sont les Tunisiens qui sont les plus représentés à la ZUP Berthe alors qu'à l'Ariane on constate une répartition plutôt égale des trois nationalités avec un taux légèrement supérieur des Tunisiens.

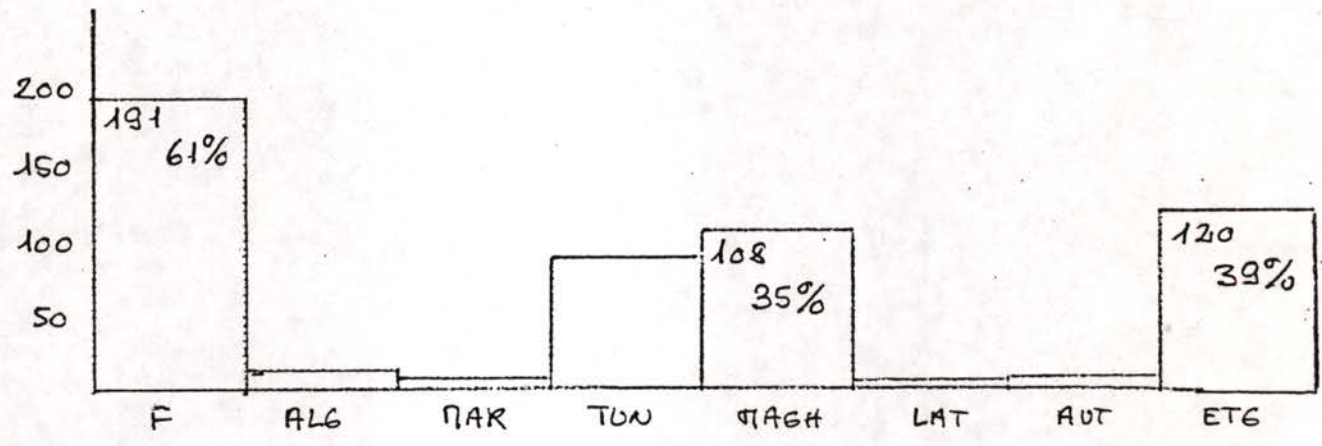


ECOLEES PRIMAIRES de la ZUP BERTHE

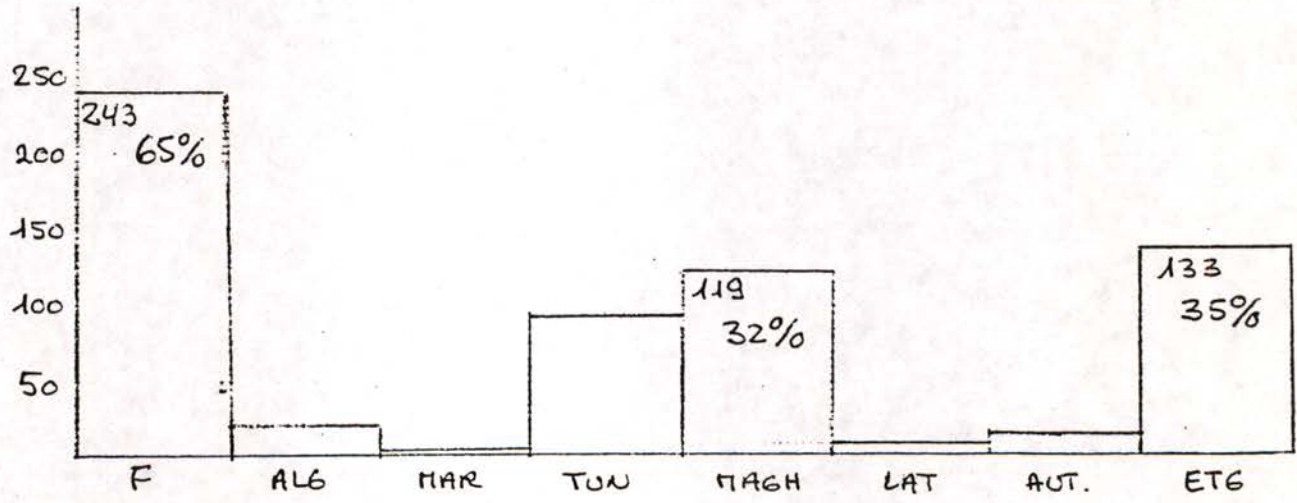
GERMINAL



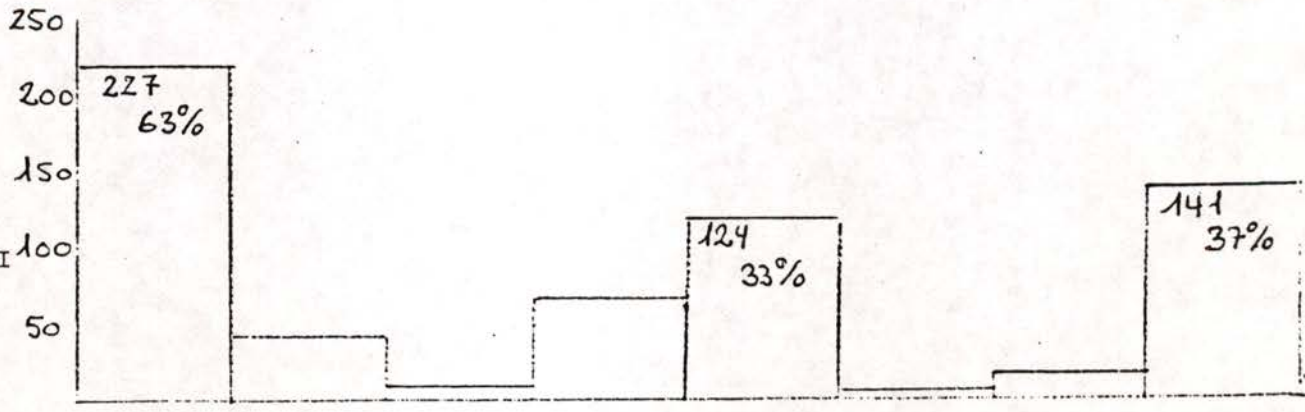
J. ZAY
FLOREAL



THOREZ I

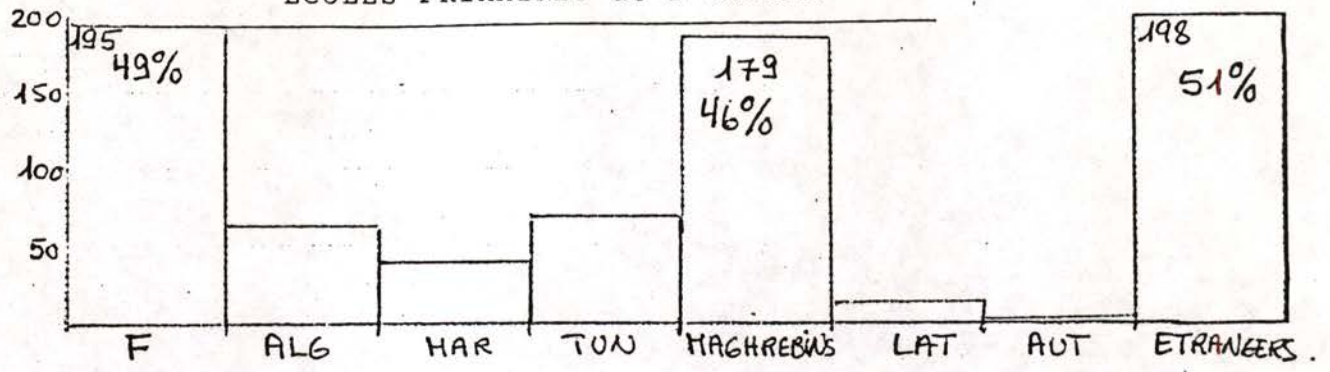


THOREZ II

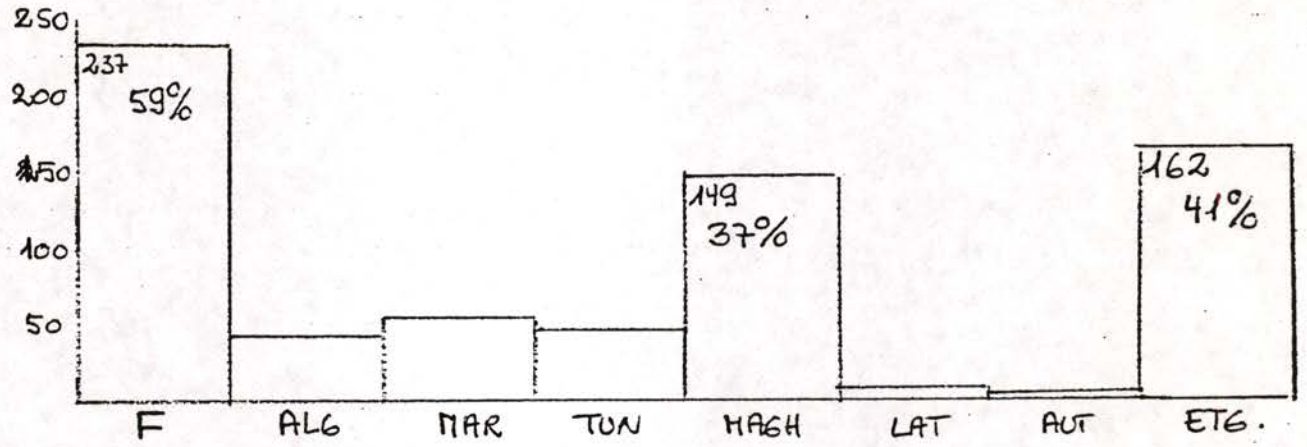


01
 ECOLES PRIMAIRES de L'ARIANE

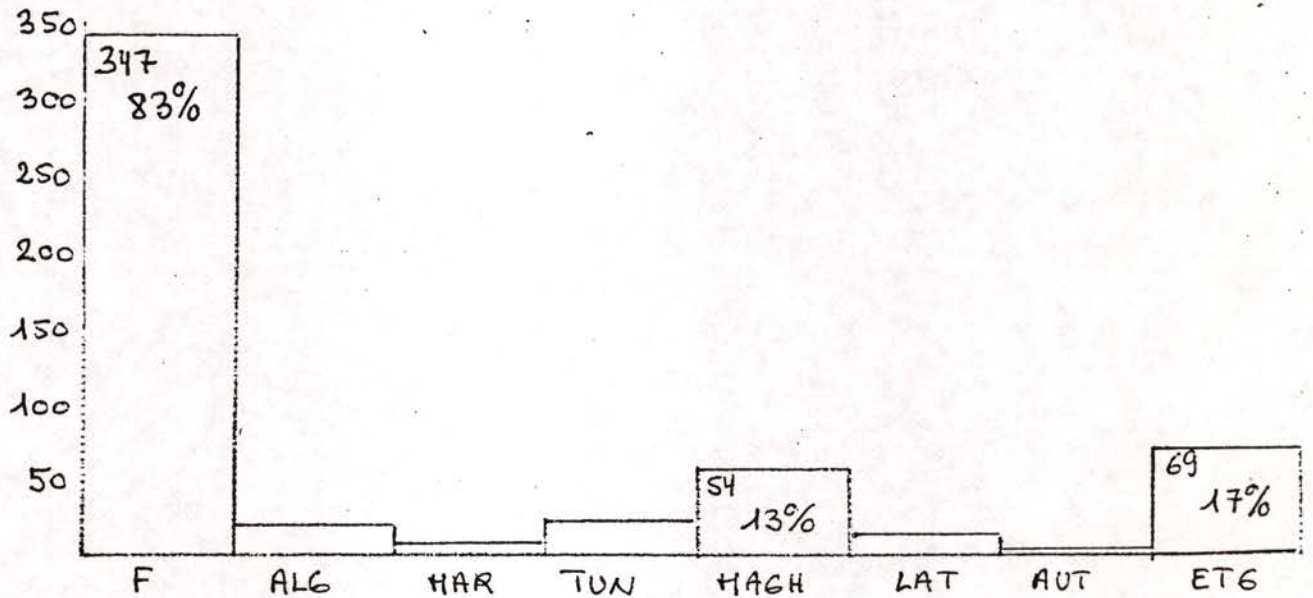
J. PREVERT



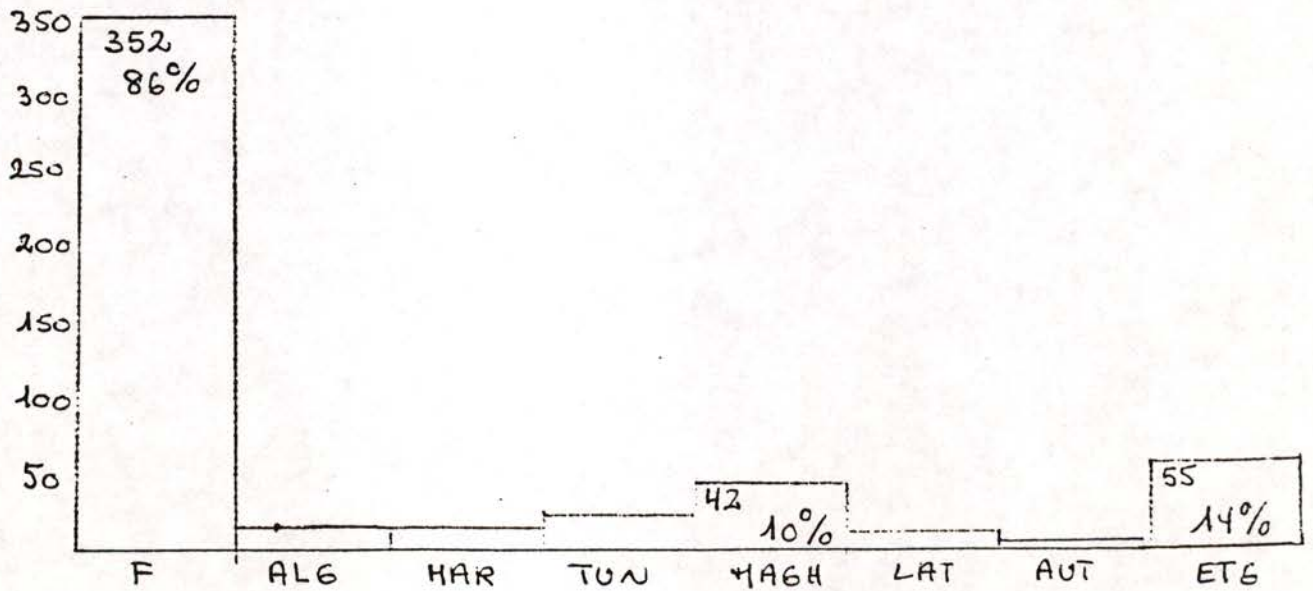
J. PIAGET



CASSIN



PAGNOL



Le deuxième degré :

Le premier cycle : Chaque quartier a son collège, "C.E.S. L'Ariane" au quartier de l'Ariane à Nice et "C.E.S. H. Wallon" à la ZUP Berthe. Celui de la ZUP Berthe scolarise davantage de jeunes Maghrébins que celui de l'Ariane (19% ≠ 11%) alors que cette différence n'est pas aussi accusée dans le primaire (29% ≠ 26%).

Il nous est difficile d'interpréter cette différence dans la mesure où nous ne disposons pas encore des chiffres de la population de l'Ariane.

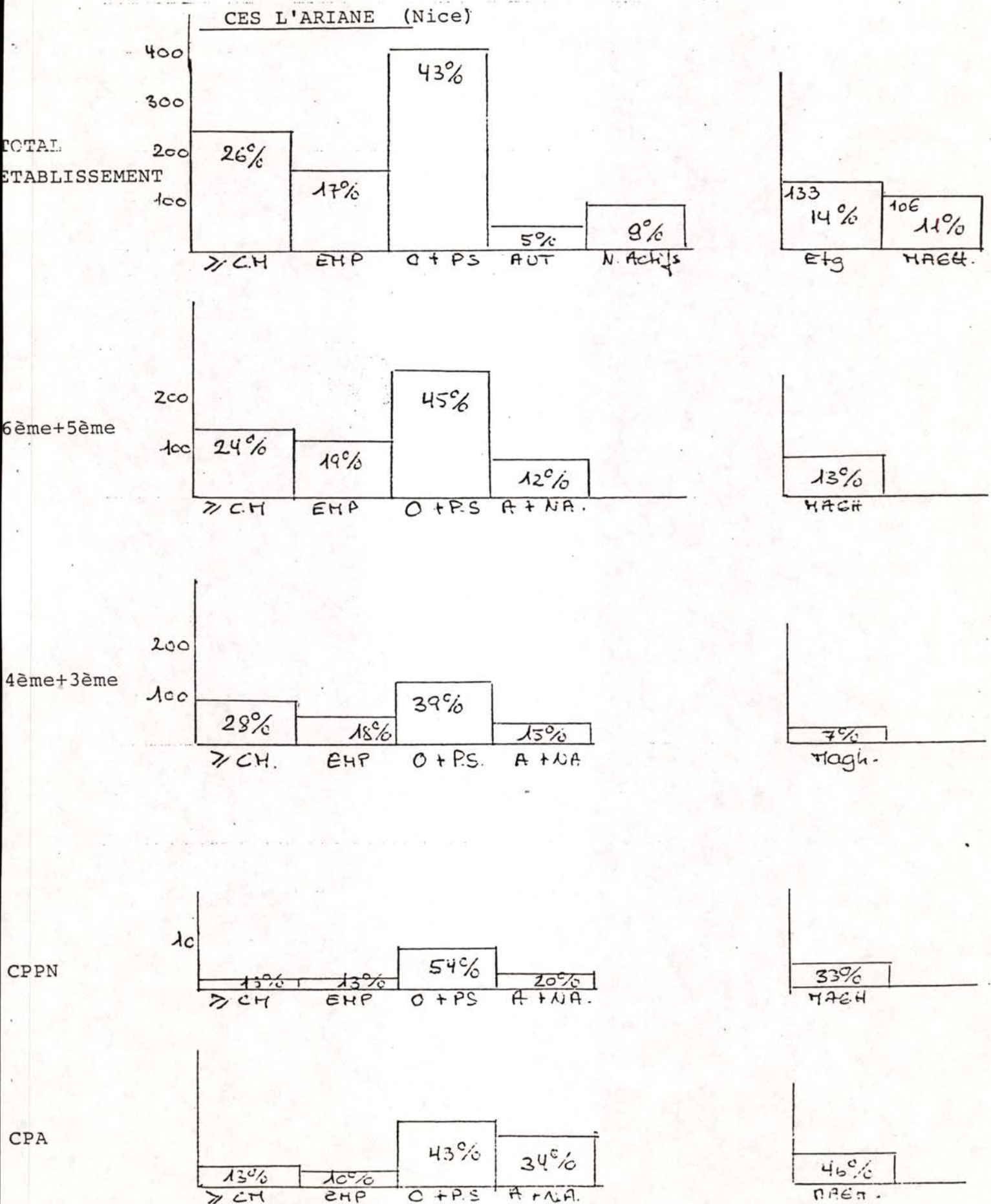
Conformément aux tendances déjà repérées dans des nombreuses études, nous constatons pour les deux établissements un déchet important dans la population maghrébine après le premier palier d'orientation du 1er cycle (fin 5ème). En comparant le poids des différentes catégories socio-professionnelles dans les quatre collèges de la Seyne-Sur-Mer avant et après le palier d'orientation de la 5ème, nous constatons : que dans les trois collèges à très faible présence d'immigrés (- de 2%) il y a régression de la représentation de la catégorie ouvrière et augmentation des catégories égales et/ou supérieures au cadre moyen. Cette régularité statistique déjà mise en évidence en sociologie de l'éducation n'existe pas dans le C.E.S. H. Wallon. Au contraire dans ce collège le poids de la catégorie ouvrière augmente après la 5ème alors que les catégories supérieures diminuent. En l'état actuel de nos recherches, nous ne sommes pas en mesure d'interpréter ces différences : "Evasion" vers les autres collèges (il existe un collège privé à La Seyne) des enfants des catégories supérieures pour

éviter une "cohabitation" imposée ? Conséquence de la mobilité résidentielle plus affirmée d'une partie de la population de "Berthe" appartenant aux couches moyennes, pour qui le séjour à la ZUP n'est qu'une étape de la trajectoire sociale ? Nous ne pouvons trancher pour l'instant.

04
 TABLEAUX: REPARTITION DES ELEVES PAR C.S.P. (du chef de famille)

ET PAR NIVEAUX.

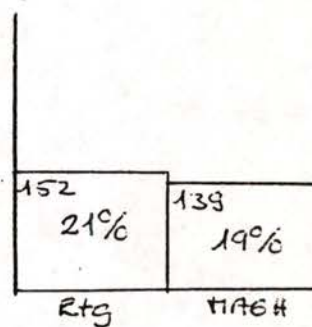
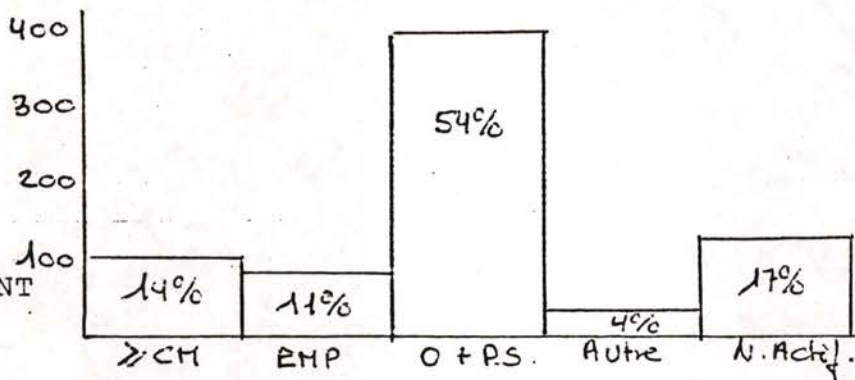
REPRESENTATION DES MAGHREBINS



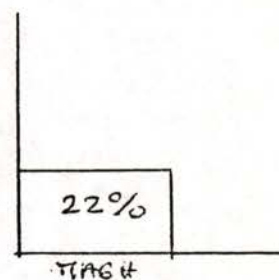
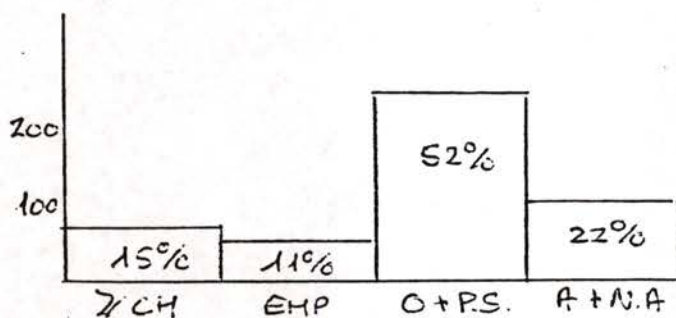
CM=cadre moyen, EMP.=employé, O.=ouvrier, P.S.=personel de service
 AUT= AUTRE, N.A.= NON ACTIFS, ETG.= ETRANGERS

CES H.WALLON (ZUP Berthe)

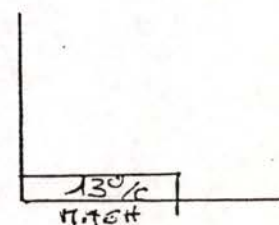
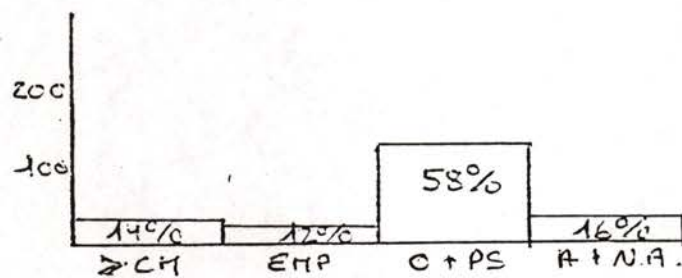
TOTAL
TABLISSEMENT



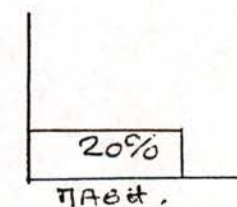
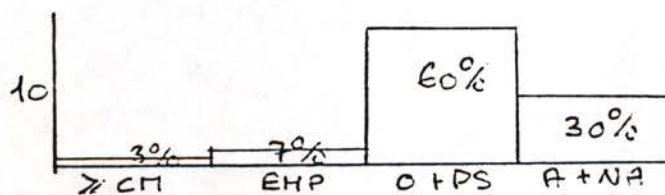
2ème+5ème



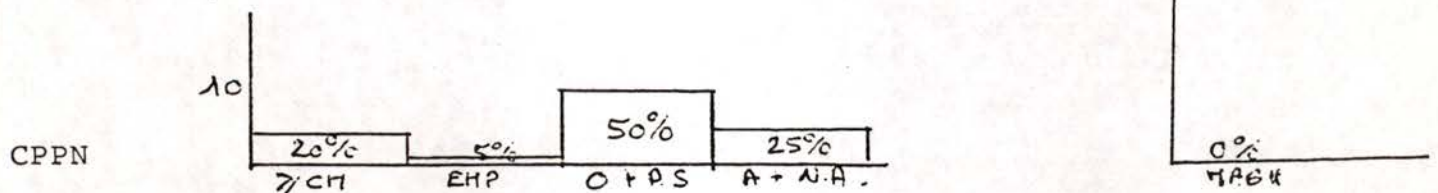
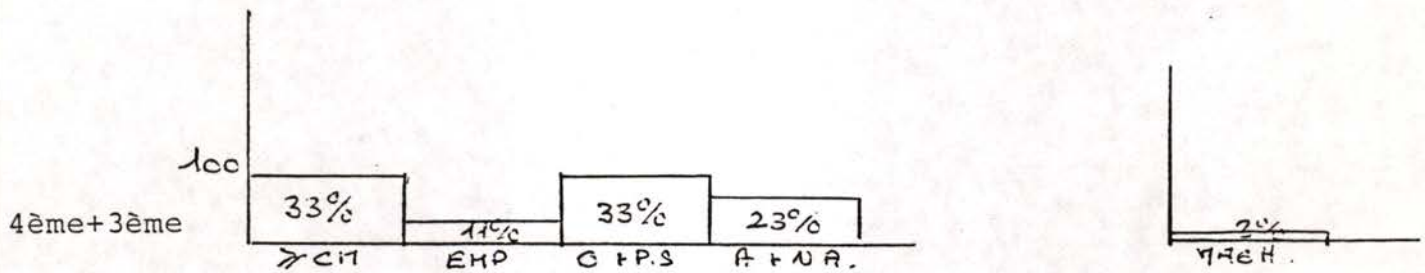
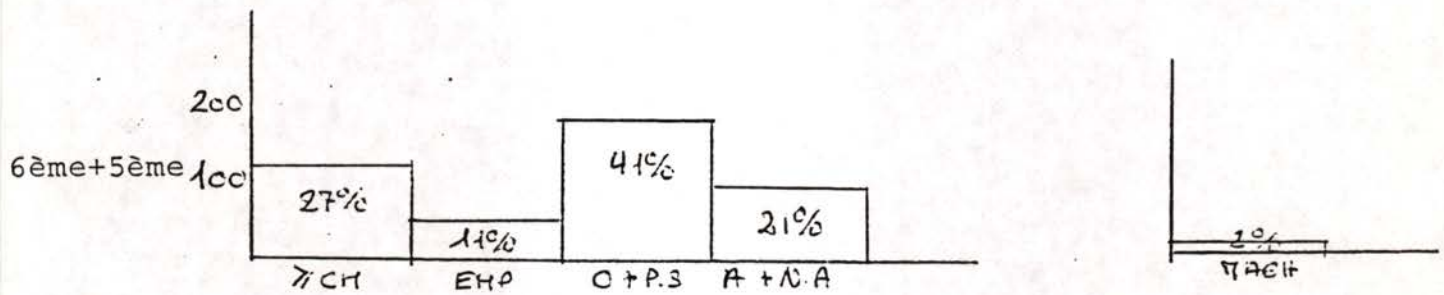
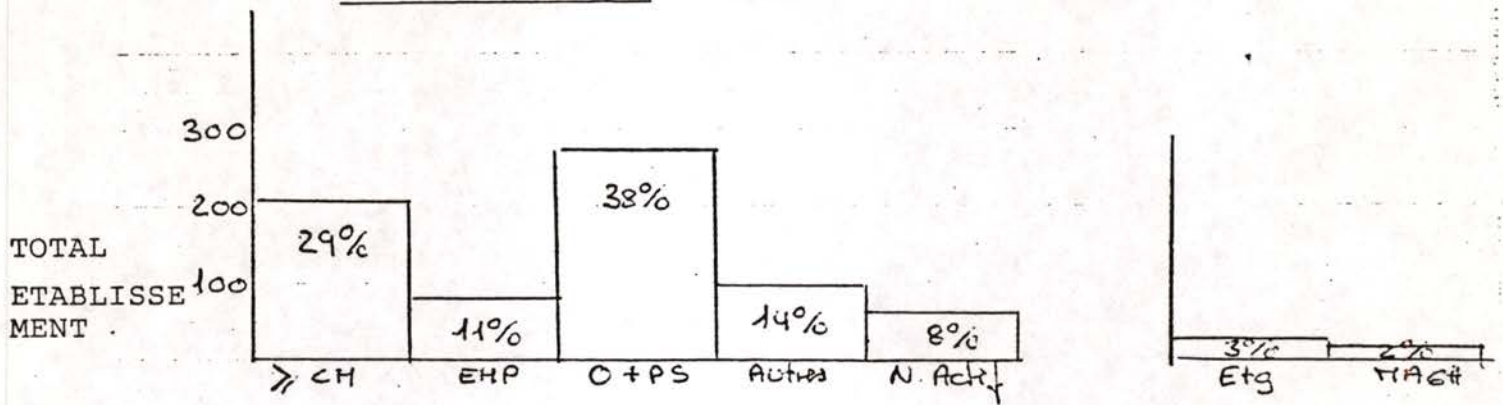
1ère+3ème



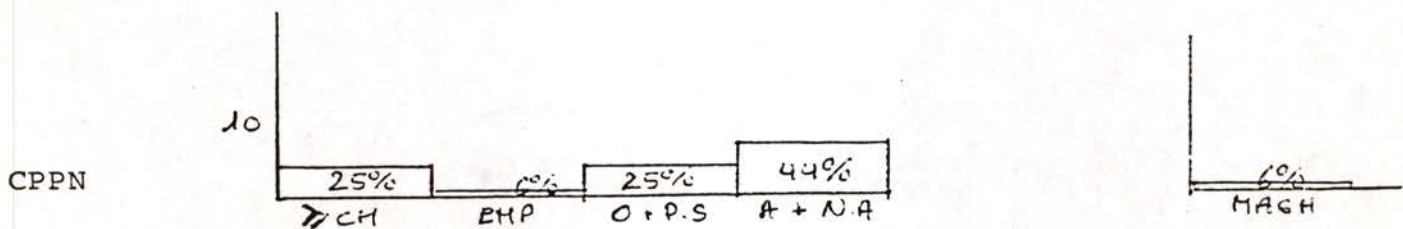
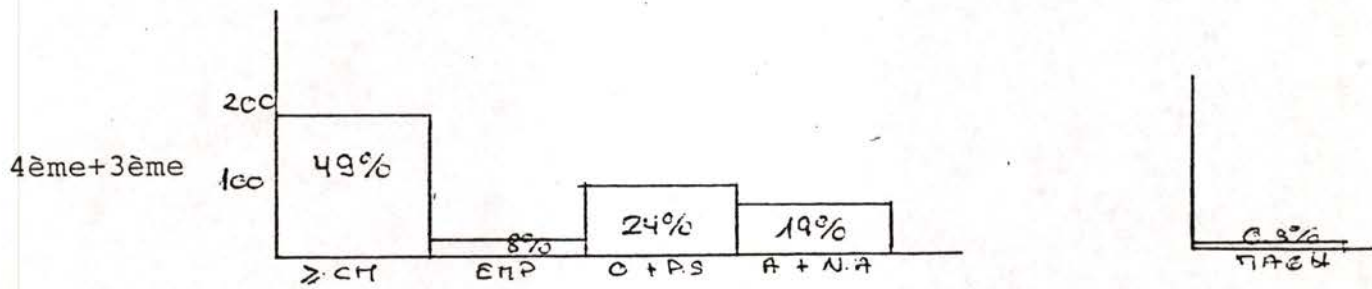
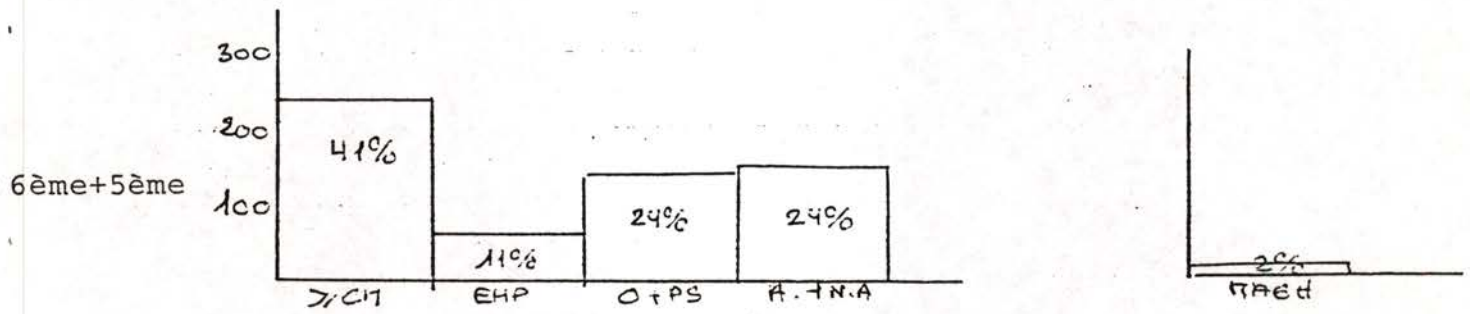
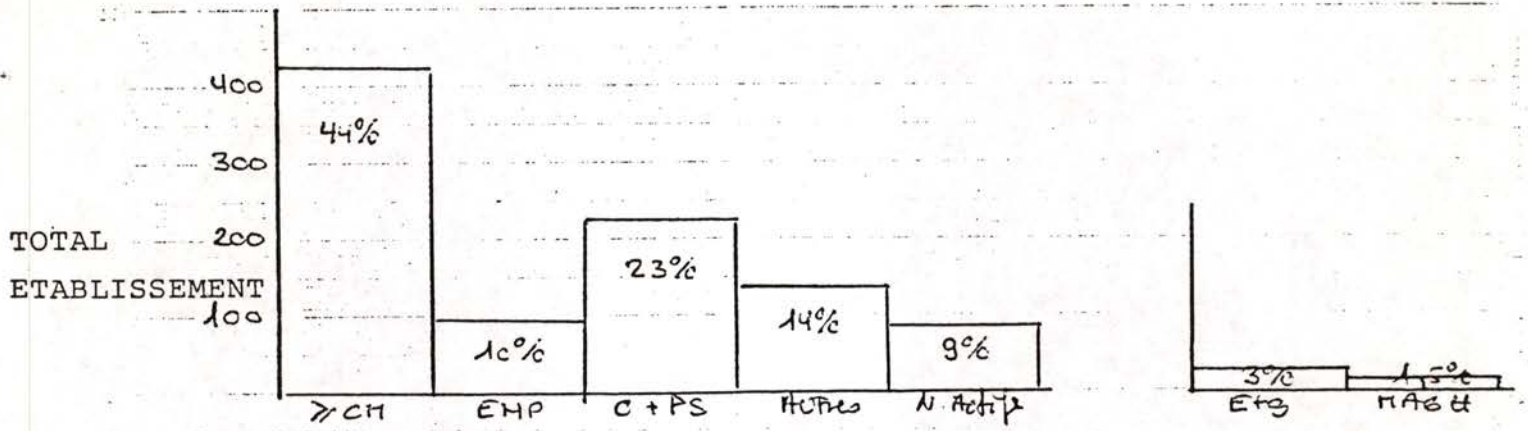
CPPN



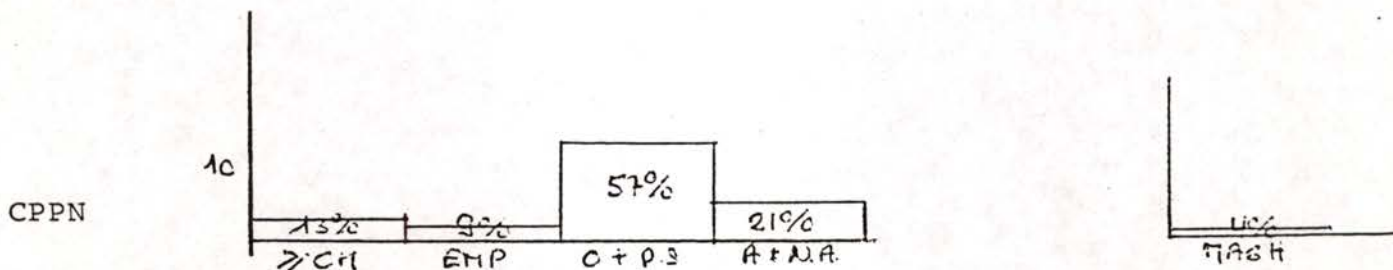
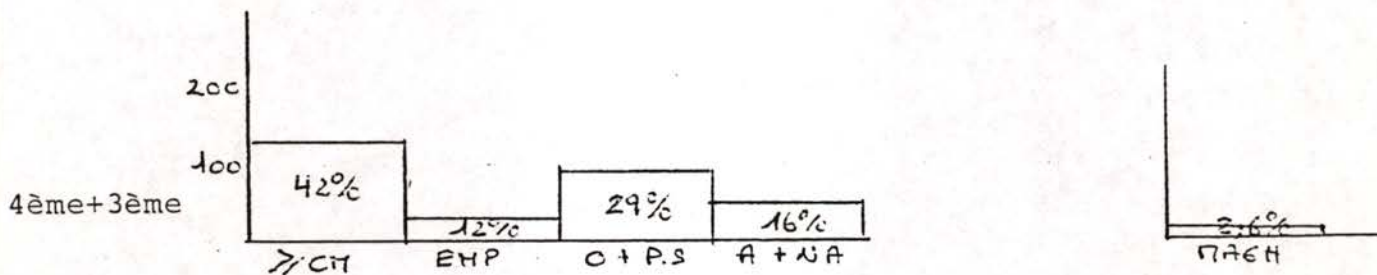
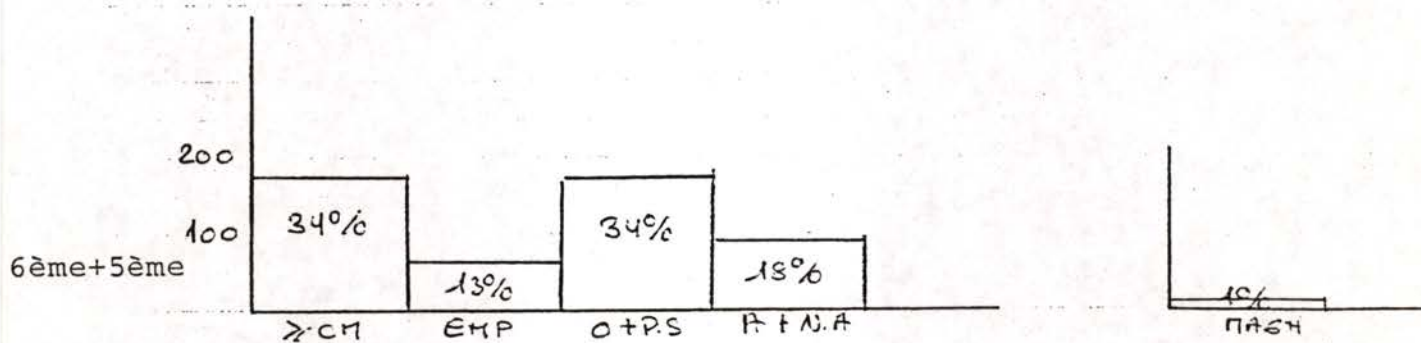
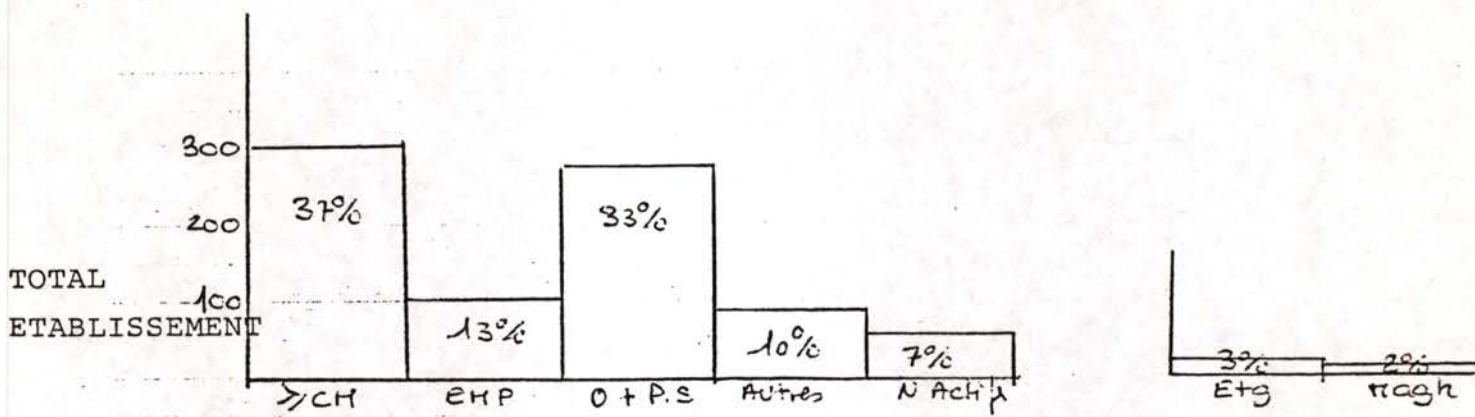
CES M. CURIE (La Seyne)



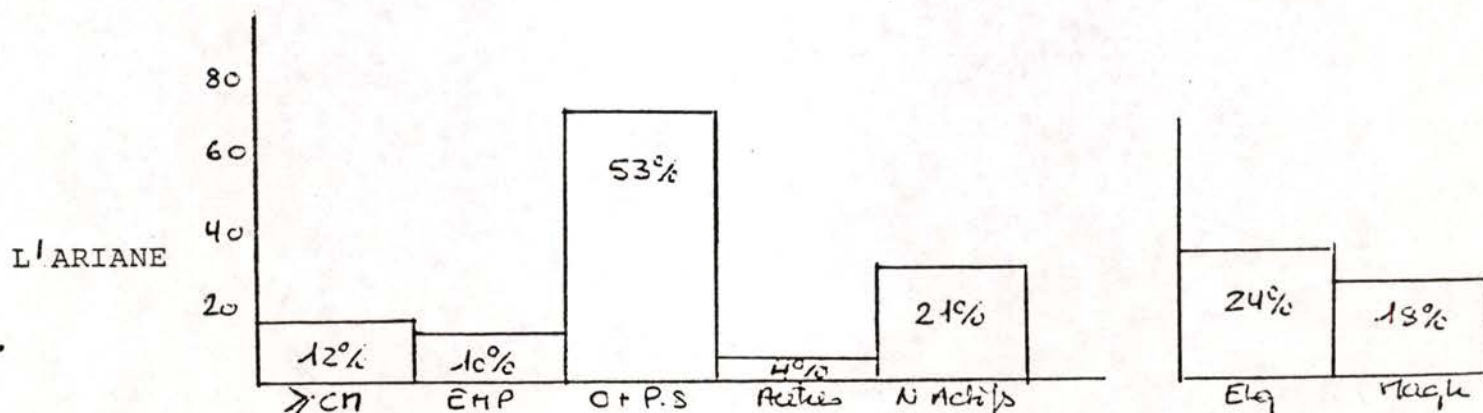
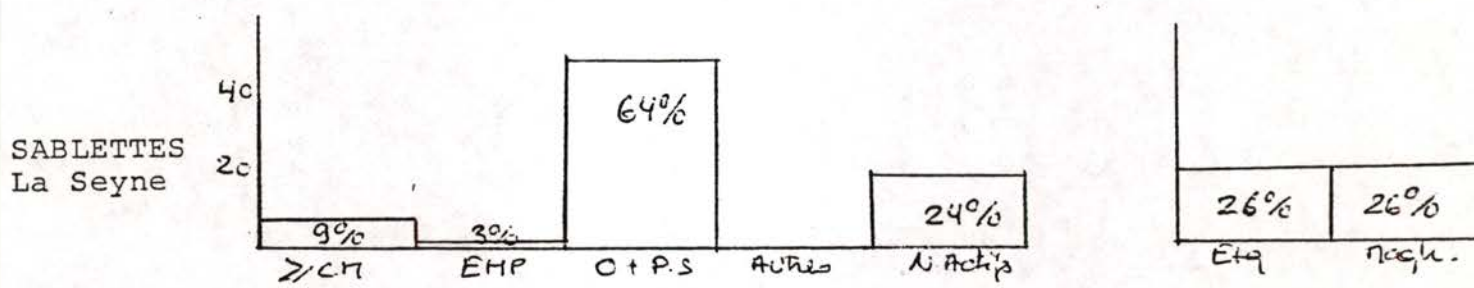
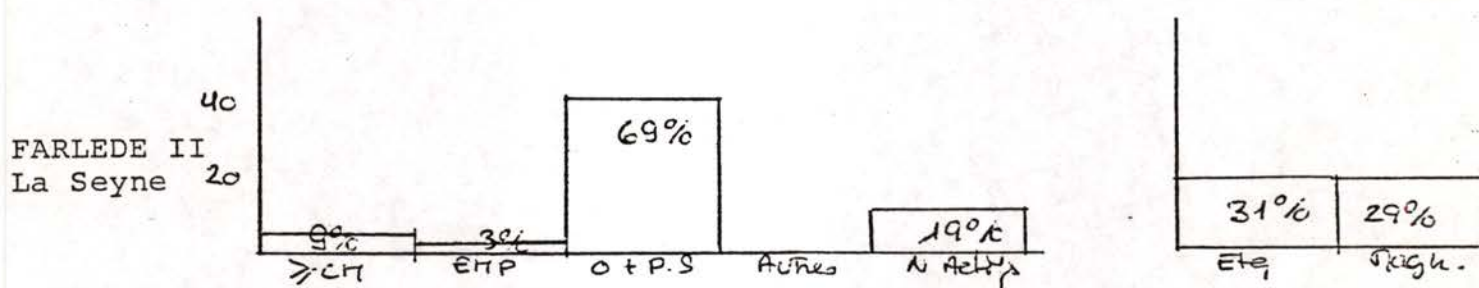
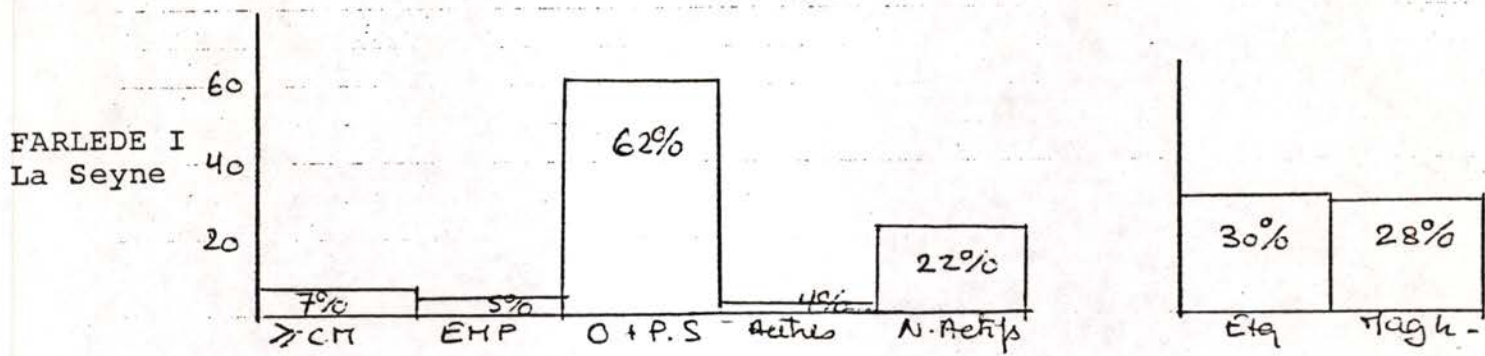
CES L'HERMINIER (La Seyne)



CES P. ELUARD (La Seyne)



SECTIONS D'EDUCATION SPECIALISEES (SES)



Le 2ème Cycle :

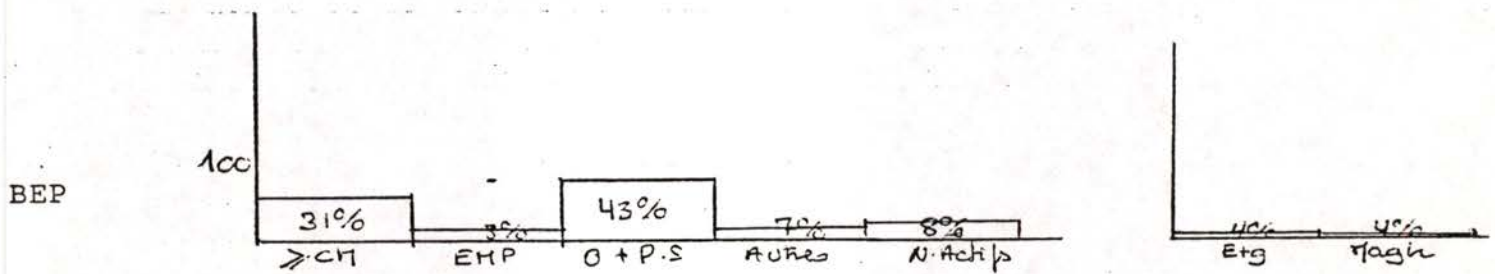
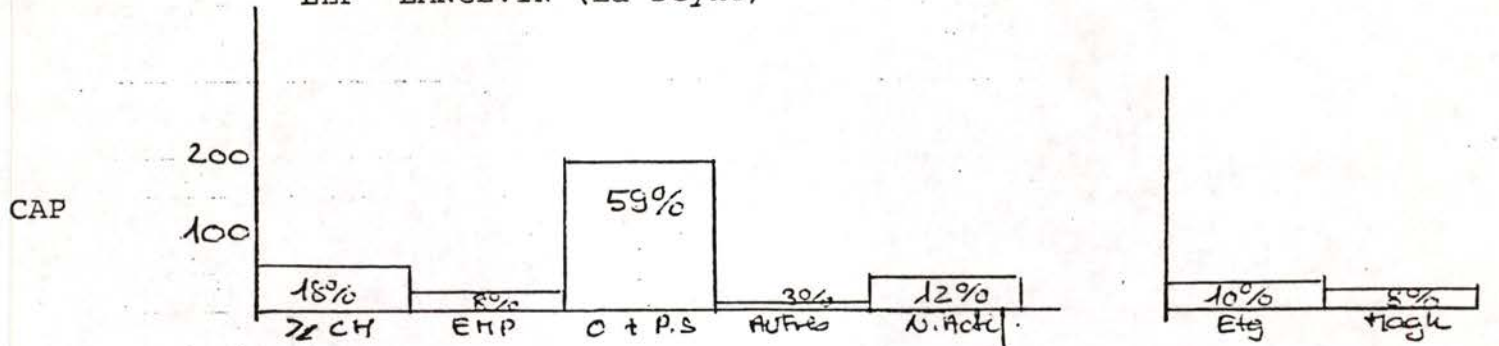
Le fait que 73% de la population maghrébine fréquentant l'ensemble des collèges de la Seyne habite la ZUP Berthe permet de supposer que la majorité des élèves maghrébins scolarisés dans les établissements du 2ème cycle du 2ème degré de la ville sont aussi domiciliés à la ZUP Berthe. Ceci explique l'intérêt des statistiques relatives à la présence des jeunes maghrébins dans les différents niveaux d'enseignement et établissements du 2ème cycle de la ville. Par contre à Nice, ce phénomène n'apparaît pas puisque la majorité des maghrébins scolarisés dans l'ensemble des collèges de la ville n'habitent pas le quartier de l'Ariane.

Etablissements du 2ème cycle à la Seyne :

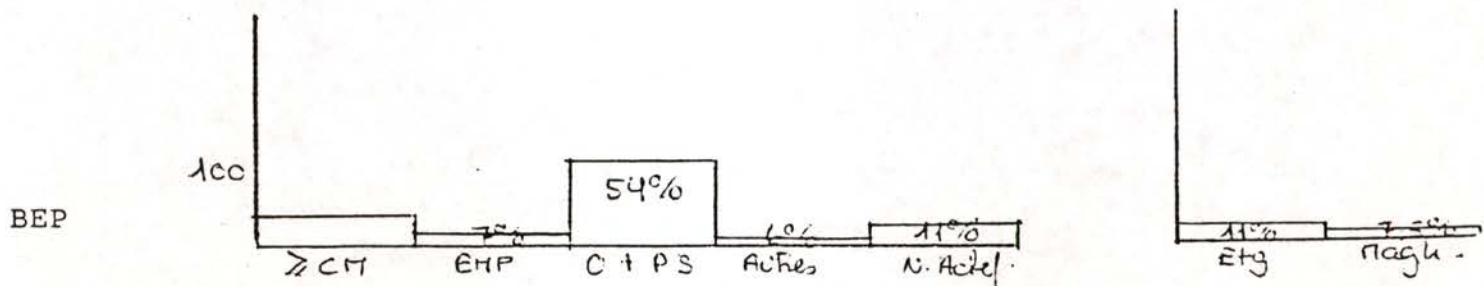
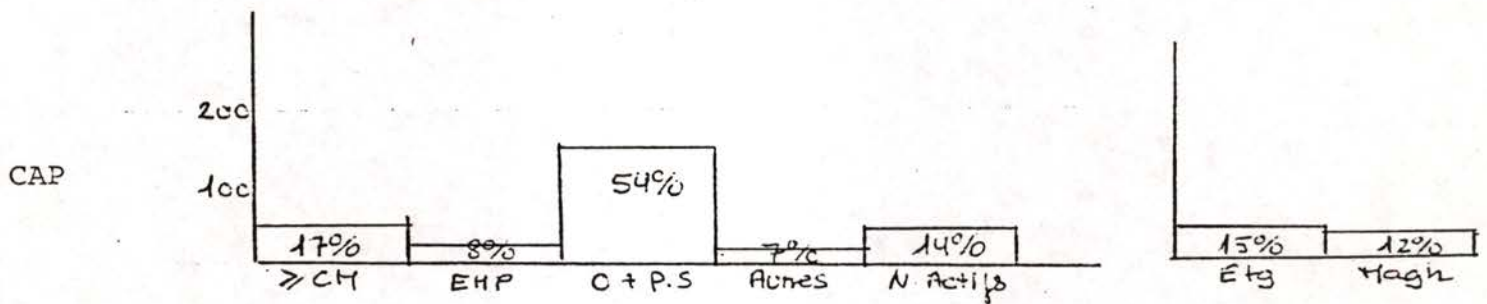
- 2 lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.) : les maghrébins représentent 8% et 12% en C.A.P. contre 4% et 7,5% en B.E.P.
- 1 lycée d'enseignement technique qui compte 1% de maghrébins.
- 1 lycée d'enseignement général où la population maghrébine représente 1,6%.

LYCEES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

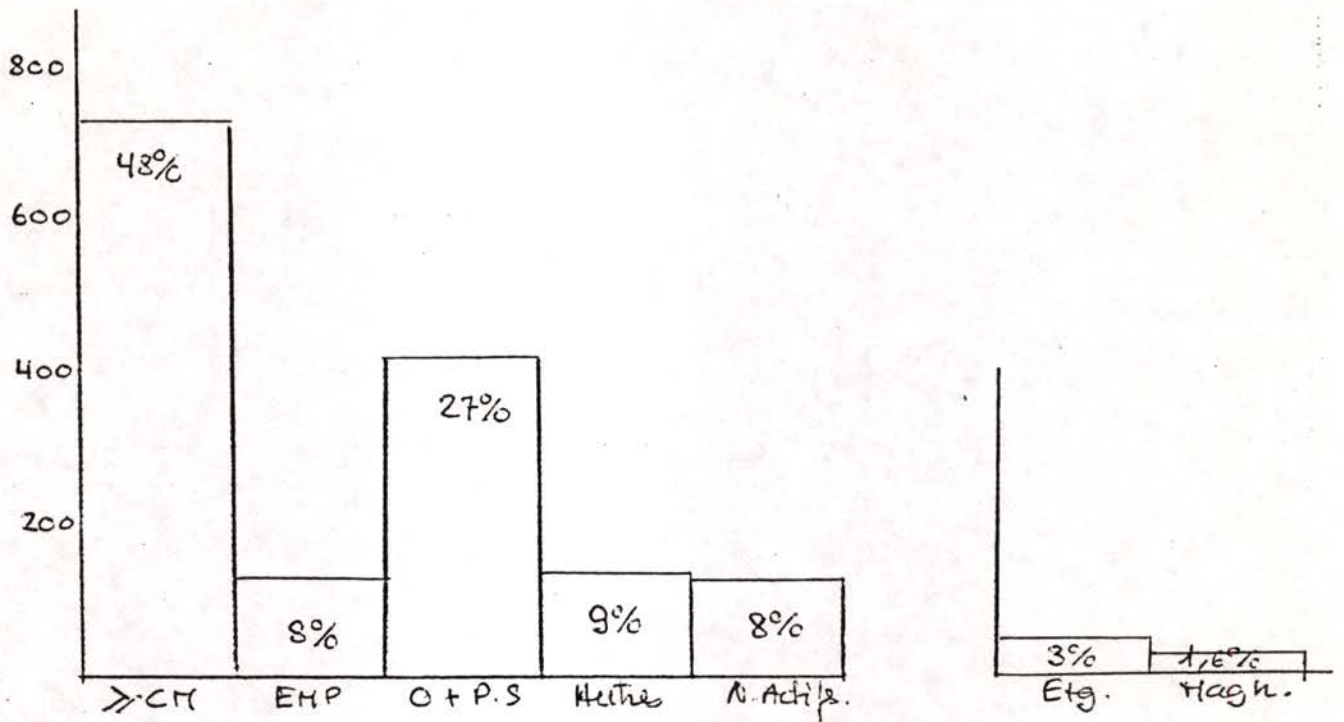
LEP LANGEVIN (La Seyne)



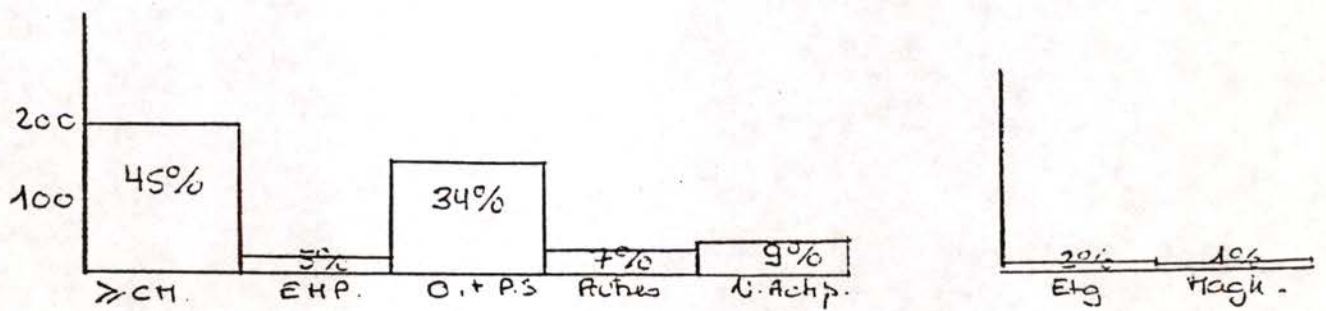
LEP BEAUSSIER (La Seyne)



LYCEE BEAUSSIER (Général)



LYCEE , BEAUSSIER (Technique)



ANNEXE II
ELEMENTS STATISTIQUES CONCERNANT
LA POPULATION DE LA SEYNE - SUR - MER

La Répartition spatiale :

L'INSEE depuis le recensement de 1975 a divisé le territoire seynois et réparti ses données statistiques en quartiers qui, même imparfaitement, figurent des zones relativement homogènes.

Ces documents administratifs peuvent nous permettre de rendre, en l moment donné, l'image d'une structure sociale et/ou des enjeux pour lesquels les classes sociales se partagent l'espace géographique de la cité.

Pour établir une typologie des quartiers nous avons retenu

- la repartition des français et des étrangers de la commune
- la repartition des couches professionnelles dans l'espace
- le statut d'occupation des résidences principales

La Seyne/mer, 2ème ville du Var, compte 57.352 habitants. La population étrangère y représente 7,2 % soit 4.138 .

Recensement de 1975 : total		Français	étrangers	% d'étrangers
hommes	24850	23005	1845	7,42
fermes	26535	24970	1565	5,89
effectifs	51385	47975	3410	6,63

Recensement de 1982 : total		Français	étrangers	% étrangers
hommes	27949	25646	2303	8,24
fermes	29403	27568	1835	6,24
effectif	57352	53214	4138	7,21

REPARTITION DE LA POPULATION ETRANGERE PAR NATIONALITE
(d'après le recensement de 1982)

étrangers étrangers	total	espagnol	ital.	port.	maghreb	autres
hommes	2303	164	297	25	1518	299
Femmes	1835	146	270	30	1249	145
EFFECTIFS	4138	310	567	55	2767	445
%	7.2	7.4	13.7	1.3	66.8	10.7

Parmi les étrangers 2/3 sont des maghrébins

STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

AGE	TOTAL	FRANC.	ETRANG.	ITALIEN	MAGHR.
0 à 19 ans	17103	15450	1653	82	1415
20 - 39 A	16914	15702	1212	111	796
40 à 59 A	12597	11527	870	162	610
60 et +	10738	10335	403	212	40

A NOTER : UNE PROPORTION IMPORTANTE DES JEUNES ETRANGERS DE MOINS DE 19 ANS

REPARTITION DE LA POPULATION DES MOINS DE 19 ANS

age au 1/1/83	TOTAL POP.	NATIONALITE			
		français		étrangers	
0 - 4 A	3500	3097	83,4	403	11,5
5 - 9 A	4191	3678	87,7	503	12,2
10 à 14	4743	4320	91	423	8,9
15 à 19	4679	4335	93	324	6,9

ACTIVITE DES 15-19 ANS

AGE AU 1/1/83	POPULATION TOTALE	POPULATION FRANCAISE	POPULATION ETRANGERE
15-19a	4679	4335	324
POPULATION ACTIVE	966	884 91,5%	82 8.5%
TAUX D'ACTIVITE	20.6%	20.9	25.3

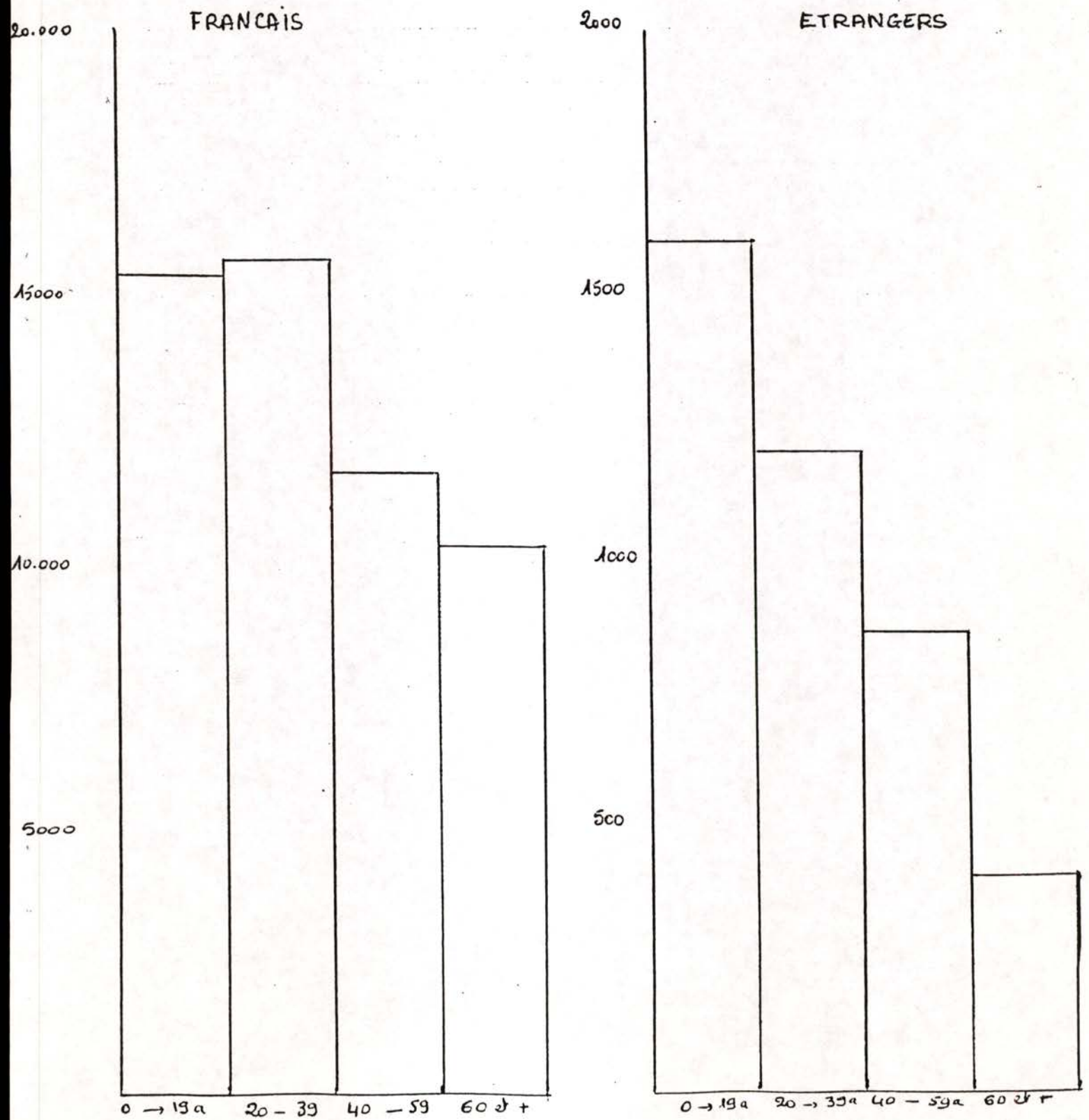
A NOTER:

parmi les 20.6% d'actifs qui ont de 15 à 20 ans 91,5% sont français
parmi la population étrangère 25.3 %des jeunes sont actifs.

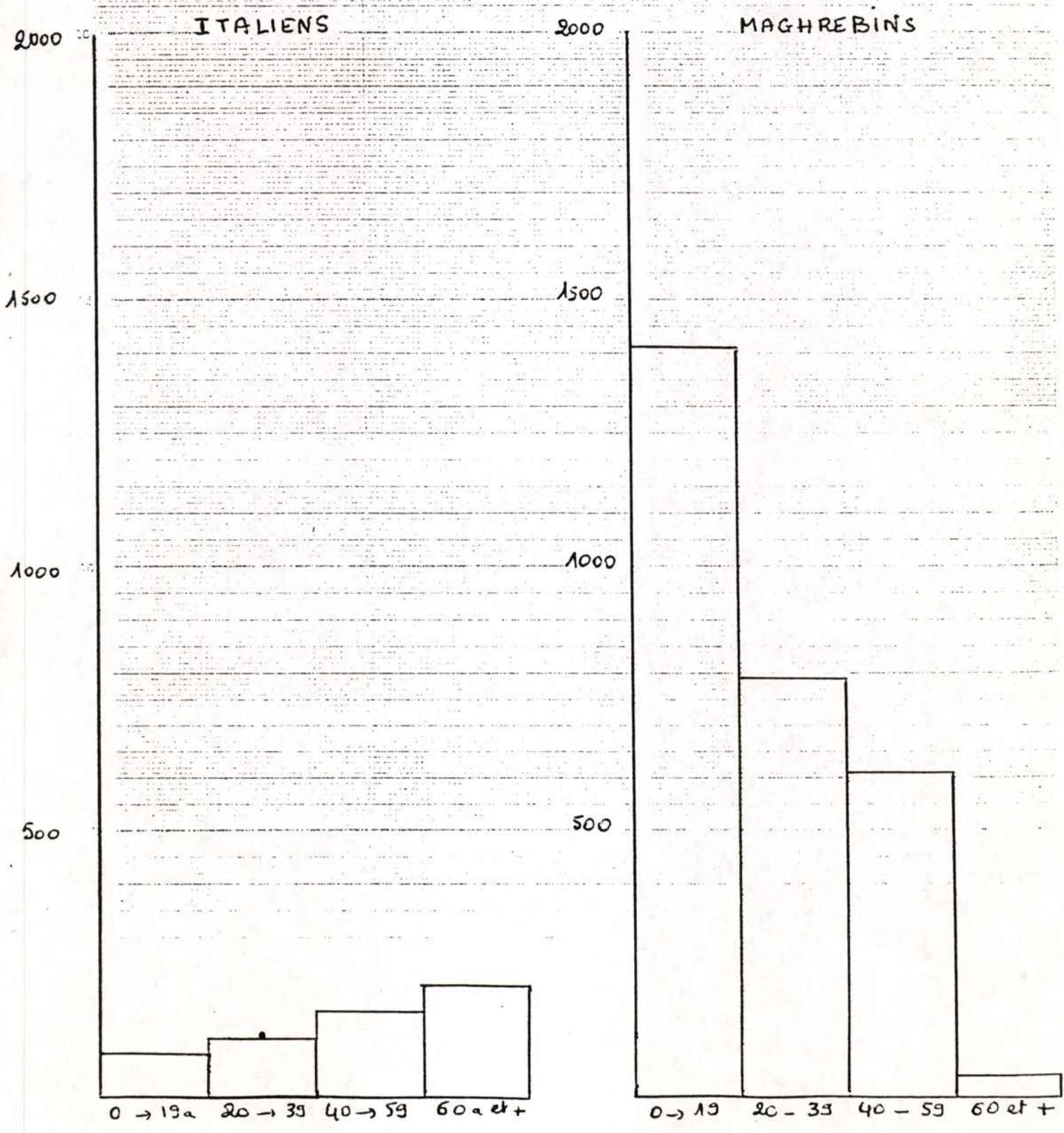
Répartition des Ménages selon le nombre d'enfants :

Recensement de 1982								
Nombre d'enfants de 0 de 17 ans au 1-1-83	Nbre de Ménages Total		dont ^{chef du} ménage 0-35 ans		dont chef étranger		dont chef de sexe ♀	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Pas d'enfant	12477	60,9	1656	33,6	546	45,2	3878	79,1
1 enfant	3908	19,1	1696	34,4	172	14,2	606	12,4
2 enfants	2778	13,6	1163	23,6	158	13,1	271	5,5
3 enfants	943	4,6	328	6,7	124	10,3	98	2
4 enfants	241	1,2	59	1,2	109	9%	32	0,7
5 enfants	154	0,8	28	0,6	99	8,2	16	0,3
TOTAL	20501		4930		1208		4901	

STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITÉ



STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITÉ (suite)⁷⁸



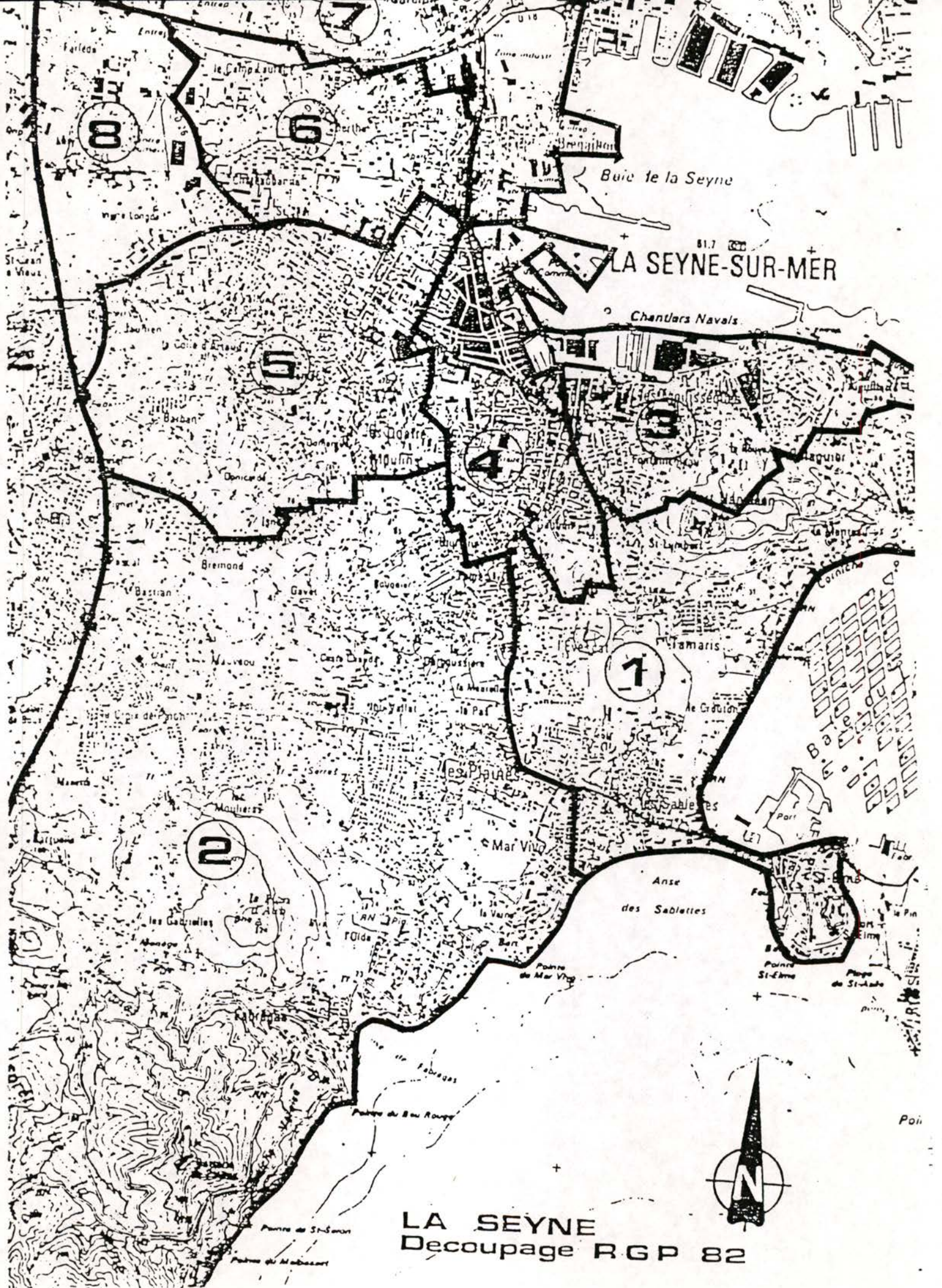
Répartition de la population dans la Commune par Nationalité - Age et sexe

quartier	Population		sexe		Age				Nationalité	
	effectif	%	hommes	♀	0 - 19a	20 - 39	40 - 59	60 et +	Fr	Et
01	9082	15,8	4404	4681	2635	3080	1705	1712	8850	232
	100%		48,5	51,5	29%	33,4%	18,8%	18,9%	97,4	2,6
02	9275	16,2	4615	4660	2530	2539	2368	1838	9079	196
	100%		49,8	50,2	27,3%	27,4%	25,5	19,8	97,9	2,1
03	6230	10,9	3080	3150	1821	1862	1272	1275	5661	569
	100%		49,4	50,6	29,2	29,9	20,4	20,5	90,9	9,1
04	7751	13,5	3569	4182	1491	2087	1763	2460	7126	625
			46%	54%	19,2	26,3	22,7	31,7	91,9	8,1
05	8532	14,9	4087	4445	2294	2280	2286	1672	8264	268
			47,9	52,1	26,9	26,7	26,8	19,6	96,9	3,1
06	14594	25,4	7219	7302	5766	4588	2721	1516	12413	2178
			49,7	50,3	39,5	31,4	18,6	10,4	25,1	74,7
07	607	1,1	293	314	176	174	148	106	551	53
			48,5	51,5	29,1	23,8	24,5	17,5	91,2	8,8
08	1287	2,2	655	632	390	404	334	159	1270	17
	100%		50,9	49,1	30,3	31,4	26%	12,4%	98,7	1,3
TOTAL	59352		2794	2943	17103	16914	12597	10739	53214	4138
			48,7	51,3	29,8	29,5	22%	18,7	92,8	7,2

structure par age.

le Centre ville : le quartier le plus âgé 31,7% de la population a 60 ans et plus (04)

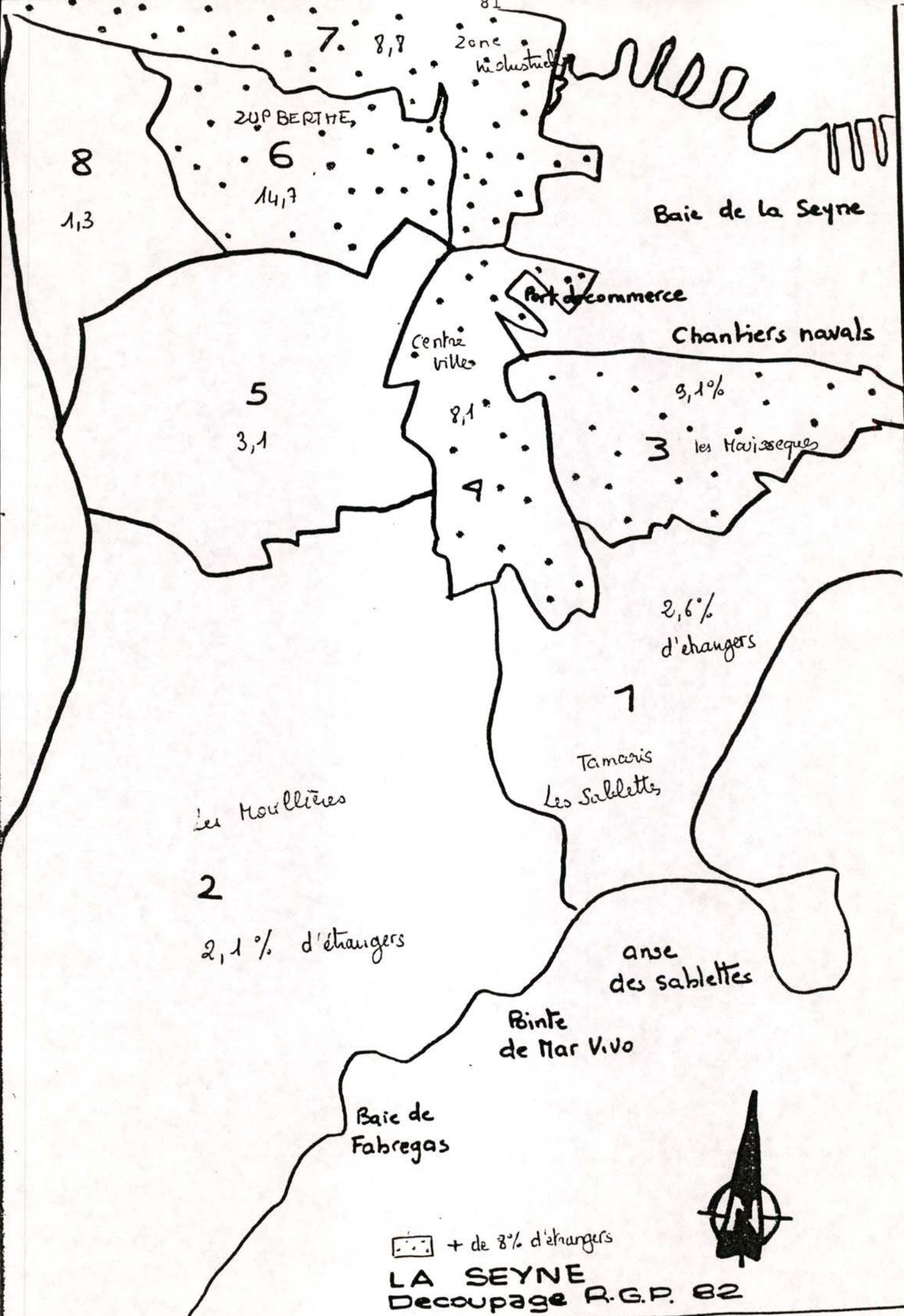
la ZUP Berthe : le quartier le plus jeune 39,5% a moins de 20 ans et (06) et la plus forte proportion d'étrangers : (14,7 %)



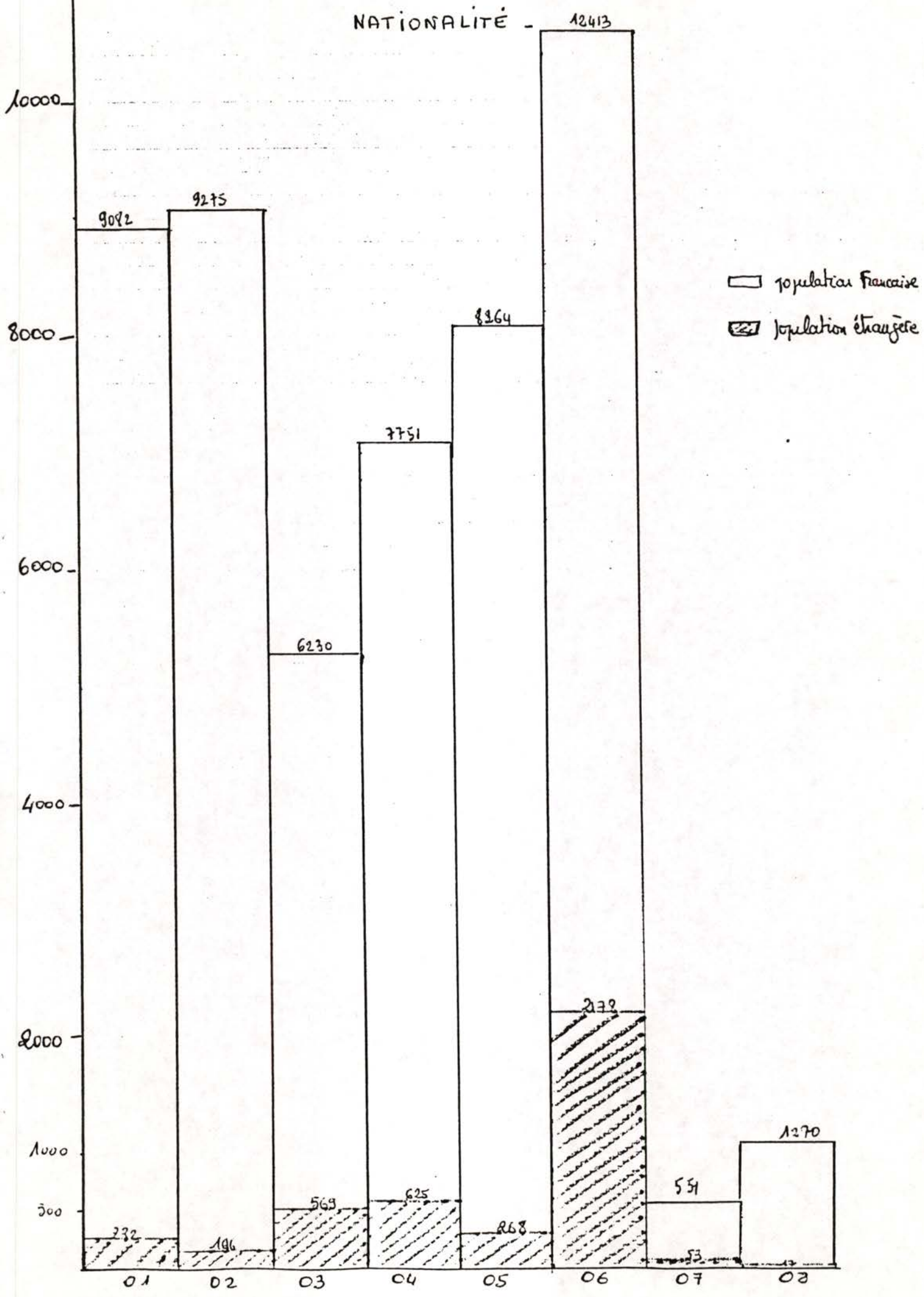
LA SEYNE-SUR-MER

LA SEYNE
Decoupage RGP 82





REPARTITION DE LA POPULATION DANS LA COMMUNE PAR NATIONALITÉ

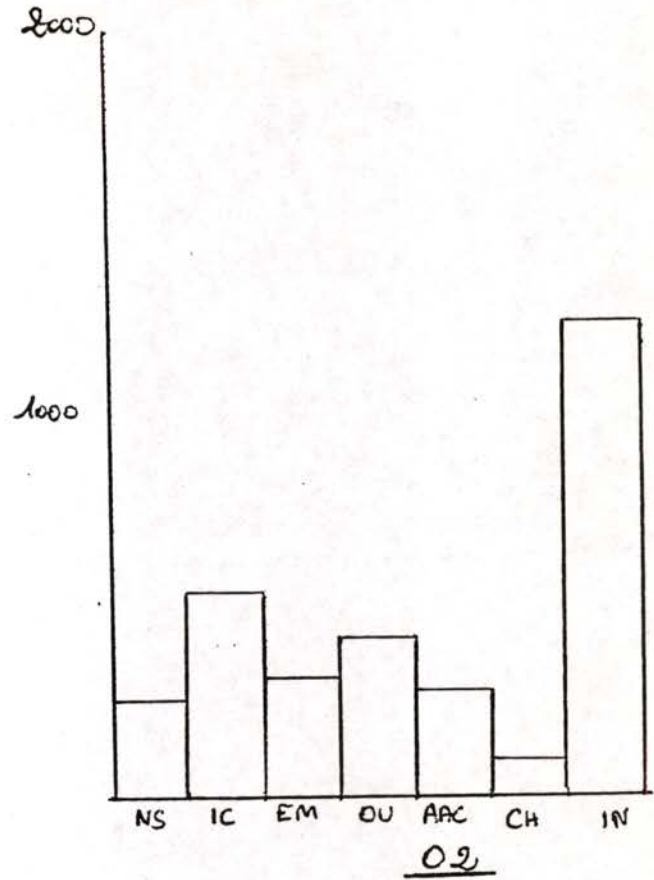
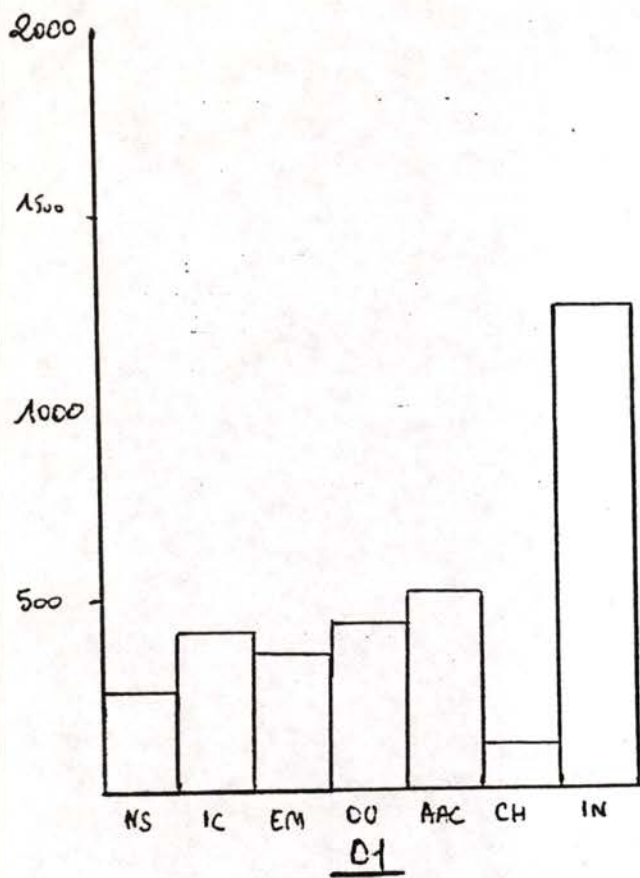


Activité des chefs de ménages par quartier INSEE

- une majorité d'inactifs en centre ville (52, 8%)
- 1/3 des chefs de ménages ouvriers sur la ZUP Berthe
- une forte proportion d'ingénieurs, cadres et techniciens et agents de maîtrise sur certains quartiers périphériques (1 -2 -5 - 8)

	TOTAL		Non Salarié	INGENIEURS CADRES..	Employés	Ouvriers	Autres actifs	Chômeurs	Inactifs
	effectif	o/o	effectif	effectifs	effectif	effectifs	effectif	effectif	
01	3367	16,4	224 6,7	408 12,1	361 10,7	447 13,3	509 15,1	126 3,7	1282 38,4
02	3298	16,1	261 7,9	542 16,4	330 10	465 14,1	215 6,6	98 3	1387 39
03	2293	11,2	84 3,7	210 9,2	245 10,7	550 24	135 5,9	145 6,3	924 40,3
04	3655	17,8	211 5,8	257 7	356 9,7	527 14,4	154 4,2	219 6	1931 52,8
05	3086	15,1	192 6,2	376 12,2	391 12,7	543 17,6	259 8,4	89 2,9	1236 40,1
06	4190	20,4	108 2,6	281 6,7	602 14,4	1387 33,1	287 6,8	248 5,9	1277 30,5
07	209	1%	24 11,5	14 6,7	15 7,2	53 25,4	19 9,1	7 3,3	77 36,9
08	403	2	30 7,4	56 13,9	45 11,2	94 23,3	42 10,4	14 2,7	125 31

Activité des chefs de MENAGE PAR QUARTIER



NS = NON SALARIES

IC = INGENIEURS, CADRES, TECHNICIENS et agents de MAIRIE

EM = EMPLOYES

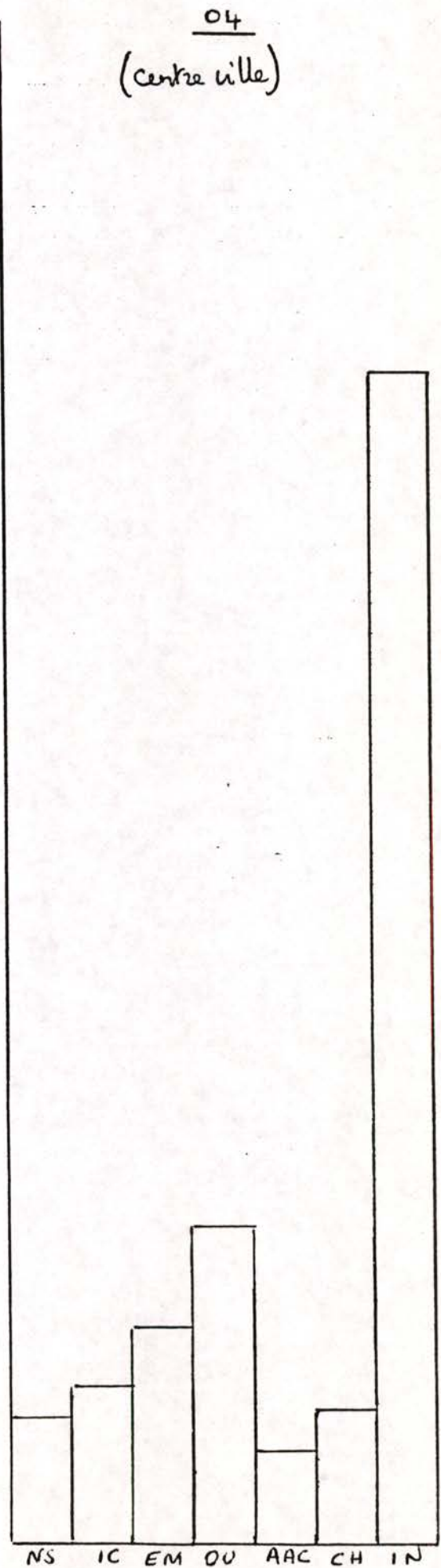
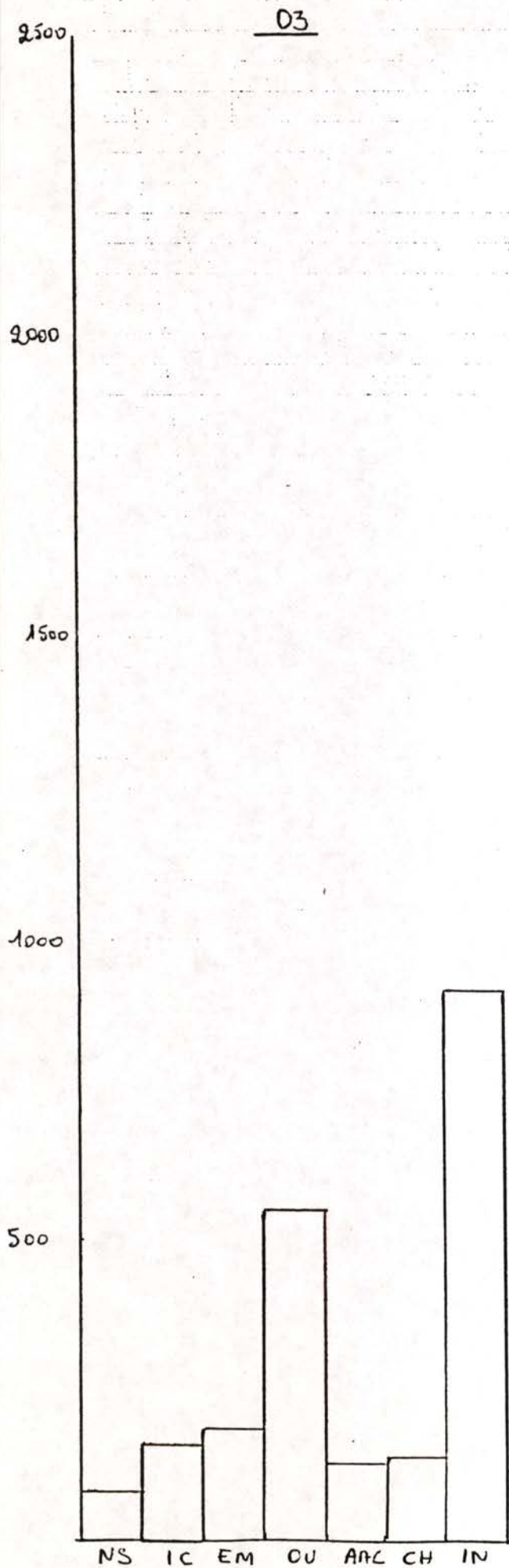
OU = OUVRIERS

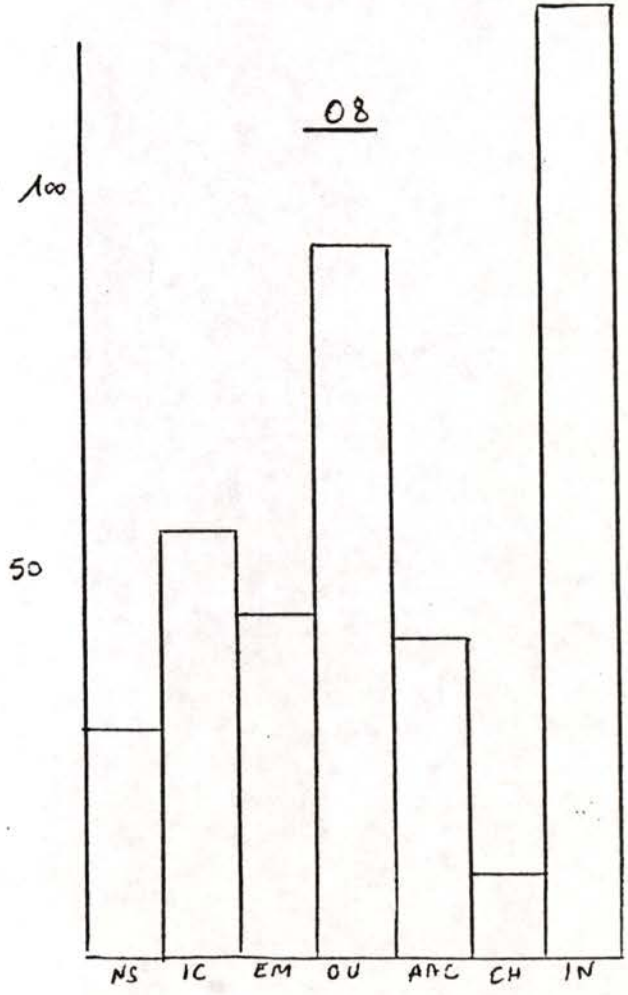
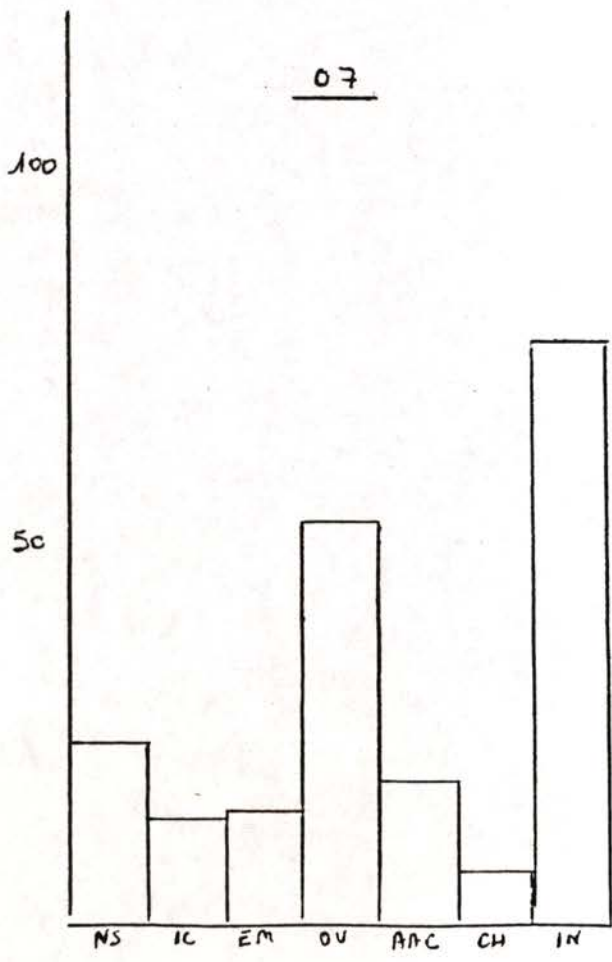
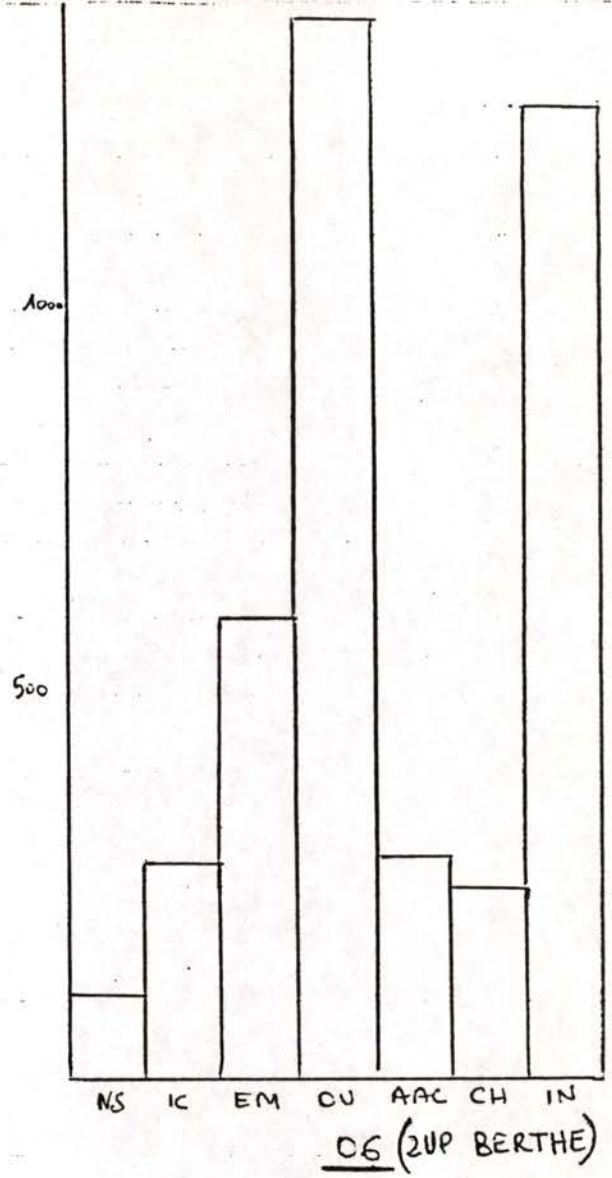
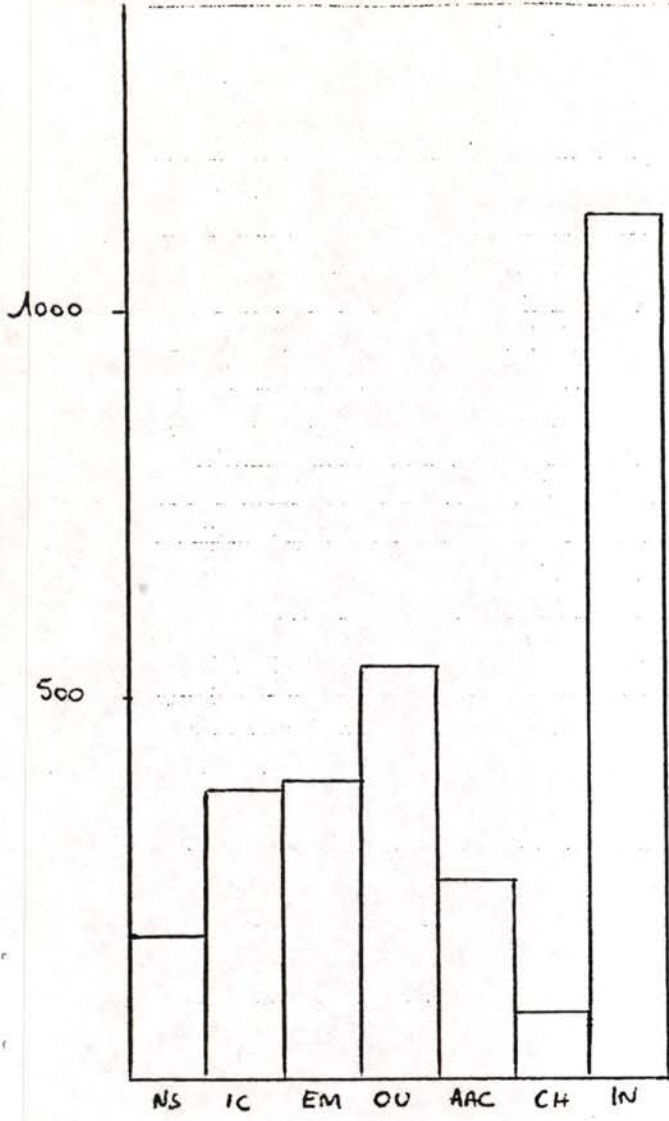
AAC = AUTRES ACTIFS

CH = CHOMEURS

IN = INACTIFS

Activités des chefs de Menage⁸⁵ (suite)





STATUT D'OCCUPATION ET MOBILITE DES RESIDENCES PRINCIPALES

A NOTER :

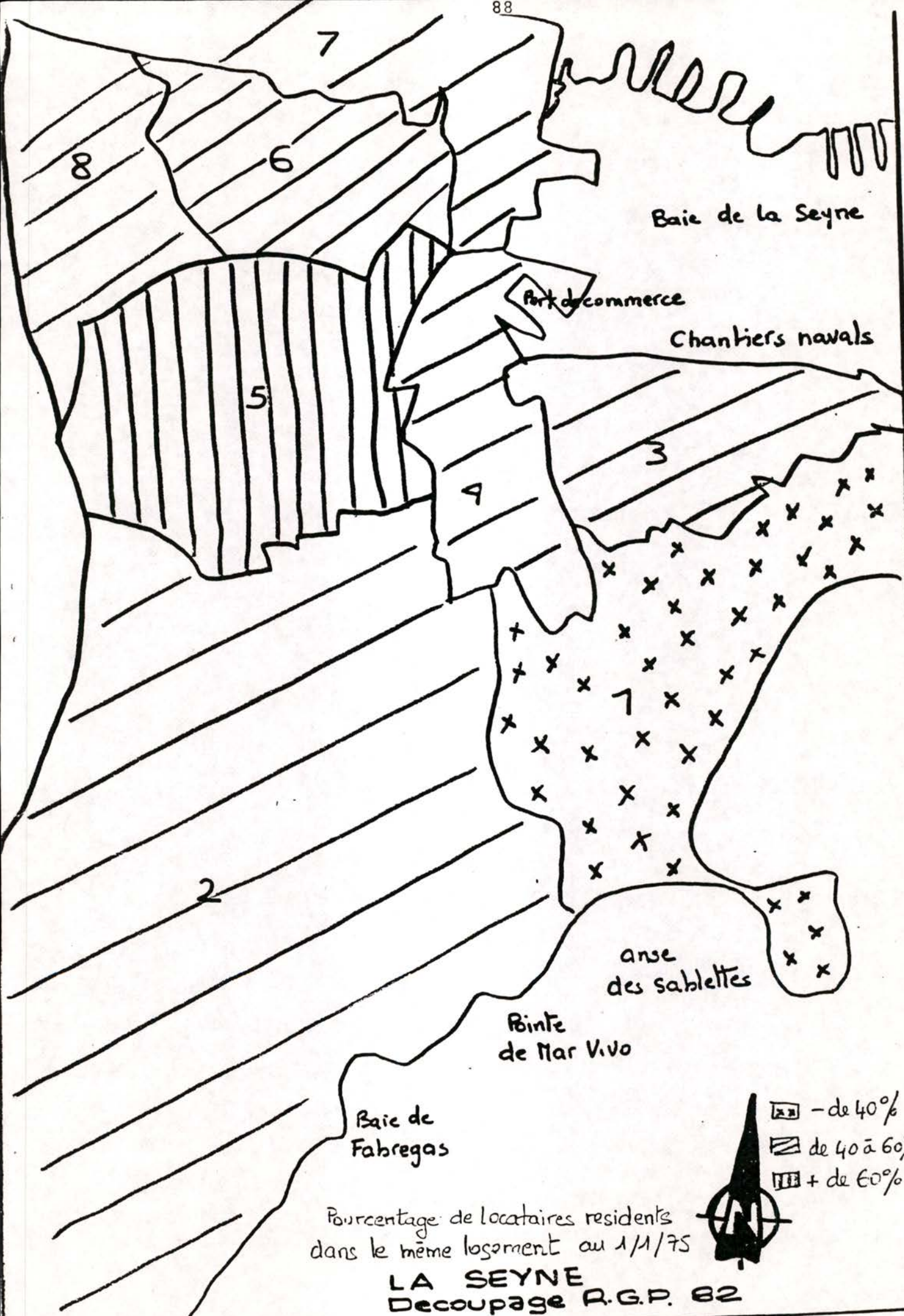
l'opposition entre les quartiers de propriétaires de la périphérie sud et ouest et les quartiers de locataires tels que la zup Berthe (82.3%) les Mouissèques (62.1%) et le centre ville (55.9%).

Entre les quartiers qui ont enregistré le plus fort développement, il faut noter que

- la zup Berthe est un quartier où la mobilité est grande (56.6% des locataires n'y habitaient pas au recensement de 1975.

- le quartier de Tamaris - Sablettes est particulièrement attractif pour l'extérieur de la commune, c'est une zone résidentielle avec un taux important de résidences individuelles où réside la fraction la plus aisée de la population.

Quartiers	Total		Statut d'occupation 1982			Résidence au 1 ^{er} janvier 1975		
	effect	%	propriétaires	locataires	autres	même logement	même commune	autre com.
01	3367	16,4	1678	1505	184	1238	807	1272
			49,8	44,7	5,5	38,3	24	37,8
02	3298	16,1	2133	863	247	1675	668	955
			66,3	26,2	7,5	50,3	20,3	29
03	2293	11,2	750	1425	118	1174	605	514
			32,7	62,1	5,1	51,2	26,4	22,4
04	3655	17,8	1340	2040	271	2053	868	734
			36,7	55,8	7,4	56,2	23,7	20,1
05	3086	15,1	1340	1059	187	1875	629	582
			59,6	34,3	6,1	60,9	20,4	13,9
06	4190	20,4	657	3450	83	1692	1481	1067
			15,7	82,3	2	40,4	34,2	25,5
07	209	1	86	71	52	115	26	68
			41,1	34	24,9	55	12,4	32,5
08	403	2%	273	89	41	231	81	91
			67,7	22,1	10,2	57,3	20,1	22,6
TOTAL	20501		8812	10506	1183	10103	5115	5283
			43%	51,2	5,8	49,3	25%	25,8



Baie de la Seyne




Port de commerce

Chantiers navals

anse des sablettes

Pointe de Mar Vivo

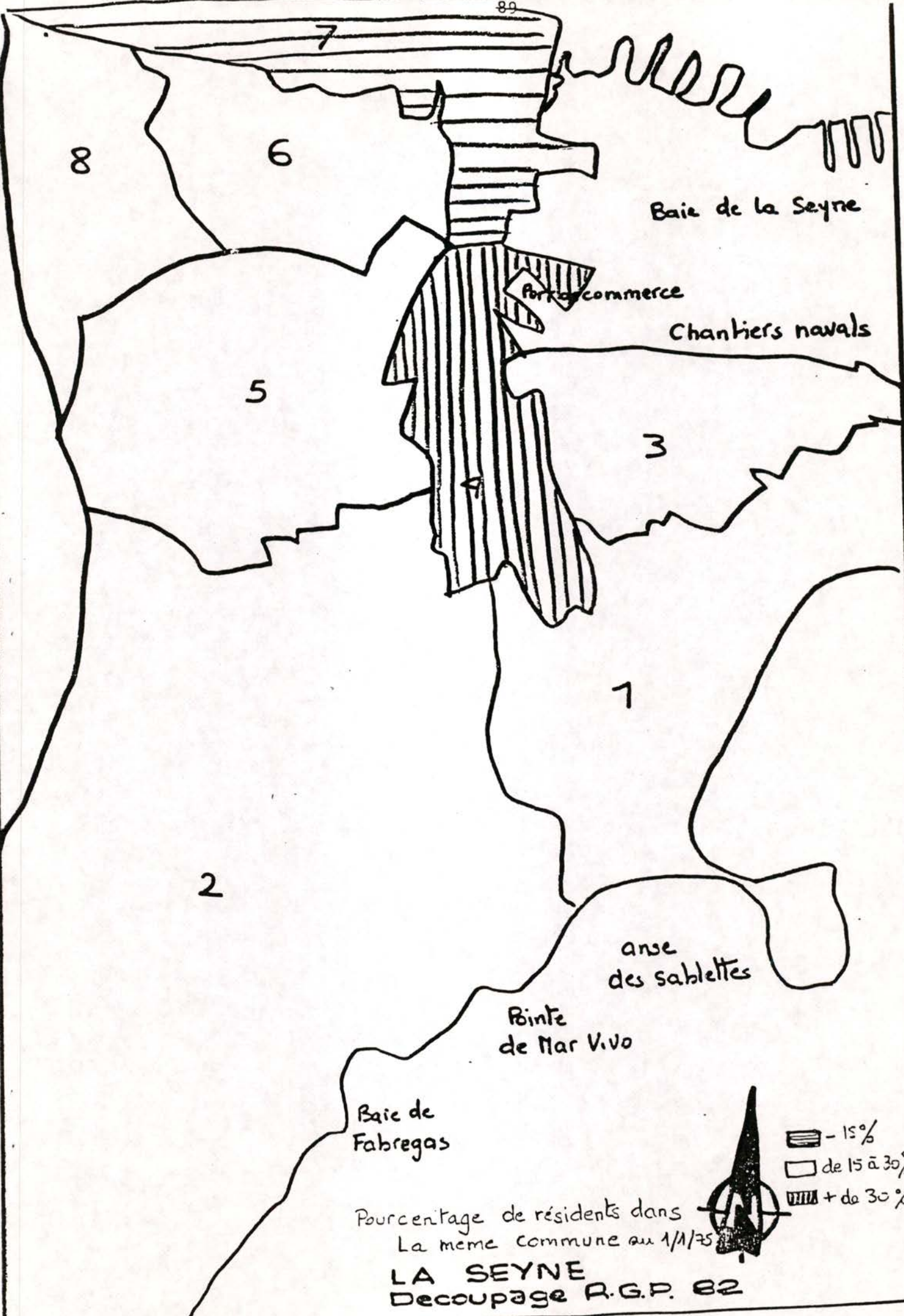
Baie de Fabregas

-  - de 40%
-  de 40 à 60%
-  + de 60%

Pourcentage de locataires residents dans le même logement au 1/1/75



LA SEYNE
Decoupage R.G.P. 82



Baie de la Seyne

Port de commerce

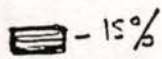
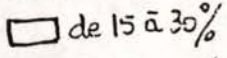
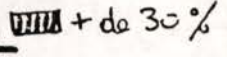
Chantiers navals

anse des salettes

Binte de Mar Vivo

Baie de Fabregas

Pourcentage de residents dans
La meme commune au 1/1/75

-  - 15%
-  de 15 à 30%
-  + de 30%



LA SEYNE
Decoupage R.G.P. 82

ZUP BERTHEBref historique

La ZUP de Berthe fut créée par arrêté ministériel en janvier 1960, sa superficie est de 107 hectares. Pour diverses raisons le dossier de la réalisation et le PAZ ne furent pris en considération qu'en août 73. Des bâtiments collectifs (3.600 logements) et de pavillons individuels (700 logements) constituent le tissu urbain. Dans le périmètre de la ZUP nous relevons 3 catégories d'habitat :

- les HLM
- les grandes propriétés supérieures à 20 logements d'initiative privée
- les logements individuels et les petits collectifs (moins de 20 logements)

Données socio-économiques

La ZUP abrite environ 15.000 habitants ce qui représente un quart de la population de La Seyne; l'analyse par tranches d'âge de la population montre que la ZUP a dans la ville le plus fort pourcentage de jeunes et le plus faibles de personnes âgées

- jeunes nés
de 1963-1977 = plus de 39,5%
- adultes nés
de 1922 à 62 = 47,5%
- personnes âgées
nées avant 1922 = moins de 14%

Une population ouvrière

On peut également relever que un tiers de la population de la ZUP est ouvrier, cela s'explique par la caractéristique mono industrielle de l'économie Seynoise (CNIM) - Un tiers des habitants de la ZUP sont inactifs. Cette prépondérance des ouvriers a pour corrolaire une faible proportion de cadres et professions libérales, cadres moyens, employés (...), de ce fait des effets de distinction très nette interviennent entre la ZUP et les autres quartiers de la ville. L'espace seynois est bien typé :

↳ au Nord : nous trouvons des quartiers populaires autour des zones industrielles et des services.

↳ au Sud : nous rencontrons des zones résidentielles et de tourisme occupées par les employés et les cadres.

Les documents cartographiés ci-après corroborent cette impression.

7 6,7

6 6,7

Baie de la Seyne

8

13,9

Parc de commerce

Chantiers navals

5

12,2

7

9,2

3

4

1

12,1

2

16,4

anse des salettes

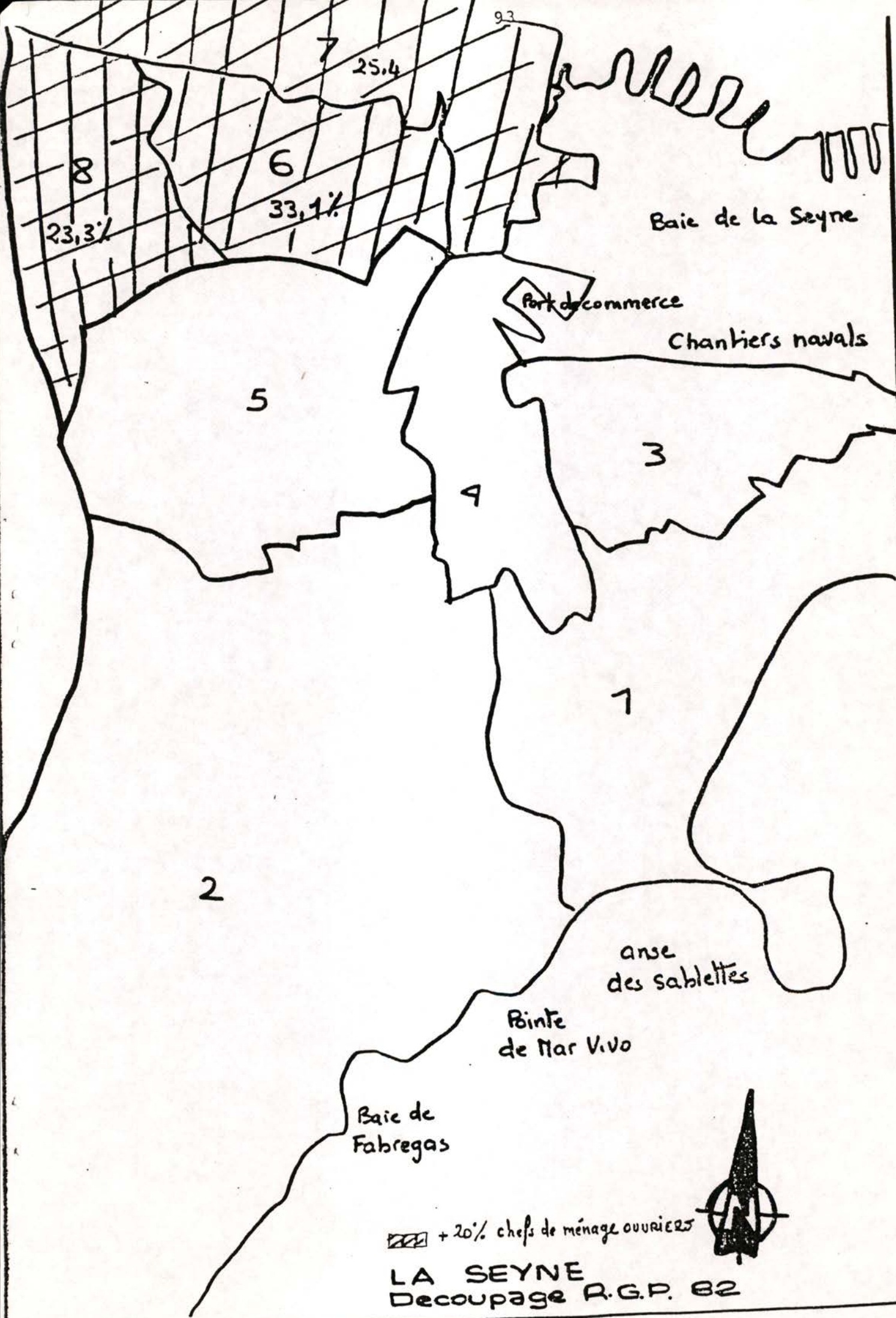
Pinte de Mar Vivo


Baie de Fabregas

+10% ingénieurs - cadres (-)

LA SEYNE
Decoupage R.G.P. 82





 + 20% chefs de ménage ouvrieres

LA SEYNE
Decoupage R.G.P. 82

LA ZUP DE RIME

